



uOttawa

**Politiques agraires et égalité des genres en Bolivie :  
le MAS sème-t-il en terrain fertile?**

par

Marie-Claude Rouillard

Thèse présentée à  
la Faculté des études supérieures et postdoctorales  
dans le cadre du programme de  
maîtrise en mondialisation et développement international  
en vue de l'obtention du grade de Maître ès Arts (M.A.)

École de développement international et mondialisation  
Faculté des sciences sociales  
Université d'Ottawa

## RÉSUMÉ

En Bolivie, l'arrivée au pouvoir du Mouvement vers le Socialisme (MAS) en 2005 a conduit à l'adoption par l'État de politiques agraires novatrices en matière d'égalité des genres. S'inspirant de la théorie de la redistribution et de la reconnaissance de Fraser (1995), cette thèse avance que les politiques agraires du MAS ne favorisent pas nécessairement les paysannes les plus pauvres. Si le gouvernement Morales a réalisé des progrès considérables en ce qui concerne le droit à la terre et la participation des femmes dans les organisations paysannes, ces progrès sont limités par l'inefficacité des mesures s'attaquant aux inégalités socio-économiques mises en place par le MAS. Dans les territoires de l'Altiplano Sud bolivien, plusieurs femmes se trouvent par exemple dans une position ambiguë par rapport à la revendication de titres fonciers individuels.

**Mots clés :** Bolivie, politiques agraires, égalité des genres, milieu rural, droit à la terre.

## DÉDICACE

*Antes que nada quisiera agradecer y dedicar esta tesis a Lourdes Quisbert. Lourdes, gracias por abrirme las puertas de tu casa, de tus pensamientos y de tus vastos conocimientos. Tu apoyo y entusiasmo respecto a este proyecto de investigación me inspiraron mucho. Mis sinceros agradecimientos van dirigidos también a toda tu familia.*

## REMERCIEMENTS

L'idée de cette thèse a germé il y a cinq ans, à l'occasion d'un stage dans un syndicat paysan de l'Altiplano Sud, la FRUTCAS, réalisé en partenariat avec l'organisation de solidarité québécoise Alternatives. C'est grâce aux Boliviennes et aux Boliviens rencontrés lors de ce premier séjour dans le pays andin que j'ai réellement pris conscience de la valeur que pouvait représenter l'engagement social et politique.

Je remercie celles et ceux qui ont généreusement accepté, quatre ans plus tard, de m'accorder des entrevues dans le cadre de cette thèse.

Un immense merci à ma directrice de maîtrise, Susan Spronk, pour son enthousiasme, sa générosité et sa grande flexibilité. Merci aussi à mes deux examinatrices, Andrea Martinez et Marie-Josée Massicotte, pour leurs conseils et leurs suggestions de lecture.

Merci à mes ami-es et collègues – au Canada, en France, au Chili et en Bolivie – qui ont su alimenter ma réflexion tout au long de ma maîtrise et qui n'ont pas hésité à m'envoyer leurs suggestions, leurs propositions de projet ou leurs propres thèses. Je ne me lancerai pas dans le périlleux exercice de remerciements personnels de peur d'oublier un nom.

Enfin, je tiens à remercier mes parents, deux êtres exceptionnels, pour leur soutien moral et financier indéfectible.

## TABLE DES MATIÈRES

Liste des figures.....	vii
Liste des acronymes.....	viii
Introduction.....	1
Pourquoi s'intéresser aux dynamiques entre genre, développement et politiques agraires?.....	1
Pourquoi s'attarder aux changements agraires dans la Bolivie contemporaine?.....	3
Questions et objectifs de recherche.....	5
Plan de la thèse.....	7
<b>1. Cadre théorique et méthodologie.....</b>	<b>8</b>
1.1 Reconnaissance et redistribution : à propos d'un dilemme latent.....	9
1.2 Reconnaissance et redistribution à l'ère du MAS.....	12
1.3 Du pain et des roses : à propos du féminisme socialiste .....	15
1.4 Féminisme socialiste en milieu rural bolivien.....	17
1.5 Concepts d'analyses .....	19
1.5 Méthodologie de la recherche.....	25
<b>2. Des politiques agraires entre continuité et changement.....</b>	<b>31</b>
2.1 La terre à celui qui la travaille : les réformes pré-MAS.....	32
2.2 La terre à celle qui la travaille : dimension genre des premières réformes.....	36
2.3 Les politiques agraires « massistes » en perspective.....	38
2.4 La femme rurale comme symbole des politiques agraires du MAS.....	45
2.5 Conclusion de chapitre.....	51
<b>3. Grains d'or et de sel : la production agricole dans l'Altiplano Sud.....</b>	<b>53</b>
3.1 Survol de la zone d'étude.....	54
3.2 Un accès à la terre régulé par les us et coutumes.....	56
3.3 Les organisations paysannes en trois temps.....	60
3.4 Conclusion de chapitre.....	68
<b>4. L'Altiplano Sud à l'heure de la dé-patriarchie .....</b>	<b>69</b>
4.1 Les points d'ancrage des politiques agraires du MAS.....	70
4.2 Accès à la terre : la position ambivalente des femmes.....	71

4.3 Participation des femmes dans les organisations paysannes : vers un effritement du tissu social.....	82
4.4 Conclusion de chapitre.....	96
Conclusion.....	99
Réflexions finales sur la dimension genre du changement agraire.....	101
Références bibliographiques.....	105
Annexe 1. Liste des entretiens réalisés.....	117
Annexe 2. Guide d'entretien.....	119

## LISTE DES FIGURES

Carte 1.	État plurinational de Bolivie et zone d'étude.....	26
Carte 2.	Communautés de la zone Périssalar de l'Altiplano Sud.....	54
Graphique 1.	Bénéficiaires individuels du processus de titularisation des terres en Bolivie, 1997-2005 et 2006-2010.....	51
Tableau 1.	Bénéficiaires individuels du processus de titularisation des terres en Bolivie, 1997-2007 et 2006-2010.....	5
Tableau 2.	Échantillon de recherche.....	28
Tableau 3.	État de la redistribution des terres en Bolivie, 1996-2007.....	35
Tableau 4.	Superficie en hectares de terres redistribuées par l'État bolivien, 1997-2008.....	37
Tableau 5.	Référence à la dimension genre du changement agraire dans les normes agraires du MAS, 2005-2009.....	47
Tableau 6.	Référence à la dimension genre du changement agraire dans les normes agraires du MAS, 2010-2014.....	49
Tableau 7.	Liste non exhaustive d'us et coutumes régissant l'accès foncier en milieu rural bolivien.....	58
Tableau 8.	Bénéficiaires du processus de titularisation des terres par département, 1996-2009.....	59

## LISTE DES ACRONYMES

- ANAPQUI: Association nationale des producteurs de quinoa – *Asociación Nacional Productores de Quinoa*
- ASOMART: Association des femmes artisanes de l'ANAPQUI – *Asociación de Mujeres Artesanas de ANAPQUI*
- CADEQUIR: Chambre départementale de quinoa « real » du département de Potosí – *Cámara Departamental de la Quinoa Real del Departamento de Potosí*
- CECAOT: Centrale de Coopératives Agricoles « Opération Terre » – *Central de Cooperativas Agropecuarias Operación Tierra*
- CEDLA: Centre d'études pour le développement du travail et agricole – *Centro de Estudios para el Desarrollo Laboral y Agrario*
- CENDA: Centre de communication et de développement andin – *Centro de Comunicación y Desarrollo Andino,*
- CIPCA: Centre de recherche et de promotion de la paysannerie – *Centro de Investigación y Promoción del Campesinado*
- CIMCI: Centrale intercommunale de femmes capitaines de l'Isoso – *Central Intercommunal de Mujeres Iloseñas*
- CNAMIB: Confédération nationale des femmes autochtones de Bolivie – *Confederación Nacional de Mujeres Indígenas de Bolivia*
- COCAMTROP: Coordination des femmes paysannes des Tropiques de Cochabamba – *Coordinadora Campesina de Mujeres del Trópico de Cochabamba*
- CSUTCB: Confédération syndicale unique des travailleurs paysans de Bolivie – *Confederación Sindical Única de Trabajadores Campesinos de Bolivia*
- FAO: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture – *Food and agriculture organization*
- FAUTAPO: Fondation de l'éducation pour le développement – *Fundación Educación para el Desarrollo*
- FNMCIQB-BS: Fédération nationale des femmes paysannes autochtones originaires de Bolivie « Bartolina Sisa » – *Federación Nacional de Mujeres Campesinas Indígenas Originarias de Bolivia “Bartolina Sisa”*



- FRUTCAS: Fédération régionale unique des travailleurs paysans de l'Altiplano Sud – *Federación regional única de trabajadores campesinos del Altiplano Sur*
- FSUMCAS-BS: Fédération syndicale unique des femmes paysannes de l'Altiplano Sud « Bartolina Sisa » – *Federación Sindical Única de Mujeres Campesinas del Altiplano Sud Bartolina Sisa*
- INE: Institut national de statistiques – *Instituto Nacional de Estadísticas*
- INRA: Institut national de réforme agraire – *Instituto Nacional de Reforma Agraria*
- MAS: Mouvement vers le socialisme – *Movimiento al Socialismo*
- MNR: Mouvement national révolutionnaire – *Movimiento Nacional Revolucionario*
- MST-B: Mouvement des travailleurs paysans autochtones sans-terre de Bolivie – *Movimiento de los Trabajadores Campesinos Indígenas Sin Tierra de Bolivia*
- OECA: Organisations économiques paysannes - *Organizaciones Económicas Campesinas*
- OECOM: Organisations économiques communautaires – *Organizaciones Económicas Comunitarias*
- ONG: Organisation non gouvernementale
- PIEB: Programme de recherche stratégique en Bolivie – *Programa de Investigación Estratégica en Bolivia*
- SOPPROQUI: Société provinciale de producteurs de quinoa – *Sociedad Provincial de Productores de Quinoa*
- TCO: Terre communautaire d'origine – *Tierra Comunitaria de Origen*
- TIOC: Territoire autochtone originaire paysan – *Territorio Indígena Originario Campesino*

## INTRODUCTION

Elsa<sup>1</sup> pousse un soupir de soulagement. Son nom n'apparaît pas sur la liste des tâches que les autorités de son village ont assignées aux *residentes*. Dans l'Altiplano Sud bolivien, les *residentes* désignent les migrantes et les migrants qui retournent dans leur communauté d'origine afin de bénéficier de la manne du quinoa. Comme ses deux sœurs, Elsa a récemment réclamé et obtenu dix hectares de terre dans son village natal. Elle les cultivera tout en résidant à Uyuni, petite agglomération voisine. Une de ses sœurs, séparée de son mari, devra cependant envoyer ses jeunes enfants à l'école du village si elle souhaite défricher sa terre. Quant à son autre sœur, mariée, c'est surtout son mari qui s'anime à l'idée de créer une microentreprise afin de vendre le quinoa qu'ils cultiveront.

En Bolivie, l'arrivée au pouvoir du Mouvement vers le Socialisme (MAS) en 2005 a conduit à l'adoption par l'État de politiques agraires facilitant l'accès à la propriété terrienne pour de nombreuses femmes, comme ce fut le cas pour Elsa et ses deux sœurs. Ces politiques s'inscrivent dans un processus de transformation plus large instigué par le MAS, parti piloté par le premier président autochtone Evo Morales, qui vise « *la décolonisation et la dé-patriarchie de l'appareil public et de la société* » (État plurinational de Bolivie, 2014, p. 4). La littérature portant sur les dynamiques entre le genre et les changements agraires met par ailleurs en garde contre toute équation simplificatrice : des réformes agraires qui sont en apparence progressistes ne réduisent pas nécessairement le fossé entre les genres – ou entre les classes sociales.

### **Pourquoi s'intéresser aux dynamiques entre genre, développement et politiques agraires?**

Les institutions internationales reconnaissent aujourd'hui que les femmes des pays des Suds contribuent à la production agricole. Désireuses d'avancer sur le chemin des Objectifs du Millénaire pour le développement, ces institutions encouragent les

---

<sup>1</sup> Nom fictif

programmes de développement ruraux à cibler les femmes (Banque mondiale, 2011) et les gouvernements à intégrer une dimension genre à leurs politiques agraires (FAO, 2011). Il s'agit certes d'une reconnaissance attendue dans un contexte où la « *petite production paysanne continue d'être ignorée, dévalorisée et peu appuyée par les politiques publiques, et les femmes insérées dans cette forme de production encore plus* » (Verschuur, 2012, p.13).

Mais ce pas en avant se révèle insuffisant afin de comprendre comment renverser les processus d'appauvrissement des paysannes et des paysans. Même si plusieurs pays d'Amérique latine enregistrent une baisse de leurs niveaux de pauvreté à l'échelle nationale, la pauvreté en milieu rural se maintient à des niveaux très élevés. Ainsi, selon des statistiques provenant de l'année 2008, 52,2 % de la population rurale du sous-continent vivrait sous le seuil de la pauvreté et ce pourcentage s'élèverait à 75,8 % dans le cas de la Bolivie (Ruiz Bravo et Castro Bernardini, 2011). L'Amérique latine affichant les plus hauts taux d'inégalités dans la répartition des terres (Sánchez Garcia, 2012), il va sans dire que la pauvreté en milieu rural est elle-même traversée par d'importantes distinctions de classe. Les statistiques quant aux inégalités de genre à l'échelle internationale sont encore plus préoccupantes. En effet, 1,6 million de femmes habitent en milieu rural et produisent plus de la moitié des aliments qui se consomment dans le monde, mais elles ne possèdent pas plus de 2 % des terres. De plus, le nombre de femmes rurales pauvres a doublé depuis 1970 (Bórquez, 2011).

Si les grandes organisations de développement international reconnaissent certains acquis des études de genre en agriculture, il importe de mettre en relief les limites à l'interprétation qu'elles en font. Comme indiqué par Razavi (2012), ces institutions, de par « *leur fondement méthodologique et leurs projets politiques ont déformé les aspects plus complexes, plus contextualisés et nuancés de l'analyse féministe* » (p.107). Ainsi, les très prisés programmes de micro-crédits ou de transferts monétaires sous conditions en milieu rural s'appuient sur des recherches indiquant que les femmes consacreront leurs ressources au bien-être de leur famille. Cependant, ces programmes omettent généralement de prendre en compte la surcharge de travail que cela implique et tendent à

minimiser les obstacles d'ordre culturels auxquels ces femmes se heurtent en utilisant les services publics (Molyneux et Thomson, 2011). De même, certaines organisations adoptent un point de vue plutôt simpliste en associant la pauvreté des femmes rurales à leur insuffisance de droits individuels à la terre (Banque mondiale, 2001). Des travaux récents portant sur le droit à la terre des femmes soulignent l'importance de prendre en compte les relations de coopération que les femmes de milieu rural entretiennent avec leurs ménages, particulièrement dans le contexte où la pression foncière est considérable (Rao, 2012; Razavi, 2012). Les institutions internationales et les politiques de développement se doivent donc d'aller au-delà d'une lecture du genre simplificatrice et décontextualisée. Afin de renverser les inégalités de classe et de genre en milieu rural, une redéfinition plus globale de l'organisation politique et économique du travail agricole est de mise.

### **Pourquoi s'attarder aux changements agraires dans la Bolivie contemporaine?**

Les politiques agraires instiguées par le MAS représentent un cas de figure fort intéressant en ce sens où elles se différencient des politiques nationales antérieures et où elles se distinguent à l'échelle du sous-continent. Ainsi, la Bolivie prérévolutionnaire – c'est-à-dire d'avant les réformes de 1952 – était le pays d'Amérique latine affichant le plus haut taux d'inégalité dans la répartition des terres (Eckstein, 1983). Les deux réformes agraires conduites par l'État bolivien avant l'arrivée au pouvoir du MAS n'ont pas pu empêcher l'intensification de la différenciation de la classe rurale entre paysannes et paysans riches, moyens et pauvres (Webber, 2011). Comme le fait remarquer Fabricant (2012), même les données les plus généreuses en terme de redistribution des terres indiquent qu'entre 1996 et 2003, 79 millions d'hectares ont été distribués à 40 000 individus sous forme de larges parcelles alors que seulement 10 millions d'hectares ont été octroyés à 550 000 ménages paysans<sup>2</sup>.

---

<sup>2</sup> La chercheuse utilise le terme de « *campesinos* » et elle spécifie que la grande majorité de ces ménages paysans disposent de parcelles de moins de 5 hectares (Fabricant, 2012).

L'arrivée à la tête de l'État d'Evo Morales, issu du mouvement social paysan *cocalero*<sup>3</sup>, marque le retour des réformes agraires au programme politique. La paysannerie et les enjeux paysans occupent dorénavant une place importante dans la rhétorique du gouvernement comme en témoigne cette entrevue avec le vice-président Álvaro García Linera :

Les éléments sont très clairs en ce qui concerne le caractère autochtone et paysan de ce gouvernement, non seulement symboliquement, mais fondamentalement, dans la manière de réorienter les ressources. Les programmes clefs de la gestion d'Evo visent à renforcer l'économie, les moyens et les services des secteurs autochtones et paysans. [...] Même les secteurs ouvriers le déplorent<sup>4</sup>.

Le programme agraire du MAS mise donc, dans un premier temps, sur une redistribution accélérée des terres. De plus, le gouvernement affiche sa volonté d'atteindre la souveraineté alimentaire d'ici 2025, tout en multipliant par dix le volume des exportations boliviennes (Osorio et Soruco, 2013). Sur le plan législatif, outre la reconduction de la réforme agraire (2006) et l'entrée en vigueur de la nouvelle Constitution (2009), trois lois revalorisant la petite production ont été promulguées: la Loi sur la révolution agricole productive et communautaire (2011), la Loi sur les droits de la Terre-Mère (2012) et la Loi des organisations économiques paysannes, autochtones et originaires et des organisations communautaires (2013).

Les avancées du MAS en ce qui concerne la dimension genre du processus de redistribution des terres et la participation de groupes de femmes rurales dans le gouvernement sont également mises en évidence dans plusieurs travaux universitaires (Monasterios, 2007; Rousseau, 2009; Rousseau, 2011; Deere, 2011). Ainsi, selon la spécialiste du droit foncier des femmes Carmen Diana Deere (2011), à l'échelle latino-

---

<sup>3</sup> Le mouvement des cultivateurs de coca, les *cocaleros*, est un mouvement social issu de la province du Chapare défendant le droit à la culture de la coca comme moyen de subsistance.

<sup>4</sup> Citation originale : « *Aquí los elementos son muy claros respecto de la profunda carga indígena y campesina de este gobierno, no solamente en la simbología, en los tiempos de trabajo, sino, fundamentalmente, en la forma de re-direccionamiento de los recursos. Los programas estrella de la gestión Evo apuntan a potenciar y reforzar economías, medios y servicios de sectores indígenas y campesinos [...] Hasta los propios obreros se quejan de eso.* » (García Linera, cité dans Svampa et Stefanoni, 2007, p. 150).

américaine « *le pays ayant le plus progressé en terme de redistribution de la terre et d'égalité entre les genres depuis l'année 2000 est la Bolivie* » (p. 57). Les statistiques officielles les plus récentes sur le pourcentage de femmes ayant bénéficié de l'octroi de titres fonciers depuis l'arrivée du MAS font état de progrès considérables quant au rythme de redistribution de terres :

**Tableau 1**  
**Bénéficiaires individuels du processus de titularisation des terres en Bolivie**  
**(1997-2005 et 2006-2010)**

Période	Femmes	Hommes	Couples	Total	Moyenne annuelle
1997-2005	4 125	14 110	6 511	24 746	2 750
%	16,7	57	26,3	100	
2006-2010	32 060	49 319	51 346	132 725	26 545
%	24,1	37,2	38,7	100	
Total	36 185	63 430	57 857	157 471	
%	23,0	36,7	36,7	100	

**Source : Deere (2011, p. 58).**

L'augmentation notable du nombre de femmes propriétaire de terres, soit à titre individuel ou conjoint, est notamment attribuable au rôle important des organisations de femmes dans l'Assemblée constituante et à l'intégration de la Fédération nationale des femmes paysannes autochtones originaires de Bolivie « Bartolina Sisa » (FNMCIQB-BS) à la Commission agraire nationale (Deere, 2011; État plurinational de Bolivie, 2014).

### **Questions et objectifs de recherche**

À contre-courant de la rhétorique gouvernementale, de plus en plus d'analystes et d'universitaires de gauche ont, au cours des dernières années, remis en question la radicalité du processus de changement de gouvernement bolivien (Petras, 2008; Bebbington et Bebbington, 2011; Svampa 2011; Webber, 2011; Spronk, 2013). Dans leur

revue du retour au socialisme en Amérique latine, Carr et Webber (2013) estiment, par exemple, que plusieurs économies du sous-continent se complaisent dans un néolibéralisme multiculturel, attribuant des droits culturels aux populations autochtones à condition qu'elles s'abstiennent de remettre en question les fondements de leurs économies néolibérales. L'indispensable lutte pour la reconnaissance servirait donc à camoufler la non moins nécessaire lutte à la redistribution (Fraser, 1995). Bien que plusieurs recherches universitaires récentes appartenant à ce courant se penchent sur les politiques agraires du MAS (Fabricant, 2010; Fabricant, 2012; Brabazon et Webber, 2014), elles ne se sont pas (ou très peu) intéressées à la dimension genre de ces politiques.

C'est en ayant pour objectif de labourer davantage ce vaste terrain de recherche que nous nous intéresserons à la question suivante : dans quelle mesure les politiques agraires (réformes agraires et politiques de souveraineté alimentaire) mises de l'avant par le MAS favorisent-elles l'égalité des genres en milieu rural? Deux sous-questions se greffent à notre principale interrogation : comment les politiques du MAS visant à faciliter l'accès à la terre des femmes influencent-elles l'égalité des genres en milieu rural? Comment les politiques agraires étatiques influencent-elles la participation des femmes dans les organisations paysannes?

Ces trois questions seront abordées à travers une étude de cas portant sur les changements agraires dans l'Altiplano Sud de Bolivie, plus précisément dans la zone Périssalar (aux abords du Salar d'Uyuni). Un séjour de recherche terrain en Bolivie a été réalisé en deux volets, l'un est constitué d'entrevues exploratoires et l'autre comporte plusieurs des entrevues auprès de membres d'organisations paysannes de l'Altiplano Sud. Cette thèse repose également sur des données provenant de l'observation directe et de l'analyse de documents issus de sources variées.

L'Altiplano Sud, qui regroupe les départements de Potosí et Oruro, est une région relativement peu étudiée par le courant critique de la gauche latino-américaine. En effet, si le Mouvement des paysans sans terre de Bolivie (MST-B) des basses terres a fait

l'objet de plusieurs études (Fabricant, 2010; Fabricant, 2012; Brabazon et Webber, 2014), le radicalisme de certaines organisations paysannes de l'Altiplano est en quelque sorte passé sous le radar des universitaires. De plus, la zone Pélisalar étant dominée par des terres-territoires communautaires, elle offre une possibilité intéressante d'étudier l'égalité des genres dans une zone où les us et coutumes régissent l'accès à la terre et certaines formes de coopération communautaire. Le thème de l'égalité des genres dans les terres-territoires collectifs a surtout été abordé dans le cadre d'études portant sur la région de l'Afrique subsaharienne (Whitehead et Tsikata, 2003; Tripp, 2004). Ainsi, comme le souligne Radcliffe (2014), si de plus en plus de travaux universitaires s'intéressent effectivement à la dimension juridique des terres-territoires collectifs en Amérique latine, ces études font rarement mention des problématiques de genre. Dans le cas de la Bolivie, la rareté d'études empiriques sur l'égalité des genres dans les terres-territoires collectifs a conduit à une connaissance limitée de la variation des règles coutumières dans les différentes régions du pays et une tendance à généraliser le peu de connaissances recueillies (Arnold et Spedding, 2005).

### **Plan de la thèse**

Le premier chapitre de cette thèse dresse les bases théoriques et méthodologiques sur lesquelles nous nous sommes appuyées afin d'élaborer notre analyse des dynamiques entre égalités des genres et politiques agraires dans le contexte bolivien. L'évolution récente des théories féministes socialistes, qui intiment les universitaires à ne plus considérer la classe sociale comme unique axe d'oppression, nous a notamment guidée. Le second chapitre s'attèle à décrire l'histoire des changements agraires et leur influence sur les femmes rurales en Bolivie, et ce, depuis l'époque coloniale. S'ensuit un chapitre destiné à décrire les facteurs régissant l'accès à la terre et la participation dans les organisations paysannes de la zone Pélisalar permettant de mieux situer notre étude de cas. Enfin, dans le dernier chapitre, nous abordons quelques pistes de réflexion quant aux impacts des politiques agraires du MAS sur l'égalité des genres dans notre zone d'étude.



## CHAPITRE 1

### Cadre théorique et méthodologie

*La première bataille à gagner consiste à laisser la femme, l'homme et leurs enfants participer à la lutte des classes, afin que la maison se convertisse en une tranchée infranchissable pour l'ennemi. Puisque si quelqu'un a un ennemi à l'intérieur de sa propre maison, alors c'est une arme de plus dont peut se servir notre ennemi commun à des fins dangereuses<sup>5</sup>. - Domitila Barrios de Chungara*

Ce chapitre s'attelle à délimiter les bases théoriques ainsi que certains concepts clés qui guident cette thèse. Dans un premier temps, nous réaffirmons l'importance du rôle de l'État et du concept de classes sociales. Comme le signale la théorie de la justice sociale de Fraser (1995), nous estimons que l'État doit mettre en place des solutions réellement « transformatrices » en matière de redistribution. Nous nous proposons d'abord d'analyser à la lumière de ces postulats théoriques le processus de changement bolivien revendiqué par le vice-président Álvaro García Linera (2008). Nous posons ensuite un regard sur les principaux défis du féminisme socialiste du XXI<sup>e</sup> siècle, un courant inclusif misant sur une transformation sociale des relations de classe, de genre et de race tant au travail qu'à la maison (Sangster et Luxton, 2013). Les analyses féministes socialistes peuvent servir à mettre en relief certains aspects cruciaux de l'égalité des genres et des classes en milieu rural comme le droit à la terre des femmes et leur participation dans les organisations paysannes. Finalement, une description de la méthodologie de la présente thèse, qui inclut notamment des justifications quant au lieu de recherche et aux méthodes employées, conclut le chapitre.

---

<sup>5</sup> Citation originale : « *La primera batalla a ganar es la de dejar participar a la compañera, al compañero, a los hijos, en la lucha de la clase trabajadora, para que este hogar se convierta en una trinchera infranqueable para el enemigo. Porque si uno tiene el enemigo dentro de su propia casa, entonces es un arma más que puede utilizar nuestro enemigo común con un fin peligroso.* » (Domitila Barrios de Chungara, cité dans Viezzer, 1980, p. 25).

## 1.1 Reconnaissance et redistribution : à propos d'un dilemme latent

Passant en revue les changements socio-économiques, culturels et politiques des dix dernières années en Amérique latine, Escobar (2010) s'interroge : « *Est-il possible que le monde non étatique, post-capitaliste et post-libéral imaginé par les Zapatistes, le Forum social mondial, les habitants d'Oaxaca et plusieurs autres mouvements sociaux soit en train de se construire à travers la construction d'autonomies locales et régionales ?* » (p.47). Cette vision du potentiel émancipateur des mouvements sociaux axée sur l'identitaire et le local, que promeuvent les analystes appartenant au courant des nouveaux mouvements sociaux, concède à l'État un rôle somme toute marginal. Nous souscrivons en revanche à l'idée que malgré la mondialisation, l'État joue un rôle crucial dans l'accumulation du capital à l'échelle mondiale et qu'il est nécessaire d'examiner de plus près ce rôle. Ainsi, les États – au Nord comme au Sud – sont toujours les principaux négociateurs de : « (a) *l'harmonisation des politiques étatiques aux visées du capital international; (b) l'organisation de la redistribution; (c) l'exécution de fonctions régulatrices, disciplinaires et du maintien de l'ordre public; (d) la médiation entre plusieurs factions du capital domestique* » (Graff, 1995, p. 154).

Le géographe Harvey (2003) insiste également sur le rôle majeur joué par les États dans l'« *accumulation par dépossession* » (p. 137), un procédé qu'il associe au besoin constant du capitalisme de conquérir de nouveaux espaces. Selon le chercheur, l'accélération de la financiarisation de l'économie durant les années 70 aurait engendré de nouveaux mécanismes d'accumulation, comme une marchandisation des manifestations culturelles, une dégradation de biens environnementaux communs (terres, air, eau) à l'exclusion de la production agricole à intensité capitaliste élevée, une nouvelle vague de privatisation de biens et d'institutions publiques, etc. Suppléant le terme de « mondialisation » par celui de « *développement spatio-temporel inégalitaire* » (1995, p. 14), Harvey insiste sur la nécessité de répertorier les dynamiques géographiques locales, régionales, mais aussi nationales de l'accumulation capitaliste et les luttes des classes qui y sont inhérentes. Ainsi, l'analyse des changements contemporains de l'Amérique latine contemporaine peut difficilement faire abstraction de la dimension

étatique de l'accumulation capitaliste, pas plus qu'elle ne peut se passer du concept de classes sociales.

La popularité de l'approche des nouveaux mouvements sociaux ou du post-marxisme dans la littérature portant sur les mouvements sociaux latino-américaine a pourtant contribué à faire de la classe une dimension d'analyse plus ou moins négligeable (Chilcote, 1990). Ainsi, dans leur description de la période précédant l'arrivée au pouvoir d'Evo Morales, les chercheurs Spence et Shenkin (2008) – influencés par la pensée de Laclau et Mouffe (1985) – évacuent toute mention relative à la lutte des classes en indiquant que c'est la société civile tout entière (ou « *les gens* ») qui se serait opposée à l'État bolivien en constituant un nouveau bloc hégémonique. En mettant l'accent sur le pluralisme politique, ils passent par ailleurs sous silence la dimension économique et les débats sur la nature du mode de production capitaliste pourtant essentiels à la description de la résistance au milieu des affaires internationales à laquelle ils s'emploient. Bien que les catégories de classes soient changeantes et parfois difficile à circonscrire, comme l'indique Hertzler (2005) : « *un groupe de gens partageant une position commune dans le système politico-économique reconnaissent couramment une appartenance commune à une classe même s'ils utilisent des moyens distincts pour décrire leur position de classe* » (p.48).

Il est, d'autre part, important de ne pas sous-estimer la conscience de classe des femmes et des hommes provenant de pays des Suds. Dans son analyse ethnographique d'une communauté minière en Bolivie, Nash (1979) indique que les individus qu'elle a côtoyés étaient non seulement conscients de leur exploitation par rapport à l'élite nationale, mais qu'ils avaient aussi développé un discours fort revendicateur en lien avec le système international de commerce. De fait, les mouvements sociaux ruraux de Bolivie continuent de se référer fréquemment au concept de classe (Hertzler, 2005; Farah et Sánchez García, 2008), ce qui illustre la pertinence d'en faire un axe d'analyse important sans pour autant sombrer dans un réductionnisme aveugle aux dimensions de race, d'ethnicité et de genre. À noter que la tendance historique en Bolivie est à la fusion entre ethnicité et classe

sociale, si bien qu'un individu provenant de milieu rural et de classe sociale inférieure est par le fait même davantage « autochtone » (Arnold et Spedding, 2005).

Estimant que l'identité de groupe ait supplanté l'intérêt de classe en tant que moteur de la mobilisation politique, Fraser (1995) a d'ailleurs développé une conceptualisation des dilemmes entre « reconnaissance » et « redistribution » qui sera centrale à notre propre analyse. Dans un premier temps, la philosophe note que la dimension de la reconnaissance, c'est-à-dire celle relative à la construction de la catégorie culturelle d'acteurs sociaux, a aujourd'hui pris le pas sur la dimension de la redistribution, relative à la construction économique d'acteurs et de classes sociales (Fraser, 2000). Cette interprétation ne dévalue pas l'importance de l'injustice de la reconnaissance comme certaines féministes l'ont soutenu (Butler, 1997). Fraser (1997) estime plutôt que, telle que défendue au tournant du millénaire, la reconnaissance est souvent problématique, car on la confond avec une politique identitaire. Le modèle basé sur le statut qu'elle propose, à la différence du modèle identitaire qui valorise la spécificité d'un groupe, ne se limite pas au paradigme identitaire, mais cherche des solutions institutionnelles aux problèmes de reconnaissance<sup>6</sup>. C'est en ce sens qu'elle affirme que « *s'attaquer aux problèmes de reconnaissance erronés implique de changer les institutions* » (2000, p. 115).

Dans un deuxième temps, la distinction que Fraser (1995) opère entre reconnaissance et redistribution est analytique plus que pratique. En effet, dans un cadre capitaliste, les luttes pour la reconnaissance et pour la redistribution sont étroitement imbriquées. C'est en ce sens – et c'est un point sur lequel nous reviendrons – qu'une politique de reconnaissance qui fait mouche n'est pas suffisante. La chercheuse estime qu'elle doit être couplée à une politique de redistribution efficace des richesses pour que des sociétés aspirent à une réelle justice sociale. Par ailleurs, Fraser (1995) indique qu'une politique de redistribution efficace se doit aller au-delà de solutions « affirmatives », qui se contentent de cibler les populations pauvres. Des solutions « transformatrices » doivent

---

<sup>6</sup> Fraser (2000) s'intéresse par exemple aux lois de mariage, qui sont discriminatoires à l'endroit des couples homosexuels. Selon elle, s'attaquer à l'injustice de reconnaissance équivaudrait à reconnaître le mariage pour les conjoints de même sexe ou à dé-institutionnaliser l'institution du mariage en retirant des bénéfices qui y sont associés tels que l'assurance maladie.

être mises en place afin de s'attaquer « *aux structures profondément enracinées qui génèrent les désavantages de classe* » (Fraser, 1995, p. 85). Notons ici que les solutions « transformatrices » de redistribution présentée par la philosophe, comme des programmes de sécurité sociale universels ou l'imposition fiscale progressive, se limitent à renforcer l'État-providence. À l'instar de Sangster et Luxton (2013), nous estimons que la philosophe fait ici preuve de trop de retenue et que des solutions « transformatrices » se doivent de renverser les relations de productions inégalitaires du système capitaliste. Outre cette distinction sur la distribution, la conceptualisation de la justice sociale de Fraser demeure fort pertinente afin de mettre en lumière certaines des dynamiques propres à l'élaboration de politiques par l'État bolivien.

## 1.2 Reconnaissance et redistribution à l'ère du MAS

L'émergence d'une « nouvelle » gauche latino-américaine au tournant du millénaire ne peut être dissociée de l'héritage néolibéral des décennies précédentes et de la possibilité pour le sous-continent de faire face à la crise économique mondiale grâce à d'abondantes ressources naturelles. C'est ainsi que « *l'excédent fiscal et les taux élevés de la croissance annuelle des pays latino-américains joints à l'exportation de produits primaires viennent étayer un discours triomphaliste à propos d'une voie spécifiquement latino-américaine où se mêlent continuité et changement* » (Svampa, 2011, p. 112). Afin de soupeser continuité et changement à leur juste valeur, Carr et Webber (2013) proposent de classer les économies du sous-continent entre gauche radicale et « *gauche permise* »<sup>7</sup> (p. 4).

Selon ces auteurs, la gauche radicale offrirait une résistance réelle au capitalisme et à l'impérialisme tandis que la « gauche permise » ne serait qu'une version actualisée des tentatives des États latino-américains de soumettre les mouvements autochtones au néolibéralisme multiculturel dans les années 90. Le néolibéralisme culturel consistait à l'époque à céder des droits culturels aux populations autochtones d'Amérique latine à

---

<sup>7</sup> Le terme exact utilisé par les auteurs est celui d'« *izquierda permitida* ».

condition qu'elles ne remettent pas en question les fondements des économies néolibérales, ce qui avait eu pour effet de diviser les mouvements autochtones. Dans ce contexte, les auteurs estiment que l'expérience bolivienne conduite par le MAS se rapproche davantage de la « gauche permise », mais qu'elle a ceci de particulier d'être constamment menacée par les puissants mouvements sociaux de la gauche radicale du pays.

Cette interprétation n'est pas sans rappeler celle de Webber (2011), qui associe le processus de changement bolivien à un « néolibéralisme réinventé », c'est-à-dire une réponse tactique des classes dirigeantes boliviennes afin de conserver leur position sociale. Ces dernières usent donc de la boîte à outils qu'offre le néolibéralisme afin d'adapter les politiques sociales et économiques du pays sans pour autant transformer la structure de l'économie. Le chercheur estime que ce « néolibéralisme réinventé » s'observe entre autres par l'absence de changement dans les taux de pauvreté et d'inégalité du pays ainsi que par la cooptation et la division des mouvements ouvriers et paysans par l'État. Bien qu'il nie toute forme de cooptation, le vice-président Álvaro García Linera (2008) consent à l'adoption par l'État d'un capitalisme andin et amazonien. Selon lui, puisque le mouvement ouvrier fort et organisé permettant le communisme n'existe pas encore, « *l'heure est à l'obtention de l'égalité, à la redistribution de la richesse, à la conquête de nouveaux droits [...] afin de briser une chaîne de cinq siècles d'inégalités structurelles* » (García Linera, cité dans Svampa et Stefanoni, 2007, p. 153). Il s'agit certes d'une reconnaissance nécessaire et attendue dans un pays où 62 % de la population s'auto-identifie comme autochtone (Albó, 2008). Cependant, comme l'indique Webber (2011), le MAS semble promettre une décolonisation culturelle immédiate alors que le projet socialiste – projet qui a mené le mouvement au pouvoir – est remis à plus tard.

Bien que cette description du « néolibéralisme réinventé » nous semble fort pertinente et corresponde au glissement de la redistribution vers la reconnaissance décrit par Fraser (1995), une nuance mérite toutefois d'y être apportée. En effet, les données utilisées par Webber (2011; 2013) afin de démontrer l'absence de changement dans les taux de

pauvreté et d'inégalité ne reflètent plus aussi fidèlement qu'auparavant la réalité sociale et économique de la Bolivie. Les statistiques officielles les plus récentes indiquent que les taux de pauvreté de la population bolivienne ont diminué entre 2005 et 2011, passant de 59.6 % à 45 % (INE, 2014). Quant au coefficient de Gini, il marque lui aussi une baisse des inégalités entre 2005 et 2011, et ce tant en milieu rural qu'urbain<sup>8</sup> (Weisbrot, Ray et Johnston, 2009; INE, 2014). Selon le gouvernement bolivien, la redistribution de la richesse est notamment attribuable à la nationalisation partielle des ressources naturelles, surtout des hydrocarbures, et à l'implantation de programmes de transferts conditionnés. Ainsi, le MAS estimait qu'en 2013, environ 33% de la population bolivienne avait bénéficié d'un transfert monétaire facilitant, entre autres, l'accès à la scolarisation (*bono Juancito Pinto*), à la santé maternelle (*bono Juana Azurduy*) ou aux régimes de retraite (*Renta Dignidad*)<sup>9</sup> (État plurinational de Bolivie, 2014). Sans discréditer la thèse de Webber (2011; 2013), ces nouvelles données indiquent qu'une forme de redistribution de la richesse est en cours dans le pays andin.

Cela ne signifie pas, par ailleurs, qu'une redistribution des ressources productives pour les populations les plus pauvres est en marche ou qu'une profonde refonte de l'économie politique a eu lieu. Comme le note Spronk (2013), contrairement à l'expérience vénézuélienne ou cubaine, le gouvernement bolivien « *n'a pas développé d'expériences afin de socialiser les moyens de production ou renforcer les capacités d'autogestion via des usines contrôlées par les travailleurs ou des coopératives* » (p. 261). Ainsi, l'accroissement des taxes perçues par l'État dans le secteur du gaz naturel a mené à une augmentation considérable des revenus du pays. Or, cette hausse de revenu semble davantage attribuable à l'augmentation de la valeur du gaz sur le marché international qu'à la radicalité des politiques de l'État bolivien (Brabazon et Webber, 2014).

De plus, il nous semble que la redistribution en cours en Bolivie, qui inclut d'importants programmes de transferts conditionnés, se rapproche davantage de solutions

---

<sup>8</sup> Le coefficient de Gini de Bolivie est passé de 0,60 en 2005 à 0,47 en 2011 (INE, 2014).

<sup>9</sup> Les données désagrégées en fonction des programmes sont les suivantes : 1 951 509 enfants auraient bénéficié du *bono Juancito Pinto*; 1 040 834 personnes auraient eu accès à la *Renta Dignidad*; 64 726 mères et 544 147 enfants auraient bénéficié du *bono Juana Azurduy* (État plurinational de Bolivie, 2014).

« affirmatives » que « transformatrices ». Ces dernières n'abolissent pas les différences de classe, mais tendent, au contraire, à les modérer (Fraser, 1995). Comme le fait remarquer Nagels (2014), les programmes de transferts conditionnés mis en place par le MAS – bien qu'ils offrent l'avantage d'être universels – demeurent « assistancielles » en ce sens où ils apportent une assistance sans pour autant transformer les structures créant ce besoin d'assistance. La chercheuse estime en effet que ces programmes ne résolvent pas en eux-mêmes les causes structurelles de la pauvreté, car d'une part, ils n'imposent pas de limites au secteur privé dans l'organisation du bien-être et, d'autre part, ils ne s'accompagnent pas d'une importante réforme fiscale. En somme, les avancées du MAS en matière de lutte à la pauvreté et aux inégalités sont réelles et quantifiables. Ces avancées semblent par ailleurs correspondre à un type de libéralisme qui, comme le souligne Webber (2011), permet d'adapter les politiques sociales et économiques du pays sans pour autant transformer la structure de l'économie ou freiner la reproduction des classes sociales.

### **1.3 Du pain et des roses : à propos du féminisme socialiste**

La tendance accentuée depuis les années 90 à favoriser « l'injustice de la redistribution » aux dépens de « l'injustice de la reconnaissance » a également eu une incidence sur les luttes pour l'égalité des genres. Fraser (2001) soutient ainsi que la deuxième vague féministe a été cooptée dans un contexte de nouvelle expansion du néolibéralisme. C'est ainsi que, selon la chercheuse, « *les changements culturels valorisés par la seconde vague, salutaires en eux-mêmes, ont servi à légitimer des transformations structurelles des sociétés capitalistes qui sont aux antipodes de la vision féministe d'une société juste* » (2009, p. 99). Bien que la lecture de Fraser tende à sous-estimer les contestations d'ordre économiques durant la seconde vague féministe (Sangster et Luxton, 2013), elle a néanmoins le mérite de remettre à l'avant-plan le féminisme socialiste et l'importance des politiques de redistribution.



Au XXI<sup>e</sup> siècle, le courant féministe socialiste se veut plus inclusif, intégrant « *quiconque qui tente de comprendre la subordination des femmes de façon cohérente et systématique intégrant la classe et le sexe, ainsi que d'autres aspects de l'identité comme l'ethnicité ou l'identité sexuelle, dans une analyse visant à soutenir la libération des femmes* » (Holmstrom, 2003, p. 38). Le défi des féministes socialistes consiste donc à réaliser une analyse de classes qui prenne en compte d'autres aspects de l'identité tout en s'assurant que les revendications féministes intègrent une dimension antiraciste, anti-impérialiste et sensible aux enjeux de classe (Brenner et Holmstrom, 2013).

Certes, le mariage entre socialisme et féminisme n'est pas dépourvu de tensions (Hartmann, 1979). D'une part, comme le démontrent les avancées des féministes libérales de la deuxième vague, les gains de certaines féministes ne favorisent pas nécessairement les femmes les plus pauvres. Selon D'Atri (2013), les progrès en matière de représentation politique et de droits sexuels des femmes en Amérique latine masquent une pauvreté généralisée et une précarisation de la force de travail féminine. D'autre part, comme l'histoire nous l'a enseignée, l'arrivée au pouvoir d'un régime socialiste ne mène pas nécessairement à l'émancipation des femmes ou à l'élimination du machisme. Dans le contexte de la révolution sandiniste au Nicaragua, Molyneux (1985) a démontré que les autres priorités du gouvernement, le problème de pénurie matérielle et les concessions inévitables face à l'opposition politique ont compromis certains engagements de l'État par rapport à l'émancipation des femmes. La lutte pour l'égalité des genres ne doit pas être secondaire à la lutte contre le capitalisme (et inversement) puisque c'est la relation même entre le privé et le public qui crée les conditions nécessaires à la reproduction capitaliste (Motta, 2012).

En effet, comme démontré par les socialistes féministes, l'économie capitaliste repose sur le travail non rémunéré et largement invisible des femmes afin d'assurer la reproduction de la travailleuse et du travailleur comme force de travail (D'Atri, 2013). Le travail de reproduction sociale, « *qui inclut les responsabilités relatives à la préparation de la nourriture, à l'habillement et au logement, le soin et la socialisation des enfants, le soin des infirmes et des personnes âgées ainsi que l'organisation sociale de la sexualité* »

(Laslett et Brenner, 1989, p. 383), assure donc la perpétuation de modes de production et de structures engendrant l'inégalité des classes sociales. La mondialisation néolibérale a par ailleurs entraîné une crise de la reproduction sociale, dont les famines et la sous-alimentation sont quelques-unes des manifestations, pour les populations d'Amérique latine, d'Asie et d'Afrique (Verschuur, 2012). Une majorité des femmes des pays des Suds sont dorénavant intégrées dans l'économie « *comme productrices de travailleurs non seulement pour leurs économies, mais également pour les pays les plus industrialisés, en plus de devoir produire des marchandises bon marché destinées à l'exportation* » (Federici, 2013, p. 66). La mise en évidence du travail de reproduction sociale permet donc de dresser des liens entre le mode de production et le système d'égalité des genres, qui sont deux systèmes non seulement entremêlés, mais qui peuvent se renforcer mutuellement.

Dans un contexte où les femmes sont responsables de la majorité du travail reproductif en plus d'être simultanément poussées sur le marché du travail, comme le précise Spronk (2013), « *l'agenda féministe socialiste doit mener à une transformation fondamentale des relations sociales de production* » (p. 263). Les inégalités de genre et de classe s'inscrivent certes dans une réalité historique et sociale particulière (Benería et Roldán, 1987). C'est en ce sens que nous proposons ici de les situer par rapport aux mouvements de femmes latino-américaines et boliviennes.

#### **1.4 Féminisme socialiste en milieu rural bolivien**

Durant les années 60-70, à l'apogée des dictatures militaires en Amérique latine, les femmes latino-américaines montent au front. Intégrant partis politiques, syndicats et guérillas, elles sont souvent les premières à contester ouvertement les régimes autoritaires de l'époque (Falquet, 2007). Les rencontres féministes continentales et la désignation par l'ONU des années 1975-1985 comme étant la « Décennie de la Femme » contribuent à la visibilité internationale du féminisme dans le sous-continent. Or, les grandes institutions internationales poussent aussi des réformes néolibérales qui mettent brusquement fin à

des programmes sociaux étatiques dont bénéficiaient les femmes et les familles latino-américaines (Lind, 2003).

Au début des années 90, des lignes de rupture dans le mouvement féministe en Amérique latine émergent. Le mouvement se divise en un courant « institutionnaliste », qui épouse l'agenda des ONG internationales et effectue du lobbying auprès des États, et un courant « autonomiste », plus radical et organique (Martinez, 2008). Les critiques les plus virulentes du courant « autonomiste », émises par les Boliviennes et les Chiliennes, accusent le mouvement féministe « institutionnaliste » de défendre uniquement les intérêts des classes moyennes urbaines (González, 2012; Hernández Castillo, 2010). Les femmes autochtones de milieu rural estiment en outre recevoir peu d'appui dans leurs luttes pour la récupération des terres et la défense des droits ancestraux, en plus de voir dans le féminisme une source de division avec les luttes qu'elles mènent de concert avec les hommes (Hernández Castillo, 2010).

En Bolivie, les femmes des mouvements sociaux mixtes – c'est-à-dire les femmes affiliées à des syndicats paysans et des associations de quartiers – émettent des critiques semblables à l'endroit du mouvement féministe « institutionnaliste ». Les demandes de femmes de mouvements sociaux mixtes ruraux sont centrées sur l'obtention de ressources matérielles nécessaires à l'élévation de leur niveau de vie et c'est en ce sens qu'elles portent une attention particulière aux politiques de redistribution (Farah Henrich et Sánchez García, 2008; Spronk, 2013). Comme l'indiquent Farah Henrich et Sánchez García, (2008) les femmes de milieu rural se mobilisent prioritairement autour d'enjeux comme « *l'insécurité juridique en matière d'accès à la terre et la rareté de titres fonciers octroyés à des femmes, l'absence d'infrastructures routières ou de systèmes irrigation, l'absence de services de formation, d'assistance technique et d'accès au crédit* » (p. 93). Bien que les femmes de milieu rural bolivien n'adhèrent pas nécessairement à l'étiquette de « féministes socialistes », elles réclament elles-aussi une transformation fondamentale des relations sociales de production.

## **1.5 Concepts d'analyses**

L'impact des politiques agraires sur les femmes rurales dépend de la classe sociale à laquelle leur ménage appartient et de si cette classe sociale a bénéficié de ladite politique (Deere, 1985). Les politiques agraires ne sont par ailleurs jamais neutres sur le plan du genre. Ainsi, tout changement agraire a une certaine incidence sur le droit à la terre des femmes, la participation des femmes dans les organisations paysannes et la valorisation différentielle du travail selon le genre dans les sphères productives et reproductives (Rao, 2012). Dans le cadre de notre recherche, nous nous sommes plus particulièrement intéressée aux deux premiers aspects de l'égalité des genres en ce sens où toute tentative d'évaluer le travail (re)productif des femmes aurait nécessité une étude ethnographique de plus longue durée.

Rappelons que le concept même de ruralité est aujourd'hui remis en question, car il évoquerait une dualité rurale-urbaine masquant entre autres la diminution de l'activité agricole en milieu rural (Ruiz Bravo et Castro Bernardini, 2011). Sans présupposer de son étanchéité, le terme « milieu rural » nous semble encore pertinent. Malgré l'évolution des paysanneries, les populations rurales n'ont jamais été aussi nombreuses en valeur absolue et la population agricole est majoritaire au sein la population rurale à l'échelle internationale (Purseigle et Hervieu, 2009). En Bolivie, le travail rural agricole est prédominant indépendamment du genre et, en 2009, un peu plus de 75% de la population rurale du pays identifiait « l'agriculture, l'élevage et la chasse » comme son occupation principale (INE, 2014).

### **Les multiples facettes du droit à la terre**

Les débats universitaires portant sur le droit à la terre qui nous intéressent dans le cadre de notre recherche peuvent être classés en deux catégories : ceux dressant des distinctions entre droit individuel et droit conjoint et ceux s'intéressant à l'accès au foncier dans les

terres-territoires collectifs<sup>10</sup>. Avant toute chose, il importe de clarifier ce que nous entendons par droit à la terre. Selon la définition d'Agarwal (2012), le droit à la terre se distingue de l'accès à la terre en ce sens il sous-tend une reconnaissance de « *la propriété ou de l'usufruit, associés à une liberté plus ou moins grande de louer, hypothéquer, léguer ou vendre* » (p. 143). Nous ne pouvons donc pas traiter de droit à la terre dans les terres-territoires collectifs puisque les individus disposent généralement d'une liberté réduite en ce qui concerne la vente, la transmission, la location ou l'hypothèque de leurs parcelles de terre (INRA, 2008b). La nécessité de dresser une différenciation entre propriété foncière et contrôle foncier (ou propriété effective) est aussi fréquemment invoquée (Deere, 2011; Agarwal, 2012; Sánchez García, 2012). Ainsi, selon Deere (2011), le contrôle d'une terre se rapporte à la capacité de décider comment utiliser la terre et comment administrer les bénéfices qui en sont dérivés. Cette précision est importante, car en Amérique latine, il a été démontré que c'est souvent le chef de ménage, en l'occurrence l'homme, qui prend les décisions agricoles même si la terre est au nom de la femme (Sánchez García, 2012). Les multiples distinctions en matière de droits fonciers, qui dépassent par ailleurs les définitions sommaires que nous avons présentées, mettent en relief la variété de facteurs à prendre en compte lorsque l'on aborde la prise de décision agricole.

Les travaux pionniers d'Agarwal (2003; 2012), largement repris, pointent vers les avantages que procure le droit à la terre autonome pour les femmes en matière de bien-être, d'efficience ainsi que d'égalité et d'*empowerment*. Tout d'abord, le droit à la terre favoriserait le bien-être des femmes, mais également celui de leur famille, car les femmes seraient davantage portées à consacrer leurs ressources à la sécurité alimentaire de leur ménage (Agarwal, 2003). En ce qui concerne l'efficience, plusieurs chercheuses mettent de l'avant que les contraintes auxquelles font face les femmes rurales, comme leur manque de pouvoir décisionnel, influencent leurs capacités de cultiver leurs terres au meilleur de leurs compétences (Tripp, 2004; Jacobs, 2009). Le droit à la terre favoriserait

---

<sup>10</sup> À noter que nous nous référons ici au concept terre-territoire tel que formulé par Radcliffe (2014), qui souligne la nécessité d'arrimer la notion de terre-propriété à celle de territoire, comme unité spatiale porteuse de différenciations sociales. Le concept offre d'autre part l'avantage de pouvoir se référer simultanément aux deux systèmes de propriété collective en Bolivie : les terres communautaires d'origine (TCO) et les territoires autochtones originaires paysans (TIOC).

aussi l'égalité des genres, c'est-à-dire la position relative des femmes par rapport aux hommes, car il encourage l'égalité des droits aux ressources productives – comme la terre, l'accès au crédit ou à l'assistance technique – en plus de stimuler l'*empowerment* menant à la contestation des inégalités de genre à la maison et plus largement dans la société (Agarwal, 2012). Ramírez Carpio (2010) précise également que l'accès à la terre délimite la participation des femmes dans les organisations paysannes et entraîne généralement une plus grande reconnaissance sociale au sein des structures décisionnelles communautaires.

Malgré les nombreux avantages que semble procurer le droit à la propriété terrienne autonome pour les femmes, il demeure difficile de déterminer – en fonction du contexte – si c'est la propriété individuelle ou la propriété conjointe (femme et homme) qui est la plus favorable à l'égalité des genres et des classes en milieu rural (Deere, 2011). Comme le fait valoir Rao (2012), dans certaines circonstances, l'obtention de titres autonomes peut avoir comme conséquence néfaste de pousser les femmes à assumer la pleine responsabilité de la sécurité alimentaire de leurs ménages. De plus, le droit à la terre des femmes s'inscrit dans des relations de pouvoir et, notamment dans le cas de transmission par héritage, la résistance des hommes ne peut être sous-évaluée (Jackson, 2003). De manière générale, les femmes cherchent à maintenir une coopération et une coresponsabilité au sein de leur ménage et c'est en ce sens qu'il est important d'aborder l'aspect relationnel du droit à la terre (Rao, 2012).

Si les spécialistes des études de genre divergent quant aux avantages que procurent les droits autonomes versus les droits conjoints, l'accès à la terre des femmes dans les terres-territoires collectifs est quant à lui rarement évalué sous une lumière positive. Les études réalisées en Afrique subsaharienne mettent en relief la difficulté d'aborder l'égalité femmes-hommes dans un contexte où la prise de décision communautaire est assurée par des institutions qui sont largement dominées par des hommes (Whitehead et Tsikata, 2003; Tripp, 2004). Tripp (2004) estime ainsi que les revendications foncières des femmes sont rarement prises en compte dans les terres-territoires collectifs, car elles sont perçues par les autorités communales comme des tentatives de déstabiliser l'égalité des

genres et l'ordre public dans les communautés. Dans leur revue des réformes agraires en Amérique latine au tournant du millénaire, Deere et León (2001) relèvent également que les gains les plus faibles en matière de droit à la terre des femmes étaient dans les pays où les mouvements autochtones étaient les plus forts, car l'héritage de la terre basé sur les us et coutumes décourage l'égalité des genres. Globalement, la littérature existante démontre que le droit à la terre des femmes dans les terres-territoires collectifs est difficile à faire respecter puisqu'il dépend des dynamiques de pouvoirs locales et du rôle de l'État en tant qu'acteur majeur (Whitehead et Tsikata, 2003; Razavi, 2007). Soulignons par ailleurs qu'une étude de cas récente portant sur les droits fonciers en Équateur a souligné la difficulté des femmes autochtones équatoriennes de choisir entre droits individuels et collectifs, car elles articuleraient leurs demandes à partir de considération de genre et d'appartenance ethnique (Radcliffe, 2014).

Pour les paysannes et les paysans pauvres, l'accès à la terre est crucial car il représente le contrôle d'un important moyen de production dans une société axée sur les différences de classe (Deere, cité dans Chávez, 2009). Si le droit à la terre autonome pour les femmes semble favoriser l'égalité des genres, une attention particulière se doit d'être portée aux interactions entre genre et classe afin de bien évaluer les impacts de redistributions foncières (Deere et León, 2003). Bien que plusieurs incertitudes subsistent quant au droit à la terre des femmes, il nous semble essentiel que l'État promeuve ce droit, que ce soit par l'octroi de titres individuels ou conjoints. Dans le cas de terres-territoires collectifs, le rôle de l'État est aussi central, car les initiatives locales en matière d'accès à la terre des femmes se heurteront à de nombreuses barrières si elles ne sont pas appuyées par des changements au niveau national (Baranyi, Deere et Morales, 2004). Les voix des femmes dans les processus décisionnels d'organisations paysannes locales et nationales sont donc particulièrement importantes à prendre en compte (Whitehead et Tsikata, 2003; Rasavi, 2007; Lastarria-Cornhiel, 2011).

### **Les voix des femmes dans les organisations paysannes**

La participation des femmes dans les organisations paysannes locales et nationales, comme les syndicats, les communautés et les coopératives, est en effet un aspect important de l'égalité des genres en milieu rural. Il ne peut être assumé qu'une participation indirecte, c'est-à-dire via l'homme-chef de ménage, équivaut à une participation directe. Des études ont ainsi démontré que les hommes membres de coopératives ne partageaient pas nécessairement les connaissances techniques acquises via leur coopérative avec leurs femmes non-membres (Deere, 1985). Il est tout aussi problématique que des projets destinés aux femmes paysannes s'appuient exclusivement sur une extension de leur rôle domestique sans prendre en compte leur rôle de productrices agricoles (Deere, 1985).

Certes, les inégalités femmes-hommes ne peuvent non plus être renversées par de simples changements cosmétiques comme l'accroissement du nombre de femmes dans les organisations paysannes (Mohanty et Miraglia, 2012). Plusieurs études portant sur le milieu rural bolivien indiquent en effet que bien qu'elles soient présentes dans des réunions communales ou syndicales, les femmes expriment peu leur opinion en public (Pape, 2008; Burman, 2011). L'analyse de la participation des femmes dans les organisations paysanne implique donc de s'intéresser au leadership féminin et aux voix des femmes dans ces organisations, c'est-à-dire à « *leur capacité de s'exprimer, de fixer l'ordre du jour et d'orienter les conversations* » (Dosh et Kligerman, 2010, p. 216).

Il s'avère important d'augmenter la portée des voix des femmes dans les organisations paysannes pour favoriser l'égalité des genres, pour défendre leur droit à la terre (surtout dans des contextes de décentralisation) et pour assurer le succès de transformations sociales majeures. En effet, les syndicats et les coopératives mettent en place des programmes favorisant l'accès à la terre, au crédit, à l'assistance technique et aux canaux de commercialisation auxquels les femmes ne peuvent bénéficier via une participation indirecte (Deere, 1985). Ensuite, les femmes doivent assurer des rôles de direction dans les organisations paysannes de territoires collectifs et de terres communales afin de sécuriser leur droit à la terre. Même si la littérature fait état des nombreux dangers de la décentralisation pour l'égalité des genres, l'accroissement du pouvoir décisionnel des



femmes dans certaines organisations rurales laisse entrevoir des progrès possibles (Whitehead et Tsikata, 2003). Deere (2011) donne l'exemple des « clubs de mères » dans l'Orient bolivien qui aurait mené à la formation d'une organisation autonome en 1985, la Centrale intercommunale de femmes capitaines de l'Isoso (CIMCI). L'organisation, qui opère de façon parallèle à son analogue masculin, permet aujourd'hui aux femmes de la région de défendre une position forte quant à leurs droits à la terre et aux ressources naturelles à l'intérieur d'un territoire autochtone originaire paysan (TIOC).

Enfin, l'augmentation de la participation de femmes dans les organisations paysannes est nécessaire afin de construire une vision collective de transformations anticapitalistes et mettre en place des alternatives à la privatisation (Brenner, 2014). La pénétration de l'économie de marché et de nouveaux processus de privatisation influent de plus en plus sur le contrôle des terres dans les territoires collectifs en Bolivie. Dans ce contexte, Lastarria-Cornhiel (2011) estime que la participation des femmes dans les organisations locales « *peut augmenter leur pouvoir démocratique et diminuer les effets négatifs de l'influence croissance de l'économie de marché* » (p. 33). Certaines chercheuses (Brenner et Holmstrom, 2013; Brenner, 2014) se réfèrent également à l'engagement des femmes dans la *Vía Campesina*, importante coalition internationale paysanne, afin d'illustrer comment les femmes sont centrales à la transformation des relations de productions paysannes. Liant la lutte anti-néolibérale à celle pour l'égalité de genre, la déclaration de la 3<sup>e</sup> Assemblée de la *Vía Campesina* stipule :

Pour parvenir à la souveraineté alimentaire, nous nous engageons, en tant que femmes de la *Vía Campesina*, à lutter pour une réforme agraire intégrale et pour éliminer toutes les formes de violences que génèrent les modes de production capitaliste qui sont à l'origine de la crise alimentaire mondiale, du changement climatique, de l'avancée des monocultures, des OGM et de l'agrobusiness. (2012, p. 441)

Le succès de transformations agricoles radicales, de la défense du droit à la terre et, plus généralement, de l'égalité entre les genres passe donc par une participation accrue des femmes dans les organisations rurales. Cela étant, bien que les voix des femmes soient davantage prises en compte dans les processus décisionnels de certaines organisations

paysannes comme la Vía Campesina, leur incorporation est parfois très lente et plusieurs obstacles minent leur participation (Desmarais, 2012).

En plus de favoriser le droit à la terre et le droit au statut de membre de coopératives des femmes, l'État peut être un joueur important afin de favoriser l'égalité des genres dans les organisations paysannes. Les politiques agraires étatiques « *doivent encourager et mettre en place des structures pour les femmes qui veulent participer, afin qu'elles soient en mesure de surmonter la possible résistance des hommes et qu'elles participent efficacement* » (Deere, 1985, p. 1050). L'État doit donc s'assurer d'alléger les responsabilités domestiques des femmes, qui limitent souvent l'accession des femmes à des postes de direction. Puisque les plus faibles degrés d'éducation et de formation limitent la participation des femmes rurales (Pape, 2008), des programmes de leadership, de formation agricole et d'alphabétisation doivent être encouragés. L'État peut également favoriser le leadership féminin dans les organisations paysannes en favorisant la coopération entre les organisations des femmes et les organisations paysannes (Deere, 1985).

En bref, une analyse socialiste féministe de l'impact des réformes agraires en milieu rural implique de s'intéresser au droit à la terre des femmes, qui représente le principal moyen de production en milieu rural. La participation des femmes aux processus décisionnels des organisations paysannes, étroitement liée au droit à la terre, est également nécessaire à la construction d'une vision collective de transformations anticapitalistes. En implantant des politiques agraires réellement transformatrices, l'État est en mesure de transformer ces deux composantes clefs des inégalités de genre et de classe en milieu rural.

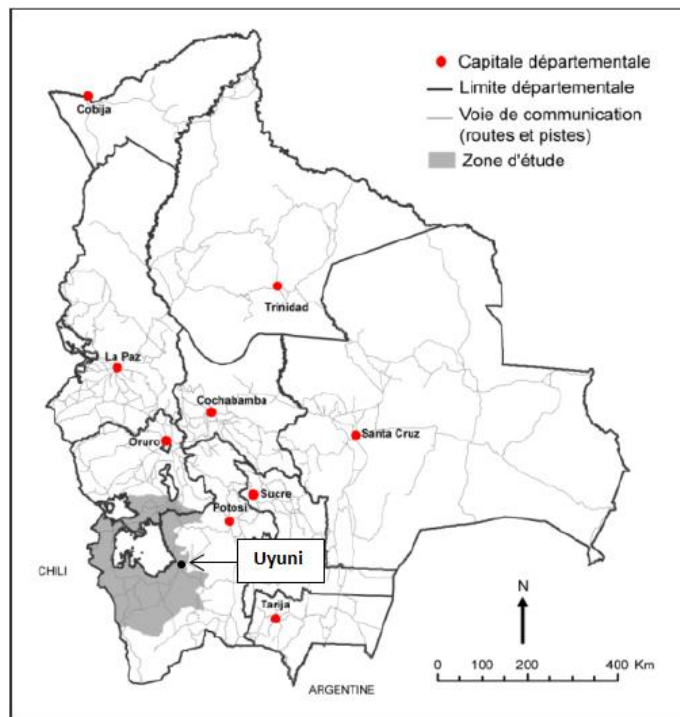
## **1.6 Méthodologie de la recherche**

Afin de soupeser l'influence des politiques agraires du MAS sur l'égalité des genres et d'opérationnaliser nos questions de recherche, nous avons réalisé une étude de cas dans l'Altiplano Sud de Bolivie. Nous nous sommes plus particulièrement intéressée aux

opinions de dirigeantes et de dirigeants d'organisations paysannes de la zone Pésalar de l'Altiplano Sud. Le choix du lieu de la recherche s'explique, tout d'abord, par le fait que les dynamiques agraires et le militantisme des organisations rurales de l'Altiplano Sud ont été relativement peu étudiés en comparaison à celles de l'Orient. La région est pourtant le berceau de syndicats et d'associations qui ont mené de nombreux combats en faveur de la collectivisation des ressources naturelles et qui sont particulièrement influents au niveau national (Ragonese et Quisbert Salinas, 2005; Mamani Machaca, 2007). De plus, nous avons déjà réalisé un stage d'une durée de deux mois et demi en 2010 auprès de la radio d'un syndicat paysan de la région, la Fédération régionale unique des travailleurs paysans de l'Altiplano Sud (FRUTCAS). Ce stage préalable a facilité notre recherche terrain, car nous avons une connaissance préalable des enjeux historiques, économiques et sociaux-culturels des communautés étudiées (Apentiik & Parpart, 2006).

### Carte 1.

#### État plurinational de Bolivie et zone d'étude



Source : Adaptation de Vassas Toral (2011).

Notre principale méthode de collecte de données, l'entrevue semi-dirigée, nous a permis d'obtenir des données de première main et d'orienter les observations des participantes et participants en fonction des thèmes clés identifiés dans notre cadre théorique. La méthode se prête bien au thème complexe de la dimension genre des changements agraires en ce sens où elle permet « *d'aller au-delà des comportements visibles afin d'interroger les croyances, stratégies et croyances invisibles qui sous-tendent ces comportements* » (Francis, cité dans Willis, 2006). De plus, le recours aux entrevues permet aux individus interrogés de participer à la construction de savoir sur leur vie, ce qui constitue un axe important des recherches féministes. Comme le spécifie Undurraga (2012), les recherches féministes tendent à remettre en question les présupposés stipulant que le non-engagement et l'objectivité sont les fondements d'un processus de recherche.

Un séjour de recherche terrain en deux volets a été réalisé de mars à la mi-juin 2014. Le premier volet, d'une durée de deux mois, était constitué d'entrevues exploratoires avec des informatrices et des informateurs clés provenant d'universités ou de centres de recherche de Cochabamba et de La Paz. Le deuxième volet de la recherche, se déroulant de début mai à la mi-juin, a eu lieu dans l'Altiplano Sud. Bien que basée à Uyuni, nous nous sommes néanmoins déplacée dans la zone d'étude afin de réaliser des entrevues avec des membres d'organisations paysannes.

Au total, 27 entrevues formelles d'une durée approximative de 45 minutes chacune ont été réalisées : 12 auprès d'informatrices ou d'informateurs clés et 15 auprès d'individus ayant occupé des postes de direction ou étant membres d'organisations paysannes. En ce qui concerne la première catégorie d'individus interrogés, soit les informatrices clés et les informateurs clés, le recrutement s'est fait en fonction des critères suivants : (i) individus appartenant à un centre de recherche ou une université s'intéressant à la dimension genre de l'agriculture; (ii) individus appartenant à un centre de recherche ou une université ayant une présence dans l'Altiplano Sud; (iii) consentement à participer à la présente recherche de l'individu. Pour ce qui est de la seconde catégorie de participantes et de participants, le choix de faire appel en priorité à des individus occupant des postes de direction dans des organisations paysannes s'explique par le fait qu'ils sont généralement

mieux informés quant aux politiques agraires nationales et aux processus décisionnels au sein de leurs organisations.

**Tableau 2.**  
**Échantillon de recherche**

<b>Catégorie de participantes et de participants</b>	<b>N</b>
Femmes occupant un poste de direction dans une organisation paysanne	5
Femmes ayant occupé un poste de direction dans une organisation paysanne	2
Femmes membres d'une organisation paysanne	3
Hommes occupant un poste de direction dans une organisation paysanne	3
Hommes ayant occupé un poste de direction dans une organisation paysanne	2
Informatrices clés (universitaires ou chercheuses)	8
Informateurs clés (universitaires ou chercheurs)	4
<b>Total</b>	<b>27</b>

**Source : Élaboration de l'auteure**

La totalité des individus interrogés a été recrutée par échantillonnage en boule de neige, c'est-à-dire que nous avons fait appel au système de relations des participantes et des participants. La taille de l'échantillon et la technique de recrutement ne peuvent certes pas prétendre à la représentativité statistique (Beaud, 2010). Nous nous sommes par ailleurs assurée d'avoir un échantillon diversifié en ce qui a trait à l'âge, au genre et au lieu de résidence des individus interrogés. Une attention toute particulière a été portée à la dimension genre de l'échantillon, car nous estimions qu'il était particulièrement important de renverser le biais négatif qui tend à exclure les femmes des recherches portant sur l'économie politique du changement agricole (Razavi, 2012).

Tous les individus interrogés dans le cadre de cette recherche se sont vus remettre un formulaire de consentement, élaboré en étroite collaboration avec le Bureau d'éthique et

d'intégrité de la recherche de l'Université d'Ottawa. Le formulaire de consentement offre notamment le choix aux participantes et aux participants de garder l'anonymat et de ne pas se faire enregistrer. Ledit formulaire spécifie aussi que les individus souhaitant participer à la recherche peuvent refuser de répondre à certaines questions sans risque de représailles et qu'ils sont libres de se retirer de la recherche en tout temps.

### **Limites de la méthode**

Comme anticipé, un des principaux défis de notre recherche fut de recruter des participantes et des participants ainsi que d'établir des liens de confiance avec eux dans le cadre du deuxième volet de la recherche terrain. Notre position comme femme blanche, occidentale, éduquée et de classe moyenne-aisée a certes conditionné notre accès aux communautés rurales étudiées. Dans ce contexte, comme l'indique Henshall Momsen (2006), des efforts pour surmonter les relations hiérarchiques entre la chercheuse et les individus interrogés doivent être réalisés, ce qui nécessite une réflexivité constante. Tout d'abord, le fait que nous ayons déjà résidé dans une des communautés étudiées s'est révélé crucial afin d'établir un premier contact avec des personnes ressources. Notre maîtrise de la langue d'usage des organisations rurales, dans ce cas-ci l'espagnol, s'est également révélée importante. Ensuite, nous avons tenté de mettre les individus interrogés le plus à l'aise possible grâce à diverses stratégies : en leur offrant des feuilles de coca, en acquiesçant à leurs réponses et en leur donnant des exemples provenant de notre propre réalité lorsque nous étions nous-même interrogée.

Un autre des défis de notre recherche fut de produire une recherche réellement féministe, ce qui inclut notamment des efforts de notre part afin de redonner aux communautés étudiées (DeVault, 1996). Ainsi, comme le spécifie Henshall Momsen (2006), la recherche universitaire peut facilement être interprétée « *comme impérialiste et construite de façon à ce que la chercheuse ou le chercheur puisse obtenir un diplôme ou rédiger un article afin d'obtenir une promotion* » (p. 11). À ce sujet, il importe de spécifier que nous

n'avons pas pu organiser une séance de restitution des résultats en Bolivie puisque nous ne disposions pas de suffisamment de temps afin de procéder à l'analyse des résultats durant notre recherche terrain. Nous comptons toutefois envoyer par courriel un résumé de nos résultats de recherche aux participantes et aux participants qui ont exprimé le désir de recevoir ces résultats.

Les entrevues semi-dirigées impliquent également des risques quant au possible biais d'individus interviewés, lesquels ont pu choisir de présenter stratégiquement l'information (Willis, 2006). Afin de minimiser ce biais, nous avons procédé à une triangulation des données (Savoie-Zajc, 2010), c'est-à-dire que nous avons eu recours à deux autres méthodes de collecte de données complémentaires : l'observation directe et l'analyse de documents. En ce qui concerne l'observation directe, nous avons assisté aux rassemblements de diverses organisations paysannes : un atelier destiné aux membres d'une organisation économique paysanne de quinoa à Uyuni, une assemblée d'un syndicat paysan à Uyuni et une assemblée communautaire dans le village de Calcha « K ». Notons que nous résidions dans une famille durant le deuxième volet de notre recherche terrain ce qui nous a permis d'accroître notre connaissance des communautés étudiées. Enfin, cette thèse repose également sur une analyse de documents détaillée incluant des politiques agraires étatiques, des rapports gouvernementaux, des rapports de recherche de sources variées et des articles scientifiques.

## CHAPITRE 2

### Des politiques agraires entre continuité et changement

*Depuis 1952, les gouvernements successifs ont favorisé l'agro-industrie et cela se poursuit avec le gouvernement actuel. Le secteur paysan est un secteur pauvre, vulnérable et non viable. L'industrie, a contrario, est viable. Il me semble contradictoire dans ce contexte que l'État choisisse d'investir dans l'industrie alors que le petit producteur continue à être marginalisé<sup>11</sup>. - Juan Carlos Alarcón, Directeur CIPCA-Cochabamba.*

« *Nous cultivons les fruits de notre essor économique* », déclarait le vice-président Álvaro García Linera en entrevue en août 2013 (cité dans Osorio et Suruco, 2013, p.1), spécifiant d'un même souffle que le processus de changement impulsé par le MAS avait engendré une réorientation et une démocratisation de l'économie agricole du département de Santa Cruz dont bénéficiait l'ensemble du pays. Avant de se pencher sur les déclarations triomphalistes du bras droit d'Evo Morales et sur les politiques agraires du MAS, il importe de les situer dans un contexte historique plus large. Ce chapitre propose donc une revue, forcément partielle et incomplète, des principales politiques agraires boliviennes évaluées à la lumière des principes de justice sociale et d'égalité des genres présentés dans le chapitre 1. Nous estimons que la justice sociale en matière de politiques agraires doit comprendre à la fois des politiques de redistribution de terre sensible à la dimension genre et une reconnaissance des systèmes fonciers autochtones.

Les deux réformes agraires pré-MAS, soit celle instiguée par le Mouvement nationaliste révolutionnaire (MNR) et la loi INRA, n'ont pu mettre fin à l'inégale répartition dans l'ensemble du pays. Ces réformes se sont également révélées peu progressistes par rapport au reste du sous-continent quant à l'intégration des intérêts de femmes. Poussé au pouvoir par le vote rural, le gouvernement Morales a d'abord misé sur un processus

---

<sup>11</sup> Citation originale : « *Desde 52, siempre han favorecido la agroindustria y ahora sigue el gobierno actual. El sector campesino es un sector pobre, vulnerable y no viable. Al lado hay la industria que era viable. Eso ha sido contradictorio, el Estado ha invertido en la industria pero el pequeño productor sigue siendo excluido* ». (J. C. Alarcón, communication personnelle, 17 avril 2014).



d'assainissement des terres renouvelé, mis en évidence dans la Loi de reconduction de la réforme agraire et la nouvelle Constitution. Les trois lois portant sur la souveraineté alimentaire adoptées lors du deuxième mandat de Morales mettent quant à elles davantage l'accent sur la reconnaissance des systèmes fonciers et productifs autochtones. En ce qui concerne la dimension genre des politiques agraires du MAS, il nous semble que la redistribution de terres aux femmes et l'inclusion d'organisations de femmes rurales ne peuvent pas être dissociées de processus d'exclusions plus large.

## **2.1 La terre à celui qui la travaille : les réformes pré-MAS**

Les politiques agraires de l'État bolivien antérieures à l'arrivée au pouvoir du MAS ont été influencées par des organisations aux intérêts contrastés. Ainsi, la première réforme agraire contemporaine, mise en œuvre par le MNR en 1953, se base sur le principe fréquemment cité de « *la terre à celui qui la travaille* » (INRA, 2008a). La Confédération syndicale unique des travailleurs paysans (CSUTCB) promeut ensuite la vision plus individualiste de « *la terre à celui qui la travaille personnellement* » tandis qu'une conception néo-autochtone, notamment soutenue par le leader aymara Felipe Quispe, se fonde sur « *l'autonomie politique administrative et autodétermination territoriale pour les peuples autochtones* » (Urioste, 2005, p. 5). Les deux réformes agraires pré-MAS, dont les impacts sont certes variables en fonction des régions, n'ont pas réussi à mettre fin à la forte concentration de la terre héritée de la colonisation.

Durant la période coloniale, la couronne espagnole met en place un système d'haciendas, soit une organisation des terres qui impose notamment aux autochtones de travailler gratuitement quatre jours par semaine pour les grands propriétaires espagnols (INRA, 2008a). Des formes d'organisation sociale et de propriété terriennes autochtones sont par ailleurs maintenues à condition qu'elles s'acquittent de taxes foncières, notamment aux abords des plus importantes mines du pays. Suite à l'indépendance en 1825, des gouvernements successifs procèdent à l'expropriation de terres communales dans les régions de l'Altiplano et des Vallées, ce qui mène à une série de révoltes de la paysannerie aymara et quechua (Assies, 2006; Albó, 2008). Un recensement agraire

datant de 1950 fait état de la répartition hautement inégalitaire des terres dans la Bolivie prérévolutionnaire : 7000 propriétaires possèdent 95 % de la superficie des terres cultivables du pays, et seulement 0,8 % de cette superficie est effectivement labourée (Rivera Cusicanqui, 1984). La guerre du Chaco, qui oppose la Bolivie au Paraguay, canalise par ailleurs un processus de syndicalisation et contribue à l'émergence de nouveaux partis politiques radicaux, comme le MNR. Lorsqu'il accède au pouvoir en 1952, le MNR instigue le suffrage universel, l'éducation en milieu rural et une ambitieuse réforme agraire.

La réforme agraire de 1953 se base sur le principe révolutionnaire stipulant que la force de travail est le moteur de l'acquisition et la conservation de la propriété terrienne, d'où sa devise « *la terre à celui qui la travaille* » (INRA, 2008a). Cette réforme mise, dans un premier temps, sur la libération des travailleurs agricoles des conditions de servitude et sur la restitution de terres aux communautés autochtones. Un autre des objectifs centraux de la réforme est de stimuler une plus grande productivité des terres, d'attirer de nouveaux capitaux et de favoriser la commercialisation de l'industrie agroalimentaire.

En quarante ans, la mise en œuvre de la réforme agraire mène à la distribution de près de la moitié des terres du territoire bolivien (INRA, 2008a). Les données portant sur la distribution des terres varient grandement, mais attestent d'une concentration renouvelée des terres en raison notamment de l'usurpation de la réforme par les dictatures militaires<sup>12</sup> (Enzina, 2008; INRA, 2008a). Cette réforme a aussi des impacts différenciés selon les régions. D'une part, elle convertit les paysans en petits propriétaires dans les Vallées et dans l'Altiplano, et, d'autre part, elle promeut le développement d'une agriculture capitaliste en transformant les haciendas agricoles de l'Orient en industries agroalimentaires (Ormechea, 2007). Plusieurs auteurs (Assies, 2006; Bottazzi et Rist, 2012) indiquent en outre que la réforme conduite par le Mouvement nationaliste révolutionnaire néglige les peuples autochtones de l'Orient en plus de faire abstraction de

---

<sup>12</sup> À titre d'exemple, l'INRA (2008a) estime qu'un peu plus du tiers des terres furent redistribuées de manière frauduleuse durant le régime militaire d'Hugo Banzer, entre 1974 et 1978.

l'appartenance ethnique et culturelle des populations rurales en bannissant le terme « autochtone » des discours officiels (au profit du terme homogénéisant de « paysan »).

Les vagues de mobilisations des populations autochtones et paysannes de l'Orient au début des années 90 et la demande croissante de produits agricoles à l'échelle internationale incitent ensuite l'État bolivien à adopter une nouvelle réforme agraire. Guidé par les principes de libération du commerce promus par la Banque mondiale, le gouvernement de Sánchez de Lozada promulgue la loi INRA en 1996 (Ormecha, 2007; Colque et Soria Galvarro, 2014). Elle s'inscrit dans ce qu'Assies (2006) qualifie « *d'ère du multiculturalisme* [en Bolivie] » (p. 590), qui représente une période durant laquelle l'État consent à accorder une série de droits sociaux, culturels et économiques aux populations autochtones tout en poursuivant des réformes fondées sur les mécanismes de marché.

La réforme de 1996 possède d'ailleurs ce caractère hybride propre aux politiques gouvernementales en ce sens où elle différencie les propriétés terriennes en fonction de leur utilité « sociale » (non mercantiliste) ou de leur utilité « socio-économique »<sup>13</sup>. La catégorie de terres communautaires d'origine (TCO), qui constitue une forme collective de propriété agraire dans laquelle les peuples autochtones titulaires peuvent développer leur propre système d'organisation, est ainsi reconnue pour son utilité « sociale » (Lacroix, 2012). Selon Ormechea (2007), cette classification ne sert qu'à préserver la concentration des terres dans les meilleures zones agricoles puisque la majorité des haciendas ont effectivement une utilité « socio-économique ». La loi INRA met aussi en branle un processus de redistribution des terres de l'ensemble du pays, chapeauté par l'Institut national de réforme agraire (INRA). Ce processus consiste à réviser, sur une période de dix ans, la légalité des titres octroyés par l'État lors de la première réforme agraire ainsi qu'à délimiter, via satellite, les frontières des terres (Urioste, 2010).

---

<sup>13</sup> Le *solar* rural, la petite propriété, la propriété coopérative et les TCO sont des propriétés terriennes possédant une utilité « sociale » tandis que la propriété moyenne et la grande entreprise agricole ont une utilité « socio-économique ».

Malgré certains progrès liés à la titularisation de terres communautaires d'origine (TCO) dans l'Orient, cette deuxième réforme échoue à rendre plus égalitaire la répartition des terres. D'une part, elle se heurte à la résistance de communautés paysannes et autochtones de l'Altiplano. Estimant que la réforme profite davantage aux communautés autochtones de l'Orient, la CSUTCB refuse que la loi INRA soit implantée dans l'Altiplano avant 2004 (Bottazzi et Rist, 2012). D'autre part, le processus de redistribution s'avère long, coûteux et bureaucratique (Urioste, 2009). Même les données les plus généreuses concernant la réforme indiquent que dix ans après sa mise en œuvre, moins de 33 % des terres incluses dans le processus de redistribution<sup>14</sup> ont effectivement été redistribuées en 2007 (INRA, 2008a). Le tableau 3 donne un aperçu de la lenteur du processus :

**Tableau 3.**

**État de la redistribution des terres en Bolivie : 1996-2007**

État	Superficie en hectares	Superficie en pourcentage (%)
Redistribuées	34 810 060	32,61
En processus	14 529 111	13,61
À redistribuer	57 413 552	53,78
Superficie totale des terres incluses dans le processus de redistribution	106 751 751	100%

Source : INRA (2008a, p.129).

En somme, la réforme agraire de 1953, qui a entraîné une redistribution des terres dans l'Altiplano et les Vallées, a toutefois fait abstraction de l'appartenance ethnique et culturelle des populations rurales. À contrario, la seconde réforme agraire bolivienne a mis l'accent sur la reconnaissance des terres autochtones par la création de la catégorie de terres communautaires d'origine. La loi INRA s'inscrit par ailleurs dans un contexte de

<sup>14</sup> À noter que la superficie totale des terres incluses dans le processus de redistribution équivaut presque à la totalité de la superficie du pays. La Bolivie occupe une superficie de près de 110 millions d'hectares et un peu plus de 106 millions d'hectares devaient être redistribués lors de la deuxième réforme agraire (INRA, 2008a).

libération du commerce qui vise à préserver la concentration des terres dans les meilleures zones agricoles.

## **2.2 La terre à celle qui la travaille : dimension genre des premières réformes**

Évaluant la dimension genre de l'ensemble des réformes agraires mises en place dans le contexte néolibéral des années 80 et 90 en Amérique latine, Deere et León (2001) estiment que, malgré l'implantation de deux importantes réformes agraires, la Bolivie accuse du retard par rapport aux autres pays du sous-continent. La réforme agraire mise de l'avant par le MNR en 1953 établit que « *les individus de 18 ans et plus, les mariés de 14 ans et plus ainsi que les veuves ayant des enfants mineurs [...] sont dorénavant déclarés propriétaires des parcelles qu'ils possèdent et travaillent* » (art. 78, 1953). La majorité des femmes rurales mariées et célibataires sont par conséquent exclues de bénéfices de cet article.

Quant à la redistribution de terres prescrite par la réforme, elle est destinée à l'« *unité familiale productive* » et la titularisation qui en résulte se fait au nom du « *chef du ménage* » (art. 83, 1953). Comme l'indique Sanjinés Delgadillo (2009), le concept de l'homme-chef de ménage représente un des principaux mécanismes d'exclusion des femmes comme bénéficiaires directes de cette réforme. Ainsi, entre 1956 et 1960, c'est-à-dire durant la période d'expansion de la première réforme agraire en sol bolivien, on estime que seulement 1,2 % des titres octroyés par l'État ait été distribué à des femmes (Salazar, 2003). Quant aux terres communales de l'époque, les hommes sont considérés comme étant les seuls copropriétaires et il n'existe aucune reconnaissance explicite des droits des femmes à l'intérieur de ces terres (Colque et Soria Galvarro, 2014). En bref, cette première réforme, qui semble neutre en matière d'égalité des genres, bénéficie principalement aux hommes (Deere, 1985; Sanjinés Delgadillo, 2009).

La réforme agraire de 1996, qui combine mécanisme de marchés et reconnaissance des terres communautaires d'origine (TCO), met davantage en relief le droit à la terre des

femmes (Nina, 2009). Ainsi, l'article 3 de la loi INRA (1996) stipule que l'État s'engage à mettre en place « *des critères d'équité dans la distribution, l'administration, la propriété et l'exploitation de terre en faveur de la femme, indépendamment de son état civil* ». Cet article, qui consent aux femmes un accès équitable à la terre, est intégré à la loi afin de répondre aux revendications de mouvements de femmes urbaines plutôt qu'aux demandes de femmes paysannes (Salazar, 2003). La loi INRA n'établit par ailleurs aucun mécanisme concret afin d'implanter le droit à la terre des femmes (Deere, 2011). Des résolutions administratives, adoptées au début des années 2000, préciseront par la suite l'obligation d'inscrire le nom de la femme à côté de celui de l'homme lors de l'assignation de titres fonciers conjoints par l'État.

Malgré ces quelques dispositions destinées à promouvoir le droit à la terre des femmes, les statistiques officielles relatives à la loi INRA indiquent que la brèche entre les genres en termes d'attribution des terres est loin d'être colmatée. Ainsi, pour la période de 1997 à 2005, non seulement plus de titres continuent d'être accordées aux hommes, mais la superficie des terres octroyées à ces derniers est près de 5 fois supérieure à celles attribuées aux femmes (INRA, 2008b). Quant à l'apparition de la catégorie de TCO, elle s'avère peu favorable à l'égalité des genres en ce sens où elle tend à rendre invisible le droit à la terre des femmes. Comme démontré dans le tableau 4, la superficie des terres redistribuées aux femmes ou conjointement aux hommes et aux femmes reste de loin inférieure à la superficie des terres octroyées aux hommes et à celles accordées aux personnes morales :

**Tableau 4.**

**Superficie en hectares de terres redistribuées par l'État bolivien (1997-2008)**

Année	Femme	Conjointe	Homme	Personne morale
1997		125 999	7 752	34 787
1998				8 515
1999	1 205		9 313	679 690
2000	2 119	273	8 162	245 963
2001	14 568	12 480	85 231	1 384 931
2002	6 861	7999	59 883	879 263

2003	50 874	120 341	236 220	1 571 742
2004	46 184	71 273	311 217	786 834
2005	94 528	227 457	411 586	1 709 275
2006	39 092	130 438	204 973	2 948 158
2007	41 649	87 949	144 596	3 796 786
2008	83 660	218 132	336 020	3 596 116
<b>Total</b>	<b>380 738</b>	<b>1 002 340</b>	<b>1 814 952</b>	<b>17 642 059</b>

Source : INRA (2008b, p. 38).

À l'aube de l'arrivée au pouvoir d'Evo Morales, la brèche entre les genres en ce qui concerne le nombre de titres octroyés et leur superficie persiste donc malgré de timides avancées.

### 2.3 Les politiques agraires « massistes » en perspective

Certaines problématiques agraires enracinées dans le modèle de développement bolivien depuis l'époque coloniale – comme les difficultés liées au développement rural, l'exclusion autochtone et les inégalités en termes d'accès à la terre – refont surface lors de la campagne électorale présidentielle menant à l'élection du MAS en 2005 (Urioste, 2009). Ces problématiques sont également le fer de lance du Mouvement des paysans sans terre de Bolivie (MST-B), qui émerge au tournant du millénaire (Saisari, 2009). Une fois qu'il prend les rênes du pouvoir, le gouvernement « massiste » met en place diverses politiques destinées, d'une part, à rectifier le tir de la réforme agraire de 1996 et, d'autre part, à accroître la souveraineté alimentaire du pays.

#### La volonté d'une nouvelle réforme agraire

Un des piliers fondamentaux de la plateforme gouvernementale de 2006 du MAS est celui de la terre-territoire. Le pilier renvoie à la nécessité de « résoudre les problèmes de terres et territoires en Bolivie, comme une partie intégrante du processus de décolonisation destiné à construire une Bolivie digne, souveraine et productive, où tous

*les Boliviens pourront vivre bien* » (INRA, 2008a, p. 185). À la veille de l'adoption de sa réforme agraire, le président Morales précise « *qu'éradiquer les latifundiums équivaut à détruire le colonialisme une fois pour toutes dans les régions rurales* » (Morales, cité dans Enzina, 2008, p. 218).

C'est ainsi qu'afin d'accélérer le processus de redistribution des terres entamé en 1996, le gouvernement instigue la Loi de reconduction de la réforme agraire (loi 3545), qui sera approuvée en novembre 2006. Outre une disposition concernant l'égalité des genres sur laquelle nous reviendrons, la loi 3545 met de l'avant trois importants changements : (i) une révision de la fonction socio-économique des terres en la déliant du paiement de taxes; (ii) un élargissement des critères encadrant l'expropriation de terres pour permettre la redistribution de terres aux sans-terres ou la consolidation des communautés autochtones; (iii) une mention indiquant que les terres publiques peuvent seulement être octroyées collectivement plutôt qu'individuellement (loi 3545, 2006; Saisari, 2009). Le gouvernement spécifie que 20 millions d'hectares seront redistribués aux populations autochtones et paysannes d'ici 2013, année où devrait prendre fin le processus d'assainissement des terres initié par le MAS (INRA, 2008).

Malgré le discours révolutionnaire qui précède son entrée en vigueur, la Loi de reconduction de la réforme agraire du MAS s'éloigne peu de l'esprit de la réforme initiale de 1996 (Ormachea, 2007; Enzina 2008). Elle vise à défendre les principes de marchandisation de la terre tout en satisfaisant les peuples autochtones via l'attribution accélérée de TCO. Les statistiques officielles indiquent ainsi que près de 14 millions d'hectares avaient déjà été titularisés sous la bannière de TCO entre 2006 et 2010 (CEDLA, 2012). Selon Fornillo (2012), l'accélération considérable de la titularisation des terres communautaires d'origine sous Morales est la preuve d'une volonté politique renouvelée en termes de justice sociale.

Ces statistiques doivent cependant être observées avec prudence. D'une part, la majorité des TCO titularisées depuis la réforme agraire de 1996 et celles titularisées sous le gouvernement Morales appartenaient déjà à des communautés. Leur titularisation



correspond donc à un changement de statut légal plutôt qu'à une transformation significative de la structure de répartition des terres du pays (CEDLA, 2012). Qui plus est, pour la période de 1996 à 2010, le CEDLA estime qu'un peu plus de 72 % des terres redistribuées par le gouvernement étaient des terres fiscales, c'est-à-dire qu'elles appartenaient à l'État plutôt qu'à de grands propriétaires terriens. Ensuite, la révision de la fonction socio-économique des terres mise de l'avant dans la Loi de reconduction de la réforme agraire génère peu d'expropriations jusqu'à maintenant, car elle est basée sur la présomption erronée que les latifundiums<sup>15</sup> sont improductifs (Ormachea, 2007). Avant la promulgation de la loi 3545, les propriétaires de latifundiums pouvaient simplement s'acquitter de taxes afin de garder leur propriété terrienne. Ainsi, le fait de délier la fonction socio-économique du paiement de taxe engendre peu d'expulsions, car la plupart des latifundiums sont productifs, c'est-à-dire qu'ils sont effectivement cultivés (CEDLA, 2012). En bref, si l'augmentation significative du nombre de TCO depuis la mise en vigueur de la loi 3545 est louable, elle semble masquer la persistante concentration de la propriété de la terre en Bolivie (Ormachea, 2007).

L'approbation de la nouvelle Constitution en janvier 2009 facilite la concrétisation de la Loi de reconduction de la réforme agraire, mais non sans de nouvelles concessions faites aux agro-industries. Durant le premier mandat d'Evo Morales, la question de la terre est centrale aux demandes d'autonomie des départements de la Media Luna – Santa Cruz, Tarija, Pando et Beni – qui revendiquent l'élimination de la réversion du latifundium et une protection accrue de la propriété privée (Urioste, 2009). La nouvelle Constitution se doit donc de combiner les conceptions de propriété communales et celle de propriété privée, telle que revendiquée par l'élite des départements sécessionnistes. Comme l'indique Regalsky (2010), plus généralement, la Constitution représente « *une tentative d'harmoniser les revendications autochtones aux intérêts de la classe dominante des grands propriétaires terriens (alignés aux intérêts commerciaux du département de Santa Cruz) dans l'objectif de créer de nouvelles conditions de gouvernance* » (p. 36).

---

<sup>15</sup> Le terme latifundium est communément utilisé afin de se référer à l'hyper-concentration de terres aux mains de quelques individus privilégiés (Bottazzi et Rist, 2012).

La nouvelle Constitution introduit deux modifications importantes par rapport à la loi 3545. Tout d'abord, en parallèle au titre foncier de TCO (Terres communautaires d'origine), apparaît une nouvelle catégorie de propriétés collective : celle de TIOC (Territoires autochtones originaires paysans). Sur le plan juridique, il s'agit d'un pas en avant en matière de reconnaissance des peuples autochtones, car les territoires autochtones et paysans peuvent être reconnus comme des juridictions à part entière, qui possèdent un budget de fonctionnement et des compétences de gestion (Lacroix, 2012). De plus, par rapport au terme plus imperméable de TOC, le concept de TIOC encourage l'accès au territoire à une diversité de groupes autochtones et non-autochtones en ce sens où elle renvoie simultanément au terme d'« autochtone » et de « paysan ». Bien que cette dénomination ne fasse pas l'unanimité auprès des organisations autochtones du pays, la nouvelle terminologie favorise la reconnaissance d'une plus grande quantité de territoires autonomes<sup>16</sup> (Bottazzi et Rist, 2012). Ensuite, le texte constitutionnel fixe à 5 000 hectares la superficie maximale de la propriété agraire, mais de forme non rétroactive, c'est-à-dire que les nombreux latifundiums déjà existants ne seront pas influés par cette disposition (Constitution de l'État plurinational, 2009). Selon Urioste (2009), le repli du gouvernement par rapport à la limite en termes de superficie terrienne, qui ne s'applique pas aux latifundiums actuels, représente en quelque sorte le renoncement « *du cœur de la politique agraire [du MAS]* » (p. 123).

En somme, les politiques du MAS en matière de redistribution des terres, qui sont mises de l'avant dans la Loi de reconduction de la réforme agraire et dans la nouvelle Constitution, font état de progrès en ce qui concerne la reconnaissance des peuples autochtones. Cela étant, les politiques introduites lors du premier mandat d'Evo Morales, soumises notamment au pouvoir de l'élite agro-exportatrice de Santa Cruz, ne peuvent prétendre à une redistribution équitable des terres.

---

<sup>16</sup> Bottazzi et Rist (2012) indiquent que la CIDOB et la CONAMAQ militaient en faveur d'une terminologie impliquant une distinction socioculturelle entre les communautés autochtones et non-autochtones afin de mieux protéger la souveraineté territoriale des peuples autochtones.

## La sécurité alimentaire avec souveraineté

Le second mandat du MAS (2009-2014), qui s'entame peu après la crise alimentaire mondiale de 2008, est marqué par un discours revendicateur s'appuyant sur la stratégie de « *sécurité alimentaire avec souveraineté* » (ministère des Communications, 2014). Le concept de souveraineté alimentaire trouve lui-même encrage dans une déclaration de la *Via Campesina* datant de 1996 qui le définit comme le « *droit de chaque nation de maintenir et développer sa capacité de produire ses aliments de base, dans le respect et la diversité productive et culturelle* » (Catagna, 2012, p. 163). Il s'agit d'un concept riche, qu'il nous est impossible de présenter dans toutes ces facettes ici, mais que nous aborderons relativement à la redistribution de la terre et la reconnaissance des systèmes fonciers autochtones.

Ainsi, à Santa Cruz, lors de la rencontre du G77+Chine, Evo Morales rappelle comment les pays au cœur de l'économie capitaliste ont condamné les peuples à la pauvreté et à la faim soulignant d'un même souffle qu'il est impératif de construire « *des méthodes de commercialisation de produits juste entre les petits producteurs, qui incluent l'augmentation et l'amélioration de la production et de la transformation industrielles [...] de produits en particulier de petits producteurs paysans et autochtones, de micro et petites entreprises* » (ministère des Communications, 2014, p. 18). Parallèlement à la promulgation de l'Année internationale de l'agriculture familiale la même année, le MAS décrète une série de lois et de décrets afin de revaloriser la petite production paysanne. Le concept de souveraineté alimentaire occupe une place centrale dans trois de ces lois : la Loi sur la révolution agricole productive et communautaire (2011), la Loi sur les droits de la Terre-Mère (2012) et la Loi des organisations économiques paysannes, autochtones et originaires et des organisations économiques communautaires (2013).

En 2011, la Loi sur la révolution agricole productive et communautaire vise à atteindre la souveraineté alimentaire du pays andin en établissant les bases « *de la production, transformation et commercialisation de produits agricoles et forestiers, des différents*

*acteurs de l'économie plurielle; en priorisant la production organique en harmonie et en équilibre avec les bienfaits de la Terre-Mère* » (art. 2, loi 144, 2011). Au nombre de 16, les ambitieux principes qui régissent la loi soulignent le rôle de l'État dans le renforcement de la base productive, la promotion de la consommation nationale, la conservation des aires de production, la gestion des territoires autochtones originaires paysans (TIOC) et la mise en place d'un système d'assurance agricole. En termes d'appui à la gestion des territoires, notons que la loi prévoit appuyer la gestion territoriale à travers l'implantation, l'exécution et le financement de plans de gestion territoriale autochtone (art. 28, loi 144, 2011).

Un an plus tard, la Loi sur les droits de la Terre-Mère (loi 300) est adoptée malgré de nombreuses critiques émanant du secteur de l'agro-industrie. La loi 300 établit la vision et les fondements du développement intégral en harmonie avec la Terre-Mère ce qui implique notamment une récupération des savoirs locaux et des connaissances ancestrales des peuples boliviens. À noter que cette loi fait brièvement mention de l'élimination de la concentration de la propriété de la terre et de la promotion étatique d'une production agricole respectueuse des frontières agricoles (art. 19 et 24, loi 300, 2012).

Quant à la plus récente Loi des organisations économiques paysannes, autochtones et originaires et des organisations économiques communautaires (loi 338), elle se révèle un complément des deux autres lois précédemment mentionnées. Née de la nécessité d'appuyer les petites entités productrices qui opèrent en milieu rural sans appui étatique (Dávalos Saravia, 2013), elle vise également à contribuer à la souveraineté et la sécurité alimentaire à partir de l'agriculture familiale durable. Elle établit trois types de sujets de la loi : (i) les organisations économiques paysannes, autochtones et originaires (OECA); (ii) les organisations économiques communautaires (OECOM); et (iii) les familles productrices (art. 10, loi 338, 2013). La distinction entre les OECA et les OECOM n'est pas étanche, car toutes deux possèdent des définitions et des objectifs similaires. Notons tout de même que les syndicats paysans sont tacitement inclus dans la catégorie des OECOM ce qui constitue un axe de différenciation possible (art. 15, loi 338, 2013).

Les trois lois précédemment décrites, qui émergent du Pacte d'Unité nationale<sup>17</sup>, génèrent passablement d'attente auprès des principales organisations paysannes de Bolivie. En soulignant la nécessité d'incorporation et de participation active de la paysannerie autochtone dans la structure alimentaire productive, ces lois mettent de l'avant-plan une catégorie d'actrices et d'acteurs autrefois invisibles (Rojas, 2012). Cependant, en plus des problèmes d'application inhérente à ces nouvelles lois<sup>18</sup>, leur contenu n'est pas sans failles.

D'une part, si les divers articles de la loi 144 favorisent la gestion indépendante des territoires communaux, il n'est pas dit que ces territoires respecteront ensuite les normes étatiques, notamment en matière de développement durable. Ainsi, la loi 144 donne des instruments technico-légaux favorisant l'autonomie et spécifie que les entités territoriales autonomes généreront leur plan national d'usage de sol et d'aménagement territorial pour la production agricole et forestière (art. 28 et art. 14, 2011). Or, si le fait d'accroître l'autonomie des TIOC en matière de gestion territoriale représente une avancée, cette autonomie peut s'avérer problématique si elle n'est pas soigneusement encadrée. Bien souvent, comme l'indique Cartagena (2012), « *les capacités techniques limitées, le peu de possibilités économiques et le manque d'implication de l'État rendent vulnérables les territoires et les peuples autochtones originaires paysans qui les habitent* » (p. 168).

D'autre part, la régularisation de la propriété de la terre et de l'accès aux ressources naturelles est un thème à peine abordé dans ces trois lois. Dans son évaluation de la Loi sur les droits de la Terre-Mère, la CIPCA (2012) remarque que si l'article 14 s'attarde à la conservation des aires de production, il ne spécifie pas que le principal obstacle à leur conservation est l'accès inégalitaire aux terres dans le pays. En omettant d'approfondir les facteurs structureaux qui restreignent la production agricole paysanne, ces lois permettent donc que des tendances de développement agricoles nocives – comme la parcellisation, la concentration ou la propriété étrangère de terres – se perpétuent

---

<sup>17</sup> Il s'agit d'une alliance intersectorielle entre les principales organisations paysannes et autochtones du pays qui naît en 2004 et dont l'objectif est double : l'instauration d'une assemblée constituante et le soutien au projet politique du MAS (Lacroix, 2012).

<sup>18</sup> Le directeur de CIPCA-Cochabamba estime que ces politiques agraires ont commencé à être appliquées avec beaucoup de difficulté (J. C. Alarcón, communication personnelle, 17 avril 2014).

(Cartagena, 2012). Bref, les trois lois portant sur la souveraineté alimentaire du MAS mettent en relief un secteur trop longtemps ignoré : celui de la petite production paysanne et autochtone. Cela étant, cette reconnaissance semble masquer l'absence de réelles mesures de redistribution, qui seraient pourtant essentielles à l'accroissement du poids de la petite production paysanne et autochtone.

Tant les politiques destinées à rectifier le tir de la réforme agraire de 1996 que celles s'employant à accroître la souveraineté alimentaire ont misé sur l'accroissement de l'autonomie des peuples autochtones et la promotion de la diversité productive et culturelle alimentaire. La distribution très inégalitaire de la terre, qui génère un haut niveau de pauvreté rurale, et la résistance de l'élite agro-exportatrice à la réversion de latifundiums demeurent par ailleurs inchangées (Urioste, 2009). Juan Carlos Alarcón, Directeur du CIPCA-Cochabamba, résume l'impasse suite aux deux mandats consécutifs du MAS :

L'unique solution est la redistribution de la terre, ce qui signifie deux choses : les terres fiscales se doivent d'être distribuées et il faut modifier la Constitution. Cela implique de rediscuter du thème du latifundium puisque la Constitution a légalisé les latifundistes, ceux qui possèdent jusqu'à 120 000 hectares de terre<sup>19</sup>.

## **2.4 La femme rurale comme symboles des politiques agraires du MAS**

La justice sociale en matière de politiques agraires passe également par des politiques de redistribution de terre sensible à l'égalité des genres. La dimension genre des politiques agraires ne peut être dissociée de l'agenda plus large du MAS, qui souligne la nécessité de mettre en place des politiques publiques visant la décolonisation et la dé-patriarchie de l'État et de la société bolivienne (État plurinational de Bolivie, 2014). Les organisations de femmes rurales – qui bénéficient d'une visibilité accrue depuis l'arrivée au pouvoir d'Evo Morales – sont à l'origine de progrès significatifs dans le domaine de la santé, du

---

<sup>19</sup> Citation originale : « *La única solución es la redistribución de la tierra, significa dos cosas: las tierras fiscales las deben distribuir. Otra salida es de cambiar la Constitución. Eso significa rediscutir el latifundio. La constitución ha legalización los latifundista, los que tenía hasta 120 mil hectáreas* ». (J. C. Alarcón, communication personnelle, 17 avril 2014).

bien-être et de la représentation politiques des femmes depuis 2005 (Spronk, 2013). Plus difficiles à implanter, les demandes portant sur la redistribution de terres et sur la souveraineté alimentaire des femmes ont aussi été intégrées, quoiqu'à des degrés variables, dans les politiques agraires du MAS. Notons par ailleurs que les intérêts d'organisations de femmes rurales ne convergent pas nécessairement. À titre d'exemple, le droit à la terre individuel pour les femmes est revendiqué par la Fédération nationale des femmes paysannes autochtones originaires de Bolivie « Bartolina Sisa » (FNMCIQB-BS) – les *Bartolinas* – à l'échelle nationale, tandis que la Confédération nationale des femmes autochtones de Bolivie (CNAMIB) milite en faveur des droits fonciers collectifs (Rousseau, 2014).

Les lois adoptées lors du premier mandat du MAS, soit la Loi de reconduction de la réforme agraire et la nouvelle Constitution, se sont révélées plus sensibles à la dimension genre du changement agraire que les deux réformes qui les ont précédées. Comme démontré dans le Tableau 5, la Loi de reconduction de la réforme agraire comporte une disposition indiquant que le nom de « la femme » sera inscrit en premier dans le cas de titres fonciers conjoints et que le processus de redistribution des terres favorisera les femmes indépendamment de leur état civil, ce qui représente une avancée par rapport à la réforme de 1996 (dispo. 8, loi 3545, 2006). Un décret accompagnant cette loi souligne également la nécessité pour l'INRA d'encourager la participation de femmes dans les organisations sociales et exhorte les fonctionnaires de l'institut à promouvoir l'égalité des genres dans leurs activités (INRA, 2008b).

Quant à la nouvelle Constitution, il s'agit, selon Rousseau (2011), « *d'une des constitutions les plus progressistes au monde en ce qui concerne l'égalité et l'équité des genres, en plus d'inclure une forte composante définissant les droits et le caractère institutionnel autochtone* » (p. 147). La dimension genre y est incluse de manière transversale et deux articles se rapportent spécifiquement à l'accès à la terre des femmes. L'article 402 représente un progrès significatif puisqu'il aborde la lutte à la discrimination de genre en matière de propriété foncière en trois étapes : (i) résoudre le problème d'accès à la terre; (ii) assurer le contrôle de la propriété de la ressource; (iii)

garantir la propriété de la terre à travers la protection des droits de la femme à l'héritage (Sanjinés Delgadillo, 2009). Selon la spécialiste du droit à la terre des femmes Carmen Diana Deere (2011), le fait d'inclure le droit à l'héritage est particulièrement novateur. Par ailleurs, il est à noter que si dans son interprétation de l'article 402, l'INRA (2008b) précise que la reconnaissance du droit à la terre des femmes « *devrait être appliquée lorsqu'il est question de communautés, tant dans le cas de communautés paysannes qu'à l'intérieur de territoires autochtones et originaires* » (p. 24), cette précision n'est toutefois pas incluse dans l'article lui-même.

**Tableau 5.**

**Référence à la dimension genre du changement agraire dans les normes agraires du MAS (2005-2009)**

Norme	Article se référant à la dimension genre du changement agraire
Loi de reconduction de la réforme agraire (2006)	<p><i>Art. 8 (15)</i> – Article portant sur la formation de la Commission agraire nationale qui précise la participation à la commission de la secrétaire de direction de la Fédération nationale des femmes paysannes autochtones originaires de Bolivie « Bartolina Sisa ».</p> <p><i>Disposition finale 8</i> – Disposition qui mentionne que la participation de la femme dans la distribution et redistribution de terre sera garantie et priorisée indépendamment de son état civil. Dans le cas d'unions conjugales et de mariages, les titres seront émis au nom des deux conjoints et le nom de la femme sera inscrit en premier.</p>
Nouvelle Constitution (2009)	<p><i>Art. 270</i> – Article qui spécifie qu'un des principes qui régit l'organisation territoriale et les entités territoriales décentralisées et autonomes est l'égalité entre les genres.</p> <p><i>Art. 395</i> – Article qui spécifie que les terres fiscales seront attribuées en concordance avec les politiques étatiques en matière d'accès, de distribution et de redistribution de la terre aux femmes, sans discrimination par rapport à leur état civil.</p> <p><i>Art. 402</i> – Article qui mentionne que l'État a l'obligation de promouvoir des politiques visant à éliminer toute forme de discrimination envers les femmes en ce qui concerne l'accès, la propriété et l'héritage de terres.</p>

Source : Élaboration de l'auteur



La visibilité du droit à la terre des femmes dans les politiques du MAS se doit d'être analysée à la lumière du rôle important des organisations de femmes paysannes dans l'Assemblée constituante (Deere, 2011). Parallèlement, l'incorporation croissante du thème de la souveraineté alimentaire dans les politiques agraires du MAS est en partie attribuable aux revendications des *Bartolinas* et de la Coordination des femmes paysannes des Tropiques de Cochabamba (COCAMTROP). Ces organisations de femmes paysannes voient la souveraineté alimentaire et le développement durable comme inextricablement liés aux intérêts des femmes paysannes alors que leurs équivalents masculins « *concèdent une attention insuffisante à ces problématiques arguant que des problèmes plus pressants sont sur la table* » (Potter et Zurita, 2009).

Comme indiqué dans le Tableau 6, les trois lois portant sur la souveraineté alimentaire adoptées par le MAS incluent une dimension genre, bien que la Loi sur la révolution agricole productive et communautaire ne contienne qu'une mention sporadique du genre. La Loi sur les droits de la Terre-Mère rappelle essentiellement le droit à la terre des femmes déjà introduit dans la nouvelle Constitution. Quant à la Loi des organisations économiques paysannes, autochtones et originaires et des organisations communautaires, elle aborde le thème du genre de manière transversale. Le genre et l'apport productif de la femme rurale font ainsi partie des 13 principes de la loi, ce qui illustre la prédominance du thème (art. 7, loi 338, 2013). Notons aussi l'aspect progressiste des articles relatifs aux obligations de l'Institut national de statistiques (INE), qui devra générer des données désagrégées par rapport au genre, et aux obligations de l'État et des entités territoriales autonomes. En effet, tant l'État que les entités territoriales autonomes devront faciliter l'accès des femmes aux crédits productifs, à l'éducation technique et la technologie spécialisée (art. 17, loi 338, 2013).

**Tableau 6.**

**Référence à la dimension genre du changement agraire dans les normes agraires du MAS (2010-2014)**

Norme	Article se référant à la dimension genre du changement agraire
Loi sur les droits de la Terre-Mère (2012)	<p><i>Art. 20 (5)</i> – Article portant sur la démocratisation de l'accès aux moyens et aux facteurs de production qui précise que la démocratisation du système financier passe par la souveraineté et la sécurité alimentaire, avec un accent sur l'égalité des genres et le développement durable.</p> <p><i>Art. 28 (2)</i> – Article portant sur la gestion des terres et des territoires qui mentionne que les terres fiscales seront distribuées ou redistribuées en priorisant les femmes, les peuples autochtones originaires paysans et les communautés interculturelles et afro-boliviennes sans terre.</p>
Loi des organisations économiques paysannes, autochtones et originaires et des organisations communautaires (2013)	<p><i>Art. 7 (6)</i> – Article qui établit le genre et l'équité générationnelle comme principe de loi. L'État assume l'obligation de promouvoir des actions qui garantiront l'égalité de genre.</p> <p><i>Art. 7 (9)</i> – Article qui établit la reconnaissance de l'apport productif de la femme rurale comme principe de loi. L'État reconnaît l'apport productif des femmes dans l'agriculture familiale durable, dans la production d'aliments destinés à la consommation nationale et à la souveraineté alimentaire, dans la gestion d'excédent et dans le développement productif.</p> <p><i>Art. 14 (8)</i> – Article qui indique que les OECA promeuvent la participation égalitaire de femmes et d'hommes.</p> <p><i>Art. 15 (3)</i> – Article qui indique que les OECOM sont affiliées à diverses organisations, dont la Fédération nationale des femmes paysannes autochtones originaires de Bolivie « Bartolina Sisa ».</p> <p><i>Art. 17 (4)</i> – Article portant sur les obligations de l'État qui spécifie que l'État s'engage à rendre visible le rôle des femmes et des jeunes dans l'agriculture familiale durable.</p> <p><i>Art. 17 (10)</i> – Article portant sur les obligations de l'État qui indique que les données de l'Institut national de statistiques (INE) en matière d'agriculture familiale durable et d'autres activités en milieu rural seront désagrégées en fonction du genre.</p> <p><i>Art. 17 (11)</i> – Article portant sur les obligations de l'État qui</p>

	<p>mentionne que l'État et les entités territoriales autonomes s'engagent à promouvoir l'accès des femmes à toutes les composantes de la production agricole, dont les crédits productifs, l'éducation technique et la technologie spécialisée.</p> <p><i>Art. 27 (3)</i> – Article portant sur la création d'un registre unique de l'agriculture familiale durable qui spécifie que ledit registre quantifiera l'apport des femmes et des jeunes.</p> <p><i>Art. 34 (1)</i> – Article portant sur le contrôle social de la gestion publique agricole qui indique que les OECA et OECOM assureront cette gestion via leurs organisations mères, tout en garantissant la participation d'organisations de femmes.</p> <p><i>Art. 38 (1)</i> – Article portant sur le budget qui précise que la démocratisation de l'accès au financement doit inclure une dimension genre et générationnelle.</p>
--	--

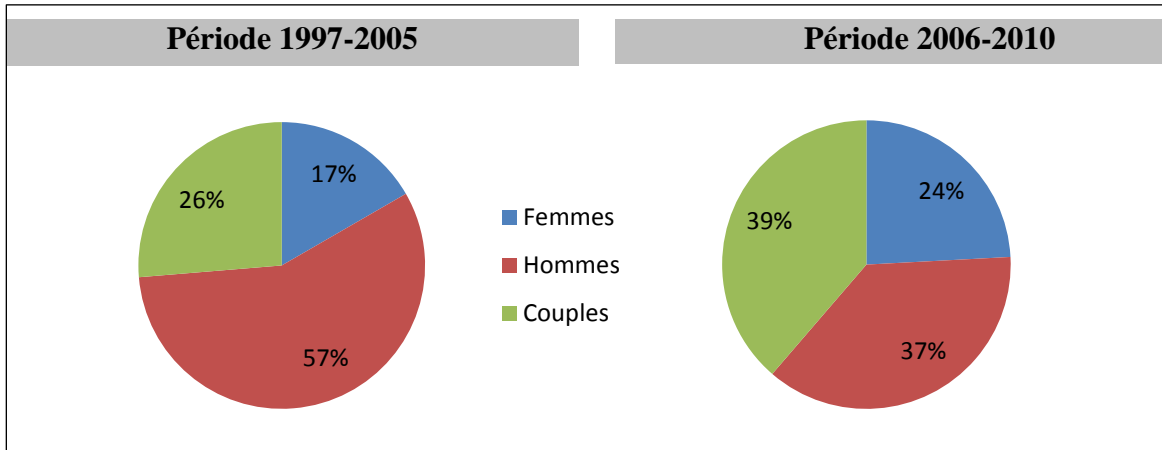
**Source : Élaboration de l'auteur**

La description du cadre normatif du MAS en matière de redistribution de terres et de souveraineté alimentaire traduit une intégration croissante de la dimension genre dans les politiques agraires du MAS. Les statistiques les plus récentes publiées par le gouvernement, qu'il nous a été impossible d'obtenir dans leur intégralité, indiquent d'ailleurs que la proportion de femmes possédant des terres agraires est passée de 9,8 % pour la période de 1953-1993 à 46 % pour les années de 1996-2013<sup>20</sup> (État plurinational de Bolivie, 2014). Ces statistiques, qui n'incluent pas la catégorie de titres conjoints, comptabilisent à la fois l'homme et la femme comme titulaire dans le cas de titres conjoints. Plus détaillées, les données comptabilisées par Deere (2011) et mises de l'avant dans le Tableau 7 indiquent que si le nombre de femmes bénéficiaires de titre foncier a augmenté depuis l'élection d'Evo Morales, c'est surtout le nombre de titularisations conjoints qui a cru :

<sup>20</sup> Les données officielles excluent la période précédant la loi Inra (de 1993 à 1996).

## Graphique 1.

### Bénéficiaires individuels du processus de titularisation des terres en Bolivie (1997-2005 et 2006-2010)



Source : Élaboration de l'auteure à partir des données de Deere (2011, p. 58).

Même si la brèche entre les genres en matière de superficie et de quantité de titres octroyés n'est pas colmatée, ces statistiques indiquent qu'il y a effectivement eu une augmentation significative du nombre de titres (individuels et conjoints) attribués aux femmes depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement Morales. De plus, le MAS a favorisé la reconnaissance d'organisations de femmes rurales en les identifiant dans les textes de loi et en accédant à plusieurs de leurs demandes.

## 2.5 Conclusion de chapitre

Ce retour en arrière sur les moments clés de l'histoire agraire bolivienne permet de situer les politiques du MAS entre continuité et changement. Inspirée par un discours mettant l'accent sur la domination de classe, la réforme agraire du MNR s'est avérée peu propice à la reconnaissance des systèmes fonciers autochtones. De caractère hybride, la loi INRA a quant à elle créé la catégorie de terres communautaires d'origine tout en légalisant de grandes extensions de terres afin de promouvoir l'agro-industrie. Enfin, les réformes agraires et politiques de souveraineté alimentaire promues par le MAS se distinguent peu de la loi INRA si ce n'est qu'elles s'accompagnent d'une éloquente rhétorique

revendiquant la décolonisation et qu'elles poussent plus loin l'autonomie territoriale des communautés autochtones et paysannes.

Quant à la dimension genre des réformes agraires en Bolivie, le MAS semble être parvenu à instaurer une dynamique plus favorable à l'égalité des genres. Au tournant du millénaire et après les deux premières réformes, aucun mécanisme concret afin d'implanter le droit à la terre des femmes n'était inclus dans les politiques agraires. À la suite de l'arrivée au pouvoir du MAS, le rythme de redistribution de terres à des femmes et le poids politique d'organisations de femmes rurales se sont tous deux considérablement accrus.

Peut-on conclure pour autant que les politiques agraires mises de l'avant par le MAS favorisent l'égalité des genres en milieu rural? Comme nous l'avons démontré dans le chapitre 1, l'égalité des genres en milieu rural est imbriquée dans la vaste lutte que mènent les paysannes et des paysans afin de s'émanciper de leur condition de classe. Ce bref historique des politiques agraires en Bolivie démontre que le MAS a instigué une importante reconnaissance des systèmes fonciers autochtones et des organisations de femmes rurales. Les politiques de redistribution de terres du gouvernement Morales demeurent cependant problématiques. Tout d'abord, elles ne sous-tendent pas réellement d'expropriation des grandes propriétés terriennes. Ensuite, la redistribution de terre aux femmes se heurte à l'expansion des terres-territoires collectifs, où le droit des femmes à la terre demeure incertain. Les dynamiques entre politiques agraires et égalité des genres en milieu rural méritent par conséquent d'être approfondies davantage. C'est ce que les deux chapitres subséquents s'attèleront à faire à travers une étude de cas portant sur la région de l'Altiplano Sud.

## CHAPITRE 3

### Grains d'or et de sel : la production agricole dans l'Altiplano Sud

Le 30 mai 2014, une des branches provinciales<sup>21</sup> de l'Association nationale des producteurs de quinoa (ANAPQUI) – la plus importante organisation de productrices et producteurs de quinoa à l'échelle nationale – questionne ses membres sur son utilité sociale dans le cadre d'une réunion visant à réaliser un plan stratégique institutionnel. « *L'ANAPQUI nous a fait connaître à travers le monde*<sup>22</sup> », indique fièrement un producteur de quinoa de la zone Périssalar. Une productrice de quinoa souligne ensuite que l'organisation vendait des produits de consommation courante dans les villages au même prix qu'à Uyuni. En fin de journée, la directrice de l'organisation économique paysanne confie à ses membres ses craintes de voir le gouvernement du MAS réguler le prix maximum d'achat de quinoa à l'échelle nationale, une fonction qui est assumée par l'ANAPQUI.

L'Altiplano Sud, région isolée du sud-ouest de la Bolivie soumise aux aléas d'un climat imprévisible, est le berceau de puissantes organisations paysannes. Ces organisations paysannes, comme l'ANAPQUI, ont toujours joué un rôle prépondérant dans la gestion territoriale se substituant à un État historiquement peu présent. L'arrivée au pouvoir du MAS et la hausse significative du prix du quinoa sur les marchés internationaux entraînent par conséquent de nouveaux défis pour les organisations paysannes, qui tentent actuellement de consolider leur indépendance et leur emprise sur la gestion territoriale. La région fournit donc un cadre d'analyse fort intéressant afin d'illustrer les défis locaux de la mise en application des politiques agraires nationales.

---

<sup>21</sup> La société provinciale associée à l'ANAPQUI dans la province du Nor Lipez est la Société provinciale de producteurs de quinoa (SOPPROQUI), qui réunit environ 380 membres (M. Cayo Cruz, communication personnelle, 22 mai 2014).

<sup>22</sup> Citation originale : « *ANAPQUI nos hizo conocer en el mundo.* » (communication personnelle, 30 mai 2014).

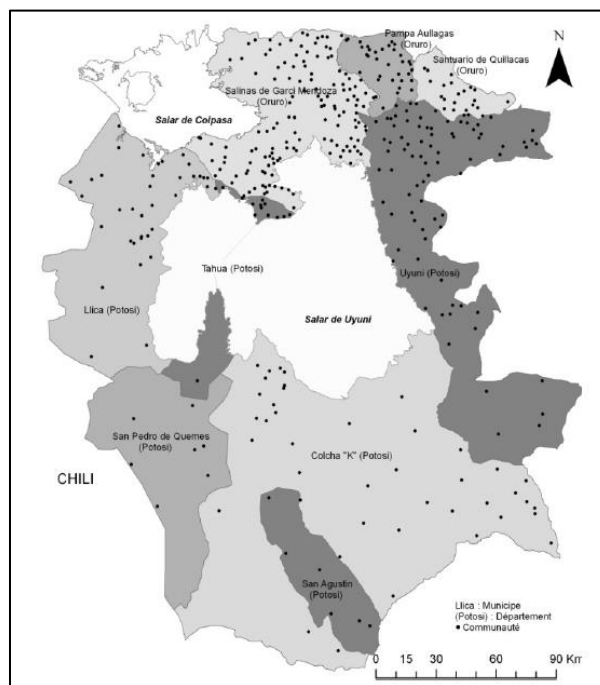
Ce chapitre porte sur la production agricole et la dimension genre de son développement dans la zone Pélisalar de l'Altiplano Sud avant l'arrivée au pouvoir du MAS. Après un survol de la zone d'étude, nous nous intéresserons aux us et coutumes régissant certaines formes de coopération et l'accès à la terre dans la zone Pélisalar. Le parcours de trois types d'organisations paysannes, soit les communautés, les organisations économiques paysannes et les syndicats paysans, sera ensuite brossé.

### 3.1 Survol de la zone d'étude

Région de haute altitude, l'Altiplano Sud bolivien referme le plus vaste désert de sel au monde, le Salar d'Uyuni. La zone Pélisalar de l'Altiplano Sud, située à cheval entre les départements d'Oruro et de Potosí, se caractérise par une haute vulnérabilité écologique en raison de basses précipitations pluviales, de la récurrence de périodes de gel et de sécheresse ainsi que de problèmes d'érosion éolienne (Jaldín Quintanilla, 2010). Les premiers regroupements humains de la zone ont néanmoins su développer une activité agricole résistante au vent et au froid (culture de pomme de terre et de quinoa) et pastorale (élevage de lama et de moutons).

#### Carte 2.

#### Communautés de la zone Pélisalar de l'Altiplano Sud



Source : Vassas Toral (2011).

Durant la période coloniale, contrairement à d'autres régions de l'Altiplano Sud, la zone Périssalar est épargnée par le système hacienda et l'agriculture familiale y est relativement préservée (Vassas Toral, 2011). Suite aux guerres d'indépendances latino-américaines, le peu d'attention de la part de l'État et l'absence de volonté politique d'intégrer la zone permet que prospèrent des formes d'actions collectives autonomes (Laguna, 2011). Lourdes Quisbert Salvatierra, membre de la Fédération syndicale unique des femmes paysannes de l'Altiplano Sud « Bartolina Sisa » (FSUMCAS-BS) et originaire du municipe de Colcha "K", explique les dynamiques territoriales dans sa communauté :

Ici, il n'y a pas eu de colonisation. Dans toute la région des Lípez, nous avons payé une taxe afin que les Espagnols ne cherchent pas à nous asservir. Depuis, la région n'a eu qu'un seul titre foncier. Nous nous administrons nous-mêmes. Nous n'étions pas impliqués dans la réforme agraire de 53. Il n'y a pas eu d'octrois de titres de propriété de terres<sup>23</sup>.

Si la réforme agraire de 1953 a eu peu de répercussions directes sur la région, l'idéologie dont elle est porteuse – soit que la production agricole devienne économiquement viable – a néanmoins eu une certaine influence (Vassas Toral, 2011). Entre 1950 et 1970, plusieurs familles de la zone adhèrent au programme de colonisation de l'Orient instauré par le gouvernement bolivien et migrent vers les départements Beni ou Santa Cruz. Ces familles ne cessent pas pour autant d'entretenir des liens avec leur communauté d'origine adoptant ainsi un patron de migration avec double résidence (Laguna, 2011).

L'introduction du tracteur et de la charrue à disque dans la zone Périssalar au cours des années 1960 et 1970 favorise ensuite le développement de la filière quinoa, un aliment qui était jusqu'alors considéré comme la nourriture des Indiens et des pauvres (Vassas Toral et Vieira Pak, 2010). Des organisations économiques paysannes (OECA) désireuses de commercialiser le quinoa voient parallèlement le jour. La mécanisation croissante, l'augmentation de la demande pour le quinoa et l'apparition d'organisations économiques

---

<sup>23</sup> Citation originale : « *Aquí no hubo la colonización. Todo los Lípez, se hace una compra para que no entran a esclavizarnos los españoles. Desde aquí, la región ha tenido un solo título. Nos manejamos. Cuando hubo la reforma agraria del 53, no estamos dentro de eso, ya teníamos un título de todo los lípez, no se ha ido titulándose la tenencia de los terrenos, se maneja por comunidad.* » (L. Quisbert Salvatierra, communication personnelle, 3 juin 2014).



paysannes favorisent donc la multiplication de superficies cultivées dans la zone Périssalar. Ormachea et Ramirez (2013) établissent quatre grandes conjonctures des prix du quinoa dans le temps : (i) une première augmentation à partir des années 70; (ii) une période de stabilité entre 2000 et 2006; (iii) un boom entre 2007 et 2009; (iv) une période de stabilité des prix élevés à partir de 2010. L'Altiplano Sud, région historiquement isolée, se convertit donc à partir des années 80 en le chef de file de la production nationale du quinoa (Laguna, 2011).

L'accroissement progressif de superficies dédiées à la culture du quinoa se déroule alors que s'amenuise la modeste intervention de l'État bolivien dans le développement rural. Comme le souligne Laguna (2011), dans l'Altiplano Sud, les politiques d'ajustements structurels instiguées de 1986 à 2005 favorisent le recul de l'État « *laissant libre cours à l'émergence d'initiatives promues par des organisations de la société civile* » (Laguna, 2011, p. 3). Lors de l'entrée en vigueur de la loi INRA en 1996, plusieurs municipes de la région revendiquent la catégorie de terres communautaires d'origine (TCO) afin de conserver leur autonomie (Bottazzi et Rist, 2012). La loi ne favorise cependant pas la redistribution individuelle de terres, car la terre a déjà été subdivisée à des limites peu soutenables (Urioste, 2004). La zone Périssalar de l'Altiplano Sud est par conséquent une région qui a été peu affectée par les politiques agraires nationales jusqu'à l'arrivée au pouvoir du gouvernement Morales en 2005.

### **3.2 Un accès à la terre régulé par les us et coutumes**

Les us et coutumes sont un des vecteurs importants de l'organisation et la gestion du territoire dans les communautés du Périssalar puisqu'ils régissent certaines formes de coopérations agricoles et d'accès à la terre. Les us et coutumes de cette zone sont complexes à décrire, car ils diffèrent en fonction des communautés et ils varient en fonction du temps au sein même d'une communauté. Ainsi, comme l'indiquent Arnold et Spedding (2005), les communautés rurales boliviennes sont des entités dynamiques et c'est en ce sens que les us et coutumes sont eux-aussi traversés par d'importants processus de changements.

L'*ayni*, la *minka* et la *fanea* sont quelques-unes des formes de coopérations étroitement associées à l'identité autochtone des populations aymaras et quechuas de la région (Walsh-Dilley, 2013). L'*ayni* consiste en l'échange de travail manuel entre deux familles encadré par de fortes normes encadrant l'obligation de réciprocité. Elle représente « *une pratique d'importance sociale nécessaire afin de maintenir la sociabilité et l'identification entre familles d'une même communauté* » (Laguna, 2011, p. 137). La *minka*, un échange durant lequel la rétribution de service se fait en nature plutôt qu'en argent, et les travaux communautaires (*faneas*) sont également pratiqués dans la zone Pésisalar. Selon Walsh-Dilley (2013), ces formes de coopération sont une des manifestations les plus importantes de l'engagement communautaire et de la reproduction de valeurs de réciprocité bien que ces pratiques en elles-mêmes ne soient pas nécessairement égalitaires ou non hiérarchiques.

L'accès à la terre dans l'Altiplano Sud est quant à lui régulé par une complexe combinaison de normes étatiques et d'us et coutumes locaux (Urioste, 2004). Notons qu'indépendamment de leur statut juridique actuel – c'est-à-dire qu'elles soient catégorisées comme TCO, TIOC ou terres communales en processus de titularisation – la majorité des terres de la région possèdent un titre communautaire d'indivision (*pro-indiviso*). Cela signifie que tant les terres destinées à l'élevage que celles affectées à l'agriculture sont de propriété collective. L'usufruit des terres destinées à l'activité agricole est individuel tandis que les terres pastorales sont d'usage collectif (Ormachea et Ramirez, 2013).

Il n'existe généralement pas de titres individuels de propriété pour les terres agricoles, mais l'attribution des parcelles au sein des communautés est connue (Vassas Toral, 2011). Certaines communautés du Pésisalar semblent par ailleurs avoir mis en pratique le processus de « redistribution interne » (*saneamiento interno*) contenu dans la loi INRA. Conformément au processus, les autorités communautaires peuvent déterminer les frontières entre les parcelles et inscrire leurs propriétaires respectifs dans un livre de régularisation interne (Lastarria-Cornhiel, 2009). Indépendamment de l'existence de titre à l'interne, nous ne pouvons pas à proprement parler de droit à la terre, mais plutôt de

droits d'usufruit permanents et transmissibles. Le tableau 8, élaboré à partir d'us et coutumes identifiés par Arnold et Spedding (2005), permet de dégager certains facteurs influençant les droits d'accès à la terre dans les communautés du Pésisalar :

**Tableau 7.**

**Liste non exhaustive d'us et coutumes régissant l'accès foncier en milieu rural bolivien**

Facteurs influençant la répartition communautaire	Facteurs influençant la transmission par héritage
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Genre</li> <li>- Lieu de naissance</li> <li>- Lieu de naissance de la conjointe ou du conjoint</li> <li>- Lieu de naissance des parents</li> <li>- Responsabilités des propriétaires dans la communauté</li> <li>- Histoire de migration familiale</li> <li>- Lieu de résidence actuel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Genre</li> <li>- Nombre d'enfants du ménage</li> <li>- Ordre de naissance de l'enfant dans le ménage</li> <li>- Relation avec les parents</li> <li>- Trajectoires migratoires de l'enfant</li> <li>- Situation matrimoniale et travail de l'enfant (s'il possède d'autres sources de revenus)</li> <li>- Situation géographique de la terre</li> </ul>

**Source : Élaboration de l'auteure à partir de facteurs identifiés par Arnold et Spedding (2005).**

Vassas-Toral (2011), qui s'est intéressée plus en détail aux modes d'accès à la terre dans la zone Pésisalar, distingue l'accès indirect<sup>24</sup> et le prêt de l'accès direct, c'est-à-dire de l'accès par l'héritage, par répartition communautaire et par défrichage. Selon cette classification, le prêt constitue une catégorie à part en ce sens où il se réalise au sein même des familles. Outre l'accès au foncier par héritage – qui demeure la forme de transmission la plus répandue – l'accès à la terre dans la zone peut être obtenu par répartition communautaire, ce qui signifie que la communauté peut distribuer des terres provenant des réserves foncières collectives à des individus de forme générale ou ponctuelle. L'accès à la terre par défrichage, quant à lui, est un mode d'auto-appropriation de la terre. Un individu peut défricher librement des parcelles situées sur le

<sup>24</sup> La chercheuse établit également que la vente est une forme d'accès direct, mais il s'agit d'un mode d'accès à la terre très peu répandu dans la zone Pésisalar.

territoire communautaire et, mise devant le fait accompli, la communauté n'a d'autres choix que de reconnaître les faits de l'appropriation. Enfin, l'auteure associe l'accès indirect aux mécanismes par lesquels un individu peut céder son droit d'exploitation à un tiers en fonction de modalités variables.

Cette brève revue des us et coutumes régissant l'accès à la terre met en évidence la complexité et l'ambiguïté des mécanismes qui régissent l'accès à la terre des femmes dans la zone Pélisalar. Compte tenu de la prédominance de terres-territoires collectifs dans l'Altiplano Sud, les statistiques portant sur les bénéficiaires de terres entre 1996 et 2009 font d'ailleurs état du peu de terres redistribuées individuellement aux femmes et aux hommes dans les départements d'Oruro et de Potosí en comparaison avec les autres départements :

**Tableau 8.**

**Bénéficiaires du processus de titularisation des terres par département (1996-2009)**

Département	Nombre de bénéficiaires – Période 1996-2009		
	Femme	Homme	Communautés
Chiquisaca	12 098	16 768	359
La Paz	4 170	7 987	915
Cochabamba	24 789	34 020	1 415
<b>Oruro</b>	<b>288</b>	<b>222</b>	<b>416</b>
<b>Potosí</b>	<b>2 150</b>	<b>3 709</b>	<b>5 932</b>
Tarija	4 581	5 259	131
Santa Cruz	5 391	12 359	502
Beni	741	1 298	199
Pando	422	735	238
Total	54 630	82 357	10 107

Source : Sanjinés Delgadillo (2009, p. 66).

Il n'existe pas de données désagrégées portant sur l'accès à la terre des femmes au sein même des terres-territoires collectifs, mais certaines dynamiques propres à la zone Périssalar ont été identifiées par Vassas-Toral (2011). En ce qui concerne la transmission par héritage de terres en montagne, la chercheuse indique que les parcelles sont presque exclusivement transmises sous forme patrilinéaire. Quant aux terres de plaines, qui sont des zones d'appropriation plus récentes, car le quinoa se cultivait traditionnellement en terrain montagneux, les femmes auraient plus de chance d'y avoir accès. Le prêt, qui exclut la possibilité de transmission à la descendance, serait une forme d'accès à la terre assez répandue pour les femmes n'ayant aucune autre source de revenus. Comme nous le verrons plus en détail au chapitre 4, les us et coutumes dans la zone Périssalar ont également été influencés par les changements agraires instigués par le MAS.

### **3.3 Les organisations paysannes en trois temps**

L'accès à la terre et les formes de coopération en milieu rural sont étroitement liés à la prise de décision dans les organisations paysannes. La zone Périssalar occupe un territoire où, traditionnellement, la propriété de la terre était collective. Il existe par conséquent toujours des structures de gouvernance ancestrales assurant la gestion de la production agricole (Jaldín Quintanilla, 2010). L'évolution historique du rôle des communautés, des organisations économiques paysannes et des syndicats paysans ainsi que leur dimension genre s'avère donc importante à prendre en compte lorsqu'on analyse les impacts locaux de réformes agraires. Rappelons que les organisations paysannes entretiennent une relation à double sens, c'est-à-dire de renforcement mutuel, avec l'accès à la terre pour les femmes. D'un côté, la participation accrue des femmes dans les organisations paysannes favorise leur accès à la terre et, d'un autre côté, l'accès à la terre des femmes est un vecteur fondamental de leur participation dans les organisations paysannes.

#### **Les communautés**

La communauté correspond à une unité socio-territoriale, mais elle peut également se référer à une institution qui joue un rôle clé dans la gestion territoriale (Colque et Soria

Galvarro, 2014). Elle est à distinguer de l'*ayllu*, une entité socio-territoriale qui incorpore elle-même plusieurs communautés et qui est fréquemment associée à l'identité ethnique des familles du Périssalar (Laguna, 2011). Nous emploierons ici le terme communauté en concordance avec la définition fournie par Albó (cité dans Vassas-Toral, 2011) qui indique qu'il s'agit « *d'un groupe déterminé de familles qui partagent un territoire défini avec son propre système de gouvernement* » (p. 81).

La participation dans les assemblées communautaires, la participation dans les travaux collectifs et l'exercice de fonctions – par exemple la fonction de représentant de la communauté, de responsable de l'irrigation ou de délégué à la fête patronale – sont quelques-uns des mécanismes institutionnels de la gestion territoriale des communautés aux abords du Salar d'Uyuni. Nous nous attarderons ici plus particulièrement à l'exercice de fonction, car l'augmentation du nombre de fonctions à l'échelle communautaire et leur constante évolution reflètent la volonté des ménages du Périssalar « *de conserver la vie sociale et d'améliorer les conditions de vie au sein de l'ensemble qu'est la communauté* » (Laguna, 2011, p. 284). Bien que la démocratie communautaire et l'adoption d'accord se fassent en principe par consensus dans les assemblées, les autorités paysannes en poste jouent un rôle décisif dans la prise de décision communale (Colque et Soria Galvarro, 2014). Dans l'Altiplano, l'exercice de fonction est conditionnel à l'accès à la terre et il est assumé par rotation, c'est-à-dire que chaque chef de famille doit assurer une fonction à un moment ou un autre selon un ordre prédéterminé variable en fonction des communautés.

L'exercice de fonction est une coresponsabilité de l'unité familiale c'est-à-dire que les hommes et les femmes se doivent d'assister et de diriger conjointement les assemblées communautaires (Sánchez García, 2012). Pascuala Parra, chercheuse au CIPCA-El Alto, décrit ainsi la dimension genre du mécanisme de gestion territorial dans l'Altiplano :

L'exercice de fonctions se fait en concordance avec le Chachawarni. L'exercice de fonctions des autorités originaires est une activité complémentaire. Quand il s'agit d'organisations syndicales, l'organisation est distincte. Les épouses des hommes qui ont des fonctions peuvent rester à la maison. Quand les organisations sont originaires, la conjointe doit obligatoirement aller aux

assemblées. Elle comprend même si elle ne peut pas participer. Elle partage aussi les connaissances qu'elle a acquises avec ses enfants<sup>25</sup>.

Le concept aymara de « Chachawarmi<sup>26</sup> », qui n'est pas basé sur l'égalité femmes-hommes, mais sur la complémentarité entre les genres et qui est fréquemment invoqué en milieu rural bolivien, fait lui-même l'objet de nombreux débats. Il sous-tend que le couple hétérosexuel marié est l'unité sociale de base et que le mariage permet aux individus d'accéder à la chaîne des responsabilités communautaires partagées de façon rotative (Rousseau, 2009). Dans le cas précis de l'exercice de fonction, comme le souligne la chercheuse Pascuala Parra, si la présence de la femme aux assemblées est importante, cette dernière ne participe généralement pas à la prise de décision. Le concept de complémentarité entre les genres peut donc rendre invisibles les relations de domination et de pouvoir dans la chaîne de responsabilité (Sánchez Garcia, 2012). Ainsi, bien qu'il existe certainement une division des rôles dans l'exercice de fonction à l'intérieur des communautés, cette division est difficile à circonscrire puisque, lorsqu'interrogés à ce sujet, tant les hommes que les femmes ne séparent pas clairement l'exercice de fonction effectif du rôle de co-autorité de la femme (Colque et Soria Galvarro, 2014). L'exercice de fonctions dans les communautés du Pécari, qui constitue un mécanisme de gestion territoriale valorisé et essentiel à la vie communautaire, permet aux femmes d'accéder à des postes d'autorités, mais leur pouvoir décisionnel semble limité.

### **Les organisations économiques paysannes**

S'inspirant des mécanismes de gestion territoriale participatifs des communautés (Metais, 2011), plusieurs organisations économiques paysannes ont vu le jour dans les années 80 en Bolivie. Ces organisations ont ceci de particulier qu'elles visent une meilleure

---

<sup>25</sup> Citation originale : « *En el ejercicio de cargo ha entrado el Chachawarmi. Es una actividad complementaria en el ejercicio de cargo de autoridades originarias. Cuando son sindicales, es distinto. Los hombres que tienen cargos, las esposas están en la casa. Cuando son originarias, obligadamente tiene que ir la esposa. Entiende, aunque no puede participar, y estos conocimientos aplique con sus hijos.* » (P. Parra, communication personnelle, 22 avril 2014).

<sup>26</sup> Dans la culture quechua, l'équivalent est le Qhari-warmi.

articulation de l'économie paysanne avec les marchés grâce à la mise en place d'initiatives commerciales collectives permettant d'augmenter simultanément les revenus et l'autonomie des paysannes et des paysans (Laguna, 2002). La récente loi 338, dont une des visées est de revaloriser ces organisations, établit que les OECA sont « *une forme d'organisation économique basée sur un modèle de développement de production solidaire et de réciprocité visant la souveraineté alimentaire grâce à des mécanismes d'autogestions paysans, autochtones et originaires* » (art. 13, loi 338, 2013). Les principales OECA de la zone Périssalar sont celles qui se sont constituées autour de la filière quinoa, dont la Centrale de Coopératives agricoles « Opération Terre » (CECAOT) créée en 1974 et l'ANAPQUI, formée en 1983. Aujourd'hui, l'ANAPQUI, qui dénombre environ 1 650 membres, soit environ 15% des familles nucléaires de la zone Périssalar, est une organisation prédominante par rapport à la CECAOT, qui compte autour de 300 membres (Laguna, 2011; Heriberto Copa, entrevue, 27 mai 2014).

La création d'organisations économiques paysannes dans le Périssalar est étroitement associée à l'indifférence de l'État, aux efforts d'implantation du syndicalisme dans la zone et à l'émergence d'une identité de classe provenant notamment du sentiment d'exploitation vis-à-vis d'intermédiaires qui assurait jusqu'alors la vente du quinoa (Laguna, 2011). Francisco Quisbert Salinas, un des fondateurs d'ANAPQUI, décrit les motifs entourant la création de l'organisation :

Les OECA ont été créés puisque le prix du quinoa était très bas. [...] Ceux qui bénéficiaient de ce bas prix étaient les intermédiaires, les camionneurs qui l'achetaient à bas prix et la revendaient cher. [...] Nous devons fournir trois quintaux de quinoa afin d'obtenir un quintile de riz ou de sucre. C'était mon idée de former une organisation et alors nous nous sommes organisés : nous avons créé un comité de défense du quinoa dans la communauté, puis au niveau de la province de *Nor Lípez*, ensuite à l'échelle régionale et finalement à l'échelle nationale<sup>27</sup>.

---

<sup>27</sup> Citation originale : « *Los motivos para crear las organizaciones económicas campesinas era porque el precio de la quinua era muy barato. [...] Era un precio muy bajo la quinua entonces los que benefician eran los intermediarios, los camioneros, ellos compran barato y venden caro. [...] Teníamos que entregar 3 quintales de quinoa para 1 quintal de arroz, o azúcar. Era mi idea de formar una organización entonces organizamos en la comunidad un comité de defensa, luego al nivel provincial de Nor Lípez, al nivel regional y después nacional.* » (F. Quisbert Salinas, communication personnelle, 20 mai 2014).



Si l'ANAPQUI s'est ensuite quelque peu éloigné de la sphère politique, les mobilisations politiques de 2000 à 2005 ont favorisé un nouveau rapprochement avec le mouvement syndical paysan. À titre d'exemple, en 2003, près de deux cents membres de l'organisation économique paysanne provenant de la zone Périssalar se sont mobilisés lors de la guerre du gaz se joignant à une importante marche de plusieurs jours d'Oruro à La Paz qui mènera à la destitution du président Sánchez de Lozada (Laguna, 2011).

Bien qu'il ne faille pas non plus idéaliser le rôle social et minimiser les contraintes économiques auxquelles les OECA font face, Laguna (2011) estime qu'il existe une volonté constante des productrices et producteurs de quinoa de se réappropriier ces organisations selon leurs propres visions de la modernité. Cette citation de Tomás Lázaro Lutíno, membre d'ANAPQUI, illustre bien le sentiment d'appartenance et de fierté qui unit le producteur de quinoa à l'organisation économique paysanne :

Nous faisons en sorte que le producteur reçoive ses bénéfices. Ils peuvent avoir du quinoa certifié biologique et recevoir de l'assistance technique. De plus, ils ont le droit d'avoir une opinion; de réclamer de meilleurs prix. Un grand nombre de décisions peuvent être prises au niveau des producteurs, non? [...] Je suis satisfait d'être membre [d'ANAPQUI], mais il faut travailler sur plusieurs points. Il y a des faiblesses dans l'organisation, particulièrement en ce qui concerne l'administration<sup>28</sup>.

Les organisations économiques paysannes de la zone Périssalar fournissent donc des avantages variés à leurs membres dont l'exportation exclusive de quinoa certifié biologique, des redevances par rapport aux profits réalisés, des programmes de formation en leadership et la mise à disposition d'équipement spécialisé (Laguna, 2002). L'ANAPQUI est particulièrement influente au niveau national, car c'est elle qui fixe le prix maximum d'achat aux productrices et producteurs de quinoa à l'échelle nationale (Laguna, 2011).

---

<sup>28</sup> Citation originale : « *Nosotros hacemos que el productor tenga sus beneficios. Ellos pueden tener quinua certificada como orgánica, y tienen asistencia técnica. Además de eso tienen el derecho a opinar; a exigir un mejor precio. Muchas decisiones se pueden tomar al nivel de los quiñonero, no? [...] Estoy satisfecho de ser socio, pero hay muchas cosas que hay trabajar. Hay debilidad en la organización más que todo en lo que es la administración.* » (T. Lázaro Lutíno, communication personnelle, 27 mai 2014).

Il se révèle par ailleurs difficile de dresser l'évolution de la participation de femmes, en tant que membres ou administratrices, dans les organisations économiques paysannes en raison de l'absence de recherches accessibles portant sur le sujet. Juan Ernesto Crispin Canaviri, directeur actuel d'ANAPQUI, explique que la volonté d'encourager la participation de femmes à travers la formation d'organisations parallèles s'est développée un peu avant l'arrivée au pouvoir du MAS:

Avant, il n'y avait pas d'organisation de femmes dans l'ANAPQUI. En 2004, une commission de genre a été créée englobant toute les régions où est implantée l'ANAPQUI. Elle a été créée afin de former des femmes leaders et également pour diversifier les sources de revenus des familles grâce à la pratique d'autres activités comme l'artisanat et le tissage<sup>29</sup>.

La création d'une commission de genre reflète donc une certaine sensibilité pour l'égalité des genres dans les organisations économiques paysannes, qui forment elles-mêmes une partie importante du tissu social de la zone Pélisalar.

### **Les syndicats paysans**

La présence de centrales syndicales dans la zone Pélisalar est parfois passée sous silence, car le syndicalisme paysan s'y est implanté plus récemment et compte moins de membres que dans les zones d'ex-haciendas<sup>30</sup>. Vassas Toral (2011) indique par exemple que les syndicats paysans « *contrairement à la majorité des zones rurales en Bolivie, sont absents de la zone Pélisalar* » (p. 86). Or, comme il a été démontré précédemment, il existe effectivement des syndicats dans la zone puisque le syndicalisme et la création d'organisations économiques paysannes sont étroitement liés. D'une part, au début des années 80, la Confédération syndicale unique des travailleurs paysans (CSUTCB) cherche à s'implanter dans de nouvelles zones en appuyant la production et la

---

<sup>29</sup> Citation originiale : « *En la ANAPQUI no había una organización de mujeres. En 2004 se organiza una comisión de género para toda la región donde está ANAPQUI. Desde este momento se creó para formar líderes y también para diversificar otras las actividades: artesanía tejidos y otros. Para que la familia tenga otros ingresos económicos.* » (J. E. Crispin Canaviri, communication personnelle, 23 mai 2014).

<sup>30</sup> À noter que la réforme agraire de 1953 a favorisé la formation de syndicats paysans dans les zones d'ex-haciendas, comme dans la vallée de Cochabamba et dans certaines zones de l'Altiplano Nord. Dans d'autres régions, comme la zone Pélisalar, des formes communautaires d'organisation ont persisté en dépit des efforts du MNR d'implanter des formes plus « modernes » d'organisation (Assies, 2006).

commercialisation de produits paysans (Laguna, 2011). D'autre part, peu après la création d'ANAPQUI, les fondateurs de l'organisation économique paysanne constatent la nécessité de créer une organisation syndicale parallèle « *afin de lutter pour les revendications de la province auprès du gouvernement et du département, et pour superviser et contrôler [l'ANAPQUI]* » (Victor Ragonese et Quiesbert Salinas, 2005, p. 24).

La volonté des fondateurs d'ANAPQUI d'accroître le poids politique de l'organisation et les tentatives d'expansion de la CSUTCB mènent à la création de la *Federación regional única de trabajadores campesinos del Altiplano Sur de Bolivia* (FRUTCAS) en 1982. La FRUTCAS organise de nombreuses luttes en faveur de la collectivisation des ressources naturelles dans l'Altiplano Sud, dont la défense de la production agricole communautaire et la consolidation du prix du quinoa (Mamani Machaca, 2007). La conscience de classe défendue par le syndicat paysan n'est pas étrangère à celle dépeinte par Nash (1979) dans sa description des communautés minières d'Oruro. La chercheuse indique que le fort potentiel militant et le discours revendicateur des mouvements sociaux boliviens sont liés à un double sentiment d'exploitation lié à leur position de classe par rapport aux élites nationales, mais aussi par rapport aux marchés mondiaux. Guidée par la thèse stipulant que « *la libération de la paysannerie émergera des paysans eux-mêmes* » (Mamani Machaca, 2007, p. 44), la FRUTCAS revendique en effet une lutte sur deux fronts : contre les politiques néolibérales gouvernementales et contre la cupidité des transnationales.

Selon Laguna (2011), l'ANAPQUI et la FRUTCAS sont deux organisations paysannes qui, en revendiquant une lutte des classes, ont contribué à l'émergence d'une identité territoriale commune dans la zone Pésisalar. Au fil des ans, l'ANAPQUI a apporté un soutien financier à la FRUTCAS notamment lors de congrès nationaux, et plus généralement pour le développement du syndicalisme dans l'Altiplano Sud (Ragonese et Quiesbert Salinas, 2005; Laguna, 2011). Notons toutefois que malgré les efforts de l'association économique paysanne, le syndicalisme ne s'est pas implanté dans toutes les communautés de la zone Pésisalar.

Comme un grand nombre de mouvements populaires en Bolivie, la FRUTCAS opère sous un mode dualiste, c'est-à-dire que les femmes ont leurs propres organisations (dans ce cas-ci, la FSUMCAS-BS) sans être pour autant exclues de l'organisation syndicale englobante (Rousseau, 2009). Outre les luttes qu'elles mènent de concert avec leurs compères masculins, la FSUMCAS-BS a mis sur pied des programmes de leadership et d'artisanat destinés aux femmes de l'Altiplano Sud (Mamani Machaca, 2007). Comme l'indique Arnold et Spedding (2005), les syndicats de femmes au niveau régional ne perçoivent pas de cotisations syndicales, ce qui peut limiter la portée de leurs activités militantes. Afin d'assurer sa survie économique, la FSUMCAS-BS, elle-même associée au syndicat national des *Bartolinas*, a notamment bénéficié de l'appui financier de l'ANAPQUI (Lourdes Quisbert Salvatierra, communication personnelle, 3 juin 2014).

Notons qu'à la différence des mécanismes décisionnels dans les communautés, le modèle syndical permet que la femme assure une fonction indépendamment de son état civil et de la participation de son mari (Arnold et Spedding, 2005). Autre distinction : les autorités de la FSUMCAS-BS sont élues et non nommées à tour de rôle. Comme le souligne Uriona Crespo (2010), ce modèle de représentation permet de développer davantage le leadership féminin, car les femmes perdent plus facilement la peur de parler en public et elles développent des habiletés pour accéder à des postes de direction. Cela étant, le mode dualiste de fonctionnement des syndicats est parfois perçu comme peu propice aux revendications de genre, car lui-même intégré à des structures traditionnellement dominées par les hommes (Potter et Zurita, 2009; Rousseau, 2009).

En somme, le syndicalisme dans la zone Pélisalar, dont la présence n'est pas aussi prédominante et uniforme que dans d'autres zones, a tout de même engendré d'importants combats en faveur de la collectivisation des ressources agricoles. Comme nous le verrons dans le chapitre suivant, l'élection d'Evo Morales influencera le rôle des syndicats régionaux paysans de l'Altiplano Sud, car les syndicats nationaux auxquels ils sont affiliés seront intégrés au sein même des structures gouvernementales.

### 3.4 Conclusion de chapitre

Ce bref historique de la production agricole dans la zone Périssalar permet de dégager plusieurs éléments clefs du développement rural qui seront abordés dans le prochain chapitre. Tout d'abord, les deux premières réformes agraires nationales, qui ont été décrites en détail dans le chapitre 2, ont eu peu de conséquences directes dans l'Altiplano Sud. Le développement rural dans la zone Périssalar est par conséquent étroitement associé aux initiatives d'organisations paysannes locales, qui ont notamment impulsé la production de quinoa *real*, la variété de quinoa la plus recherchée sur les marchés d'exportation. Enfin, les us et coutumes locaux sont indispensables à prendre en compte lorsqu'on traite de l'accès à la terre et de formes de coopérations communautaires dans la zone.

En ce qui concerne l'égalité des genres dans l'Altiplano Sud avant l'élection d'Evo Morales, notons que le droit à la terre des femmes est quasi inexistant en raison de la prédominance de titres communautaires d'indivision, qui permettent l'accès à la terre selon des modalités variables. Plusieurs femmes de la région disposent d'un accès très limité à la terre grâce au prêt de petites parcelles de terre familiales. La participation des femmes dans les organisations paysannes, qui varie en fonction des organisations, demeure quant à elle peu visible.

## CHAPITRE 4

### L'Altiplano Sud à l'heure de la dé-patriarchie

*Dieu a créé la femme dotée d'une grande perspicacité et sensibilité, il a donné à son cœur des fibres délicates de noblesses. Le patriotisme, l'admiration, l'amour, font vibrer son cœur et de là surgissent sa charité, son abnégation et son sacrifice extrêmes. Sans vraie libération de la femme, la libération complète des peuples est impossible. - Simón Bolívar, Libérateur de la Bolivie.*

Cette citation attribuable à Simón Bolívar, figure emblématique de l'indépendance des colonies espagnoles d'Amérique du Sud, est étonnamment mise en évidence dans la section portant sur le genre de la Politique nationale du quinoa (2009). Ladite politique souligne également les efforts déployés par le gouvernement Morales en ce qui concerne le droit à la terre des femmes et la participation féminine dans les organisations paysannes dans les zones rurales et les zones productrices de quinoa. Ainsi, l'État bolivien fomenterait « *l'intérêt des femmes paysannes productrices de quinoa pour s'organiser et à participer dans les initiatives reliées avec le plein exercice de leurs droits civils et politiques, en plus d'améliorer leurs capacités productives et d'accès la terre* » (Politique nationale du quinoa, 2009, p.77). Mais dans quelle mesure les politiques agraires du MAS canalisent-elles réellement l'intérêt pour s'organiser et pour accéder à la terre des femmes dans la zone Périssalar?

S'appuyant sur nos entrevues menées dans l'Altiplano Sud, ce chapitre vise à démontrer que, si les politiques agraires nationales favorisent certains progrès en matière d'égalité des genres, ces gains s'inscrivent dans des dynamiques plus larges de marchandisation du développement rural. Nous nous intéresserons à l'accès à la terre des femmes puis à leur participation dans les organisations paysannes avant de conclure que la reconnaissance accrue des femmes productrices de quinoa survient alors que les inégalités matérielles s'exacerbent dans la zone Périssalar.

#### 4.1 Les points d'ancrage des politiques agraires du MAS

Avant de procéder à l'analyse de l'impact sur l'égalité des genres des politiques agraires, il importe de situer ces politiques par rapport à d'autres transformations qui s'opèrent à partir de 2005 dans l'Altiplano Sud. Tout d'abord, dans une région où des formes de gestion territoriale communautaire ont toujours prédominé, les politiques de redistribution de terre du MAS entraînent la revendication de titres de terres communautaires d'origine (TCO) et de territoires autochtones originaires paysans (TIOC). En 2013, 43 % du territoire de l'Altiplano Sud avait obtenu le statut juridique de TCO, 28 % avaient obtenu le statut juridique de TIOC et 7 % étaient en cours d'obtention d'un titre de propriété collective (Ormachea et Ramirez, 2013). Or, comme nous le verrons, l'obtention de titres de propriété collective ne constitue pas pour autant une enceinte protectrice face aux dynamiques de plus en plus individualistes et inégalitaires qui régissent la répartition de la terre.

Ensuite, les politiques de souveraineté alimentaire du MAS détaillées au chapitre 2, jumelées à des politiques sectorielles, contribuent au boom d'exportation du quinoa dans la zone Périsalar, qui s'observe de façon plus marquée à partir de 2007 (Laguna, 2011). Ainsi, en 2009, 82,1% du total de la production nationale de quinoa de Bolivie provenaient de l'Altiplano Sud (CEDLA, 2013). Même si la flambée des exportations du grain andin et les impacts sociaux qui en découlent ne sont pas uniquement attribuables aux politiques publiques, l'État bolivien est devenu un acteur clé du développement de la filière quinoa. Le MAS a en effet développé des politiques encourageant spécifiquement la production, l'industrialisation et l'exportation du quinoa comme la Politique nationale du quinoa (2009), la loi 680<sup>31</sup> (2011) et la déclaration de l'Année internationale du quinoa (2013). Malgré leur rhétorique progressiste réitérant la stratégie nationale de sécurité alimentaire avec souveraineté, ces politiques publiques tendent à encourager la production privée et capitaliste du quinoa (Ormachea et Ramirez, 2013; Kerksen, 2013). En bref, dans la zone Périsalar, les politiques agraires du MAS favorisent, entre autres

---

<sup>31</sup> La loi 680 se limite essentiellement à déclarer de priorité nationale la production, l'industrialisation et la commercialisation du quinoa dans les régions du pays qui possèdent une vocation productive.

phénomènes, l'augmentation exponentielle des exportations du quinoa et l'octroi de titres de propriété collective.

#### **4.2 Accès à la terre : la position ambivalente des femmes**

Comme démontré dans le chapitre 3, l'accès à la terre des femmes dans les TCO et TIOC dépend à la fois des us et coutumes et des politiques étatiques. De plus, comme le signale Sanjinés Delgadillo (2009), tant le thème du genre que celui du statut des propriétés collectives « *sont dans une étape de développement législatif qui découle de la construction de normes, mais aussi de la validation de leur applicabilité et de leur acceptabilité sociale* » (Sanjinés Delgadillo, 2009, p. 68). Les entrevues que nous avons réalisées avec des femmes et des hommes de la zone Périssalar pointent vers une meilleure acceptabilité sociale de l'accès à la terre des femmes dans les terres-territoires collectifs. Ces avancées en matière de reconnaissance individuelle doivent par ailleurs être analysées à la lumière de la marchandisation croissante des terres dans la zone.

#### **Quelques percées...**

Depuis l'arrivée au pouvoir du MAS, les femmes de la zone Périssalar semblent être plus enclines à revendiquer leurs droits d'accès à la terre, que ce soit par héritage ou par répartition communautaire. Selon le modèle traditionnel de transmission par héritage décrit au chapitre 3, les femmes célibataires pouvaient obtenir un accès à la terre sous certaines conditions (Vassas Toral, 2012). Une femme confirme que, dans plusieurs communautés du municpe de Salinas, les us et coutumes sont encore flexibles à l'endroit des veuves et des femmes célibataires :

Dans la communauté de mon mari, nous avons eu le cas d'une femme qui ne s'est jamais mariée, mais qui a eu une fille. La fille a elle-même eu une fille. La grand-mère est morte. La communauté n'est pas irrationnelle : la majorité a décidé que la petite fille va hériter. Elle va recevoir la même quantité de terre et elle va devoir s'acquitter les mêmes obligations [que sa grand-mère]. La communauté n'est pas insensible. Dans la culture andine, la femme qui ne se marie pas et qui réside dans la communauté a les mêmes droits à la terre que



l'homme. Personne ne va l'expulser. La grand-mère a exercé ses fonctions, elle s'est acquittée de toutes ses obligations.

Dans ma communauté, une de mes cousines ne s'est jamais mariée et elle a hérité de 80 hectares de terre. Si une fille est orpheline, elle va hériter. Les veuves ont les mêmes droits. Une femme peut donc tirer profit de l'usufruit de la terre de son père<sup>32</sup>.

Dans certaines communautés, les politiques agraires du MAS semblent avoir entraîné une meilleure acceptabilité sociale du droit à l'héritage des femmes indépendamment de leur état civil. Une femme indique :

Avant, en raison de la culture machiste, l'homme accaparait tous les biens, dont la terre. En cas de divorce, qu'arrivait-il? La femme était abandonnée. Maintenant, la loi stipule que la femme a des droits égaux et qu'elle peut bénéficier de titres fonciers. [...] En ce qui concerne l'héritage, jamais la femme n'héritait de terres. La femme se mariait et elle devait partir [dans la communauté de son mari]. Maintenant, la femme qui vit dans une autre communauté peut avoir droit à son héritage, au même titre que son frère. Ces avantages sont dus au gouvernement actuel. Avant, on nous couvrait la bouche en nous disant que nous n'avions pas de droits<sup>33</sup>.

De plus, les femmes en milieu rural semblent être mieux informées quant à leurs droits d'accès à la terre. Comme l'explique une répondante, certaines femmes choisissent donc de revendiquer leurs droits directement auprès des autorités de leurs communautés d'origine :

---

<sup>32</sup> Citation originale : « *Tenemos un caso de una señora que nunca se casó pero tiene una hija. La hija tuvo otra hija. La abuela ha muerto. La comunidad tampoco es irracional. La mayoría han asume que la nieta asuma. Tiene la misma cantidad y cumple con las mismas obligaciones. Tampoco la comunidad es tan insensible. En la cultura andina, la mujer que no se casa, se queda en la comunidad tiene el derecho tener su propia tierra, al igual que el hombre. Nadie lo va a botar. La abuela ha hecho todos los cargos, ha cumplido todas sus obligaciones. En mi comunidad también, una de mis primas nunca se ha casado y tiene igual tierras, hasta 80 hectáreas. En el caso de una hija huérfana, ella va heredar. Viudas tienen los mismos derechos. La mujer puede usufructuar la tierra de su padre.* » (A. Canaviri Mallcu, communication personnelle, 24 avril 2014).

<sup>33</sup> Citation originale : « *Antes, siempre por el machismo, el hombre se acaparaba todos los bienes y las tierras. Cuando había divorcio, que sucedía? Esto es mío, no puedes hacer nada. La mujer fue abandonada. Ahora ha salido la ley que la mujer tiene igual derecho y puede titular su tierra. [...] Otra situación que sucedía por herencia, nunca heredaba la mujer tierra, siempre el barón. La mujer se casaba, ahí tenía que ir. Ahora no, la mujer por otra comunidad puede tener su herencia igual que su hermano. Ella tiene derecho porque es de ella. Estos beneficios se está dando con este gobierno. Antes nos tapaban la boca con lo que no había derecho.* » (F. Huanca, communication personnelle, 4 juin 2014).

Avec la socialisation, on peut améliorer l'accès à la terre des femmes. Mes sœurs sont mariées à l'extérieur de la communauté et la communauté a accédé à leur demande même si leurs époux ont des terrains dans leurs communautés respectives. Elles ont sollicité des terrains à leur nom. C'est un phénomène qui s'observe un peu plus<sup>34</sup>.

Ces témoignages indiquent donc que les femmes sont plus susceptibles de solliciter un accès à la terre dans les territoires communautaires à travers deux modes de transmission distinctifs : l'héritage et la répartition communautaire. La Loi de reconduction de la réforme agraire et la nouvelle Constitution, qui contiennent des dispositions sur le droit foncier à l'héritage des femmes et le droit à la terre des femmes indépendamment de leur état civil, ont contribué à ces avancées.

### **...dans un contexte plus individualiste et inégalitaire**

Ces progrès en matière d'accès à la terre des femmes surviennent alors que la marchandisation de la terre s'accroît dans l'Altiplano Sud. La privatisation<sup>35</sup> des terres ainsi que la croissance des inégalités foncières entre les familles, deux manifestations de cette marchandisation, créent un contexte somme toute défavorable à l'émancipation de leur condition de classe de l'ensemble des paysannes et des paysans. À noter que la marchandisation accrue des terres, c'est-à-dire le fait que le foncier soit soumis à des logiques presque exclusivement commerciales, est aussi étroitement lié à la perte de pouvoir des communautés. Cette perte de pouvoir sera par ailleurs décrite plus en détail dans la section subséquente.

Tout d'abord, la diminution de l'élevage et le retour à l'agriculture de nombreux individus entraînent un usage de plus en plus individualiste de la terre dans la zone Périssalar. L'augmentation de la valeur commerciale du quinoa a en effet engendré une

---

<sup>34</sup> Citation originiale : « *Con la socialización se puede mejorar el acceso a la tierra de la mujer. Mis hermanas son casadas al exterior de la comunidad, y la comunidad ha accedado aunque sus esposos tienen terrenos en sus comunidades. Ella vinieron solicitando terreno, a su nombre de ellas. Está empezando un poco más.* » (L. Quisbert Salvatierra, communication personnelle, 3 juin 2014).

<sup>35</sup> La privatisation se définit ici comme l'usage exclusif et restreint de la terre d'un individu et sa famille, même si ces derniers ne possèdent pas de titres de propriété (Vassas Toral, 2011).

diminution drastique des zones de pâturages, dont l'usufruit est collectif, au profit de zones cultivables, dont l'usufruit est individuel (Ormachea et Ramirez, 2013). Le développement de la culture du quinoa dans les plaines, dont les parcelles étaient autrefois destinées à l'activité pastorale, a également contribué à la diffusion de modes d'appropriation de la terre plus individualistes et inégalitaires, comme le défrichage (Vassas Toral et Vieira Pak, 2010). La course à la terre dans la région Pélisalar ne se restreint d'ailleurs pas aux zones fertiles; plusieurs individus ou familles s'approprient des terres ingrates espérant que l'évolution des techniques agricoles ou du climat leur permettra un jour d'en profiter (Vassas Toral, 2011). Un homme souligne que la privatisation des terres crée d'importantes tensions sociales :

Avant, nous travaillions en famille. Mes parents, mes grands-parents, produisaient le quinoa pour la consommation familiale et, par conséquent, les sols et l'écosystème demeuraient en bons états. Nous pensions à la génération future. L'usage de la terre était rationnel. Maintenant, l'usage des sols est irrationnel. Chaque individu veut repousser sa frontière agricole, sans respecter la propriété des autres familles. Les frontières agricoles progressent jusqu'à la juridiction d'autres communautés. Les conflits entre les familles et entre les communautés sont généralisés<sup>36</sup>.

Le boom du quinoa encourage aussi le retour à l'agriculture de familles ayant profité des programmes de colonisation de l'Orient et d'individus étant partis tenter leur chance dans des pays frontaliers (Chili ou Argentine) ou des localités voisines. Ces individus, surnommés les *residentes*, conservent toutefois leur résidence principale à l'extérieure de leur communauté d'origine, dans une localité urbaine ou rurale, d'où proviennent leurs principaux revenus (Laguna, 2011). Selon la CEDLA (2013), des 14 426 familles productrices de la zone Pélisalar, seuls 43,6% résident effectivement en permanence dans la zone. Les *residentes* sont généralement dans une situation économique et sociale plus favorable, car ils ont un accès privilégié aux partis politiques, à l'information, aux

---

<sup>36</sup> Citation originale : « *Antes trabajábamos al nivel familiar. Mis padres, mis abuelos, producían la quinua para el consumo familiar entonces no se dañaba mucho los suelos o el ecosistema. Pensábamos a la futura generación. Hacíamos un uso racional de la tierra. Ahora hemos entrado en lo que es el uso irracional de la tierra. Cada quien haga lo que quiera para abrir sus fronteras agrícolas sin respetar a la pertenencia de otra familia, se está avanzando a la jurisdicción de otra comunidad por ejemplo. Hay conflictos al nivel familiar y al nivel comunidad generalizados.* » (T. Lázaro Lutíno, communication personnelle, 27 mai 2014).

institutions publiques et à l'éducation (Urioste, 2004). Leur retour à l'agriculture, jugé peu favorable à l'intérêt collectif, crée donc un certain ressentiment comme l'indique une répondante :

Certaines personnes reviennent de l'étranger après plusieurs années, mais ne savent pas comment la communauté s'administre. Les personnes qui viennent d'autres localités ne respectent pas les autorités de la communauté. Elles ne respectent pas les terres destinées à l'élevage. Elles ne respectent pas non plus les limites et la juridiction des communautés. Il y a beaucoup de gens qui reviennent et ceci provoque des tensions aussi bien entre les communautés qu'à l'intérieur des communautés. Le non-respect des sols crée des problèmes qui s'observent dans la majorité des communautés<sup>37</sup>.

De plus, selon Ormachea et Ramirez (2013), les *residentes* embauchent généralement des travailleuses et des travailleurs salariés lorsqu'ils retournent sporadiquement dans leur communauté contribuant ainsi « à recréer et renforcer les relations capitalistes prédominantes qui caractérisent la production de quinoa qui ont été impulsées tant par certains individus résidant dans la communauté que par les *residentes*, qui ont pu convertir l'argent en capital » (p. 134). Les pratiques foncières de ces migrantes et ces migrants sont par ailleurs difficilement généralisables puisqu'ils forment eux-mêmes une catégorie d'individus fort diversifiée<sup>38</sup>. Nos entrevues révèlent en effet que plusieurs *residentes*, qui vivent dans des localités rurales à proximité de leur communauté d'origine, souhaitent obtenir un statut social distinct de celui des individus demeurant à l'extérieur du pays. Bien que le type de contrôle que les *residentes* exercent sur l'accès à la terre doive être nuancé, le retour à l'agriculture de nombreux individus accentue la pression sur le foncier et la privatisation des terres. En effet, la majorité des *residentes* ne participent pas à la vie communautaire et ils préfèrent payer une amende plutôt qu'apporter une contribution non pécuniaire à la communauté (Metais, 2011).

---

<sup>37</sup> Citation originale : « Algunas personas que están volviendo de afuera, de muchos años no conocen como se maneja la comunidad. Personas que vienen de otro lado, no respetan a las autoridades de la comunidad. No respetan las tierras de pasteros. No respetan a los límites y las jurisdicciones de la comunidad. Hay mucha gente ha vuelto y eso crea problemas, entre comunidad y internos. No respetan el suelo, esos problemas se ven en las mayorías de las comunidades. » (L. Quisbert Salvatierra, communication personnelle, 3 juin 2014).

<sup>38</sup> À titre d'exemple, certaines femmes cultivent quelques hectares dans leur communauté d'origine tout en vivant dans une localité rurale voisine.

Outre les tensions entre la propriété individuelle et collective de la terre, les politiques agraires nationales du MAS – en encourageant la mécanisation et l’industrialisation au profit du renforcement des organisations paysannes – favorisent l’amplification de disparités socioéconomiques existantes. Laguna (cité dans Vassas Toral, 2011) estime qu’au milieu des années 70, chaque famille de la zone labourait entre 0,5 et 1 hectare par an, avec une distribution relativement égalitaire. L’introduction du tracteur et l’augmentation de la valeur commerciale du quinoa ont ensuite progressivement entraîné des disparités foncières (Metais, 2011). Dans le cadre de ses entrevues menées en 2008, Vassas Toral (2011) indique ainsi que les superficies possédées par les productrices et les producteurs de quinoa de cinq communautés du Périssalar varient entre 1 et 80 hectares<sup>39</sup>. Nos entrevues attestent également des inégalités foncières dans la zone :

Les extensions de terrain sont très petites. Ce n’est pas comme dans l’Orient, où les extensions sont grandes. Dans ma communauté par exemple, nous allons répartir des terres. En juin, nous allons distribuer des terres à ceux qui en veulent : un demi-hectare, il n’y a pas plus<sup>40</sup>.

La répartition des terres est totalement inégalitaire. [...] Il y a des gens qui ont suffisamment de terres et d’autres qui ont peu d’hectares. Il y a de nouvelles familles qui se forment et qui n’ont pas de terrain. Le gouvernement nous dit, vous devez produire plus pour le marché interne et pour l’exportation, mais il ne tient pas en compte l’usage des sols et des problèmes au niveau social<sup>41</sup>.

Les disparités foncières, étroitement liées aux inégalités en matière d’accès au capital et à la machinerie agricole, font donc que toutes et tous ne bénéficient pas également de l’augmentation de la valeur du quinoa. À ce sujet, la catégorisation de productrices et de producteurs de quinoa en fonction de la superficie de leurs terres établie par l’ANAPQUI est révélatrice : 60% des productrices et des producteurs de quinoa possèderaient moins

---

<sup>39</sup> À noter que son échantillon est composé de 76 individus et que l’éventail des superficies possédées varie en fonction des communautés.

<sup>40</sup> Citation originale : « *Las extensiones de terrenos son muy pequeñas. No es como en el Oriente donde las extensiones son grandes. Si vamos en mi comunidad por ejemplo, vamos a repartir. En Junio se va a distribuir terrenos, que quiere terreno. Media-hectárea, no hay más que eso.* » (M. Belin, communication personnelle, 28 mai 2014).

<sup>41</sup> Citation originale : « *La distribución de la tierra es totalmente desigual. [...] Hay gente que tienen suficiente o otras que tienen pocas hectáreas. Hay nuevas familias que se están formando y no tienen terrenos. El gobierno dice tienen que producir para el mercado interno y para la exportación pero está mirando a lo que es el uso de los suelos y el problema al nivel social.* » (T. Lázaro Lutíno, communication personnelle, 27 mai 2014).

de 5 hectares, 35% possèderaient entre 6 et 29 hectares et seuls 5% possèderaient plus de 30 hectares (Laguna, 2011). Ormachea et Ramirez (2013) signalent en effet que, contrairement à la croyance d'enrichissement collectif attribuable à la hausse des prix du quinoa, la grande majorité des membres d'ANAPQUI sont des petites et des petits producteurs (possédant moins de 5 hectares), c'est-à-dire « [des paysannes] *et paysans pauvres pour qui la production indépendante de quinoa ne signifie pas une source de revenus suffisante afin de vivre exclusivement de leur production* » (p. 126). La marchandisation croissante de la terre dans la zone Périssalar engendre donc des dynamiques d'accès au foncier plus individualistes et inégalitaires, qui influencent à leur tour l'acceptabilité sociale de l'accès à la terre des femmes.

### **Élargir le cadre d'analyse**

S'intéressant à l'accès à la terre des femmes en Inde, Rao (2012) souligne avoir remarqué que « *les femmes elles-mêmes adoptent une position quelque peu ambivalente sur la question des droits fonciers, et semblent rechercher le maintien d'une certaine coopération et d'une certaine coresponsabilité au niveau de leur ménage* » (p. 180). La chercheuse souligne d'un même souffle l'importance d'élargir le cadre d'analyse de l'accès à la terre des femmes afin d'intégrer les droits et les obligations mutuels au sein d'un ménage. Plusieurs femmes que nous avons interrogées semblent elles aussi adopter une position quelque peu ambiguë face à leur possible accès à la terre. Dans le cas de l'Altiplano Sud, il nous semble que ce malaise n'est pas seulement attribuable au maintien d'une certaine coopération au niveau de leur ménage, mais aussi au maintien d'une coopération au niveau de leur communauté. Notre cadre d'analyse prendra par conséquent en compte les tensions entre la propriété individuelle et collective ainsi que les inégalités croissantes en matière d'accès à la terre, deux facteurs qui alimentent la position ambivalente de plusieurs femmes par rapport à la question foncière.

Tout d'abord, bien qu'elles soient conscientes des avantages que procure l'accès à la terre individuel, plusieurs femmes soulignent que les titres de propriété collective leur procurent une certaine sécurité sociale. Fait intéressant, des femmes appartenant à la

FSUMCAS-BS, qui défendent en principe les politiques et les objectifs des *Bartolinas*, adoptent elles aussi une position ambiguë par rapport au thème foncier. En entrevue, la présidente de la Confédération nationale des femmes autochtones de Bolivie (CNAMIB) Justa Cabrera dénonce le fait que les *Bartolinas* « *entrent dans les communautés autochtones pour organiser les femmes, se concentrant uniquement sur les projets économiques, et mettent dans la tête des gens que la titularisation individuelle est meilleure*<sup>42</sup> » (cité dans Rousseau, 2014, p. 152). Comme souligné dans cette déclaration de la dirigeante d'une organisation compétitrice, les *Bartolinas* se positionnent en effet en faveur de titres fonciers individuels pour les femmes. Leur position institutionnelle par rapport à l'accès à la terre dans les terres-territoires collectifs demeure par ailleurs floue, ce qui permet une certaine flexibilité de la part des membres de leur base.

Ainsi, lorsque nous les avons interrogées à savoir si elles étaient en accord avec l'octroi de titres fonciers individuels pour les femmes, deux femmes de la FSUMCAS-BS ont souligné les avantages que leur procuraient les titres collectifs sans pour autant discréditer la nécessité de titres individuels dans d'autres départements du pays. Elles expliquent :

Les gens d'ici, du secteur, devaient marcher pour titulariser leurs terres, jusqu'à Potosí, jusqu'à La Paz. Chaque famille qui marche perd du temps, perd de l'argent. Nous nous sommes organisés avec la communauté, avec la fédération [la FRUTCAS et la FSUMCAS-BS]. Il y a eu une loi qui permettait la titularisation [des communautés] et nous en avons profité. Maintenant, il y a des familles qui bénéficient de titres à l'intérieur du pays, et ceci est nécessaire. À l'intérieur du pays, les terres sont plus productives. Avec un seul hectare, il est possible de vivre, puisqu'il y a de la pluie, il y a de l'humidité. Le climat est meilleur et c'est pour cette raison qu'il est important qu'elles aient des titres individuels<sup>43</sup>.

---

<sup>42</sup> Citation originale : « *Las Bartolinas están entrando en las comunidades indígenas para organizar a las mujeres, enfocando solamente proyectos económicos, y metiendo en la cabeza de la gente que es mejor titularizar las tierras individualmente.* » (Cabrera cité dans Rousseau, 2014, p. 152).

<sup>43</sup> Citation originale : « *La gente de aquí, del sector tiene que caminar para titular su tierra, hasta Potosí, hasta La Paz. Cada familia que camina, pierde tiempo, pierde dinero. Nos estamos organizando en comunidad con la federación. Antes que eso, hubo una ley de titulación, se ha aprovechado. Ahora, hay familia que se están titulado al interior del país, y es muy necesario eso. Al interior del país, las tierras son más productivas. Tiene una hectárea y en eso pueden vivir, porque hay lluvia, hay humedad. El clima es mejor, por eso es importante que tienen su propia titularización.* » (F. Huanca, communication personnelle, 4 juin 2014).

Ici, dans la région, nous nous administrons par communauté, et nous sommes bien. Nous sommes habitués à cela, il n'y a qu'un seul titre pour la province, celui de TCO. [...] Dans l'Orient, si tu n'as pas de titre, tu n'es pas propriétaire. Alors qu'ici, nous nous sentons propriétaires. Personne ne peut nous enlever cela. Nous n'avons pas besoin de titres individuels. Certaines personnes veulent des titres afin d'obtenir les meilleurs terrains, ceux avec des plans d'eau par exemple. Comme il y a des rotations de terrain, tout se partage dans nos communautés. Dans le *Nor Lípez*, tout se partage, tout se conserve<sup>44</sup>.

Selon ces femmes, les titres collectifs garantissent donc une certaine sécurité sociale, car ils permettent une économie de temps et d'argent ainsi qu'une répartition plus égalitaire des terres. Il est également intéressant de constater que les femmes relient l'inefficacité de titres individuels pour les femmes à l'inutilité plus générale de titres individuels, tant pour les familles que pour les hommes, dans les terres-territoires collectifs du Péninsular.

Les titres collectifs permettent également aux femmes de bénéficier de certaines formes de coopération relatives aux us et coutumes des communautés de l'Altiplano Sud. Ainsi, lorsque questionnée à savoir si elle travaillait de concert avec son mari sur sa terre, une femme précise :

Je n'ai pas besoin de mon époux. Les gens qui cultivent des petites quantités pratiquent l'*ayni*. C'est-à-dire, un jour quelqu'un m'aide; le jour suivant, c'est moi qui l'aide. Nous ne nous payons pas en argent, mais nous nous aidons avec le travail. Un jour, nous allons à ta terre; le jour suivant, à ma terre. En groupe, nous pouvons travailler plus rapidement. Je vais vous aider pour que vous m'aidiez<sup>45</sup>.

À l'heure de la marchandisation accrue de la terre, plusieurs femmes et membres d'organisation de femmes paysannes défendent donc la pertinence des titres collectifs en

---

<sup>44</sup> Citation originale : « *Aquí en la región nos manejamos por comunidad, y estamos bien. Ya estamos acostumbrados a eso, hay un título de todo la provincia de tierras comunales originarias. [...] En el Oriente, si no tienes título, no eres dueño. Mientras aquí nos sentimos dueños. Nadie nos puede quitar eso. No se hace falta la titularidad. Claro hay personas que quieren tener el título, para quedarse con los mejores terrenos, con ojos de agua por ejemplo. Mientras hay rotación, se comparten en nuestras comunidades. Dentro de Nor Lípez, es todo compartido, siempre se mantiene, se comparte.* » (L. Quisbert Salvatierra, communication personnelle, 3 juin 2014).

<sup>45</sup> Citation originale : « *No necesito mi esposo. Gente que se siembre pequeño hacen ayni, quiere decir que este día Usted me ayuda, el otro día yo le ayudo a Usted. No estamos pagando dinero si no que estamos ayudando con el trabajo. Este día vamos a tu chacra, otro día a mi chacra. En grupo, más rápido se trabaja. Me voy a ir ayudar para que me ayude.* » (F. Huanca, communication personnelle, 4 juin 2014).



raison de la sécurité sociale qu'elle leur procure. Ces titres leur permettent notamment de maintenir des formes de coopération avec leur communauté et d'économiser le temps et l'argent nécessaire à la titularisation individuelle.

Les inégalités terriennes et l'insuffisance de terres qui en résulte contribuent aussi à la position ambivalente des femmes par rapport à leur accès à la terre. Une femme justifie en ces termes le fait qu'elle possède une superficie limitée de terres :

J'ai quatre hectares. Pour mon alimentation personnelle, c'est très important. Je ne peux pas déranger davantage les gens de ma communauté<sup>46</sup>.

Une autre femme spécifie que, dans sa communauté, les us et coutumes demeurent perméables aux politiques nationales en raison de la rareté de terres :

Ma fille, par exemple, a 20 ans. Elle me dit que la terre de son père lui appartient, mais que la communauté ne lui permet pas. Les lois disent que les femmes, nous avons le droit à la terre, mais les us et coutumes locaux sont autres. Je ne peux pas lui offrir la terre. Dans ma communauté, on raconte qu'une femme est arrivée et elle a revendiqué le droit à ses terres. La communauté a répondu que si nous accédions à sa demande, alors de nombreuses femmes allaient vouloir revenir et il y a tant de femmes. Quelles terres allons-nous leur donner [se sont demandées les autorités]? C'est pourquoi il est préférable de maintenir le statu quo<sup>47</sup>.

Comme le rappelle Barragán (2007), en raison du manque de terres dans l'Altiplano, les autorités communales tentent d'empêcher que la terre ne se fragmente excessivement et c'est pour cette raison qu'elles favorisent des schèmes patrilinéaires. Les inégalités foncières et l'insuffisance de terres ne reproduisent par ailleurs pas uniquement des inégalités de genre; plusieurs hommes et de nombreuses familles sont privés d'accès à la terre.

---

<sup>46</sup> Citation originale : « *Tengo 4 hectáreas. Personalmente para mi alimentación, es muy importante, no puedo molestar más a mi gente allá.* » (F. Huanca, communication personnelle, 4 juin 2014).

<sup>47</sup> Citation originale : « *Mi hija por ejemplo que tiene 20 años un día me dice, a mí me pertenece la tierra de mi papa, pero la comunidad no permite. Pero si las leyes dicen que las mujeres tenemos de derecho de tener tierra es verdad pero los usos y costumbres locales son otras. Yo no le puede ofrecer. Dice en mi comunidad, una mujer vino y dijo tengo derecho a mis tierras. La comunidad dice si a ti te vamos recibimos, todas van a querer volver y son tantas mujeres, que tierras les vamos a dar? Tenemos que mantener así.* » (A. Canaviri Mallcu, communication personnelle, 24 avril 2014).

Nos entrevues semblent donc indiquer que nous assistons effectivement à certaines avancées – qui ne sont pas nécessairement généralisables à l'ensemble des communautés du Périssalar – en termes d'accès au foncier des femmes dans les terres et territoires communautaires. Les femmes elles-mêmes semblent pourtant afficher une position ambiguë par rapport à ces avancées en raison notamment de la sécurité sociale que leur procurent les titres collectifs et de l'insuffisance de terres dans la zone. En résumé, l'accès au foncier des femmes augmente peu à peu au moment où la marchandisation des terres s'accroît, et donc, où les injustices économiques se creusent.

Cette exploration de l'accès à la terre des femmes dans la zone Périssalar permet aussi de dégager deux observations par rapport à la littérature existante en la matière. Dans un premier temps, il est important de souligner que les politiques agraires étatiques influent sur l'accès à la terre des femmes, et ce, même dans les terres-territoires collectifs. En 2008, un rapport étoffé de l'INRA sur le droit à la terre indiquait que « *les terres et territoires communautaires correspondaient à des espaces où les droits des femmes étaient généralement invisibles* » (INRA, 2008b, p. 40). Nos entrevues révèlent que plusieurs organisations paysannes se servent actuellement de la nouvelle Constitution afin d'intégrer les communautés et d'informer les familles sur les droits fonciers des femmes (P. Parra, communication personnelle, 22 avril 2014; A. Canaviri Mallcu, communication personnelle, 24 avril 2014). Comme le signalent Whitehead et Tsikata (2003), les femmes n'ont pas toujours à choisir entre les politiques étatiques et les us et coutumes; elles peuvent dans certains cas maximiser leurs demandes en utilisant un des deux systèmes de réglementation simultanément. À titre d'exemple, une femme revendiquant son droit à la terre dans une communauté peut faire valoir qu'elle endosse ses responsabilités communautaires et que les normes étatiques sont favorables à l'accès à la terre des femmes. Bien qu'il ne faille en aucun cas minimiser les obstacles persistants à l'égalité des genres, notre étude de cas semble indiquer que l'accès à la terre des femmes est aujourd'hui plus répandu et plus accepté socialement dans les terres et territoires communautaires du Périssalar.

Ensuite, plusieurs des témoignages de femmes que nous avons recueillis rejoignent les conclusions exposées par certaines chercheuses, à savoir que la terre n'est pas la panacée (Razavi, 2007; Rao, 2012). Comme l'indique Agarwal (2012), dans certains contextes, le droit individuel à la terre des femmes favorise l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes. Cela étant, les approches individualistes ne sont pas toujours les plus pertinentes et l'étude de la propriété foncière doit tenir en compte des relations de coopération des femmes avec leur ménage et leur communauté. L'accès à la terre des femmes dans la zone Pétisalar ne peut effectivement être soustrait des relations que ces dernières entretiennent avec leur communauté, qui représentent le socle de la vie sociale. Comme le souligne Rao (2012), il faut par conséquent remettre en question le lien direct entre droits fonciers et égalité de genre « *pour adopter une conception plus large de cette dernière incluant non seulement l'inégalité d'accès des femmes à la terre, mais aussi l'exclusion ou la participation aux processus de décision [...]* » (p. 184).

#### **4.3 Participation des femmes dans les organisations paysannes : vers un effritement du tissu social**

Comme indiqué au chapitre 2, les politiques agraires du MAS s'inscrivent dans un contexte législatif plus large visant la dé-patriarchie de la société bolivienne. Si la nouvelle Constitution marque le début de l'intégration du thème de l'égalité des genres dans les organisations paysannes (Rousseau 2014), la Loi sur le régime électoral (2010), la Loi-cadre sur les autonomies et la décentralisation (2010) et la Loi contre le harcèlement et la violence politique à l'égard des femmes (2012) favorisent aussi la participation et la représentation des femmes dans les organisations paysannes. Notre étude de cas témoigne de la participation accrue des femmes aux processus décisionnels des organisations paysannes de la zone Pétisalar. Or, comme nous le verrons, cette hausse de participation survient alors que s'implantent d'inquiétants nouveaux mécanismes d'affaiblissement et de cooptation des organisations paysannes.

#### **Quelques percées...**

Les politiques agraires du MAS, combinées aux politiques nationales d'égalité des genres, semblent effectivement avoir eu un impact positif sur la participation des femmes, et ce, dans les trois types d'organisations paysannes de l'Altiplano Sud auxquelles nous nous sommes intéressées. Premièrement, dans les communautés, plusieurs femmes indiquent que la participation accrue des femmes aux prises de décisions communautaires est directement attribuable aux nouvelles normes étatiques. Deux femmes expliquent :

Il y a une participation des femmes dans les réunions, puisque tous les contributeurs de plus de 18 ans doivent soutenir la communauté. S'il faut donner un apport quelconque, s'il y a des *faneas* [des travaux collectifs], tous doivent contribuer. La femme doit aussi exercer des fonctions. Avant les fonctions étaient limitées aux hommes. La femme, on ne la voyait presque pas. Mais maintenant, elle est visible. Ce changement est dû au gouvernement et aux lois de participation et contre la discrimination. Les normes se sont modifiées et elles ont accru la participation des femmes. Il semble donc que ce soit un effet réel et imputable au gouvernement en place en Bolivie<sup>48</sup>.

Nous abordons les autorités des communautés à partir de la nouvelle Constitution. Nous sommes obligés de connaître la nouvelle Constitution. Et la nouvelle Constitution parle des citoyennes et des citoyens. Nous leur disons : cette nouvelle Constitution, il faut la respecter ou non? Et ils nous disent que oui, il faut la respecter. Les citoyennes et les citoyens; qui vient en premier? C'est ainsi que nous abordons les droits des femmes. Nous précisons que, selon la Constitution, tous ont le droit d'exercer des fonctions<sup>49</sup>.

Cette dernière citation, attribuable à Alicia Canaviri Mallcu, fondatrice d'une ONG bolivienne, démontre que la nouvelle Constitution constitue un outil important afin d'adapter les us et coutumes aux normes nationales favorisant l'égalité des genres. Outre les lois relatives à la participation et à la représentation, l'accès à la terre pour les

---

<sup>48</sup> Citation originale : « *Hay participación en las reuniones de la mujer, porque todo contribuyente mayor de 18 años tiene que contribuir a su comunidad. Si se tiene que hacer aporte, si hay faneas... igual todos tienen que aportar. Y los cargos, igual si les elige, tiene que pasar igual la mujer. Antes los cargos siempre los hombres pasan no más, la mujer casi no se veía. Pero ahora ya se ve. Este cambio se debe al gobierno que se tiene. Sobre las leyes de discriminación, las Leyes de participaciones. Bajo estas normas se ha ido cambiando, se ve más participación de mujeres. Más antes en realidad no había. Parece que de verdad hay un efecto con el gobierno actual que tenemos en Bolivia.* » (A. Yucra Yucra, communication personnelle, 30 mai 2014).

<sup>49</sup> Citation originale : « *Hemos dicho a las autoridades en las comunidades, a partir de la Nueva Constitución. Estamos obligados de conocer la nueva constitución. En la nueva Constitución dice, las y los ciudadanos. Les decíamos: ¿Esta nueva Constitución es para respetar o no respetar? Y ellos decían si es para respetar. Las y los. ¿Quién está primero? Por ahí nos metíamos, que hay derechos para las mujeres. Todos tenemos derechos a tener cargos públicos desde la Constitución.* » (A. Canaviri Mallcu, communication personnelle, 24 avril 2014).

femmes encourage lui aussi indirectement leur participation dans les organisations paysannes comme le souligne la chercheuse Pascuala Parra :

Il y a plusieurs lois qui sont entrées en vigueur suite à la nouvelle Constitution. La loi INRA de 1996 a été ajustée. Le président a modifié la loi INRA afin que le nom de la femme puis le nom de l'homme apparaissent sur les titres fonciers. Le nom de la femme est en premier. Ceci a fait l'objet de protestations dans les communautés lorsque les premiers titres ont été attribués. Mais quand tous les titres ont été distribués, les gens se sont dit qu'il n'y avait pas matière à discussion. Ils ont été conscientisés. Ceci a aidé à renforcer les organisations et l'exercice de fonction des femmes.

En tant qu'autorité, la femme doit participer. La femme se préoccupe de savoir ce qu'elle peut apporter à la communauté et de comprendre comment améliorer le pays. L'exercice de fonction a amplifié ses responsabilités. [...] De surcroît, la femme n'a plus le droit de se taire<sup>50</sup>.

Ces témoignages mettent en évidence le fait que les femmes sont de plus en plus visibles dans l'exercice de fonction et, par conséquent, que la division des rôles dans l'exercice de celle-ci s'est possiblement atténuée. Tant les politiques relatives au droit à la terre que celles portant sur la participation de femmes contribuent à rendre visible le rôle des femmes dans les assemblées communales, dans les travaux collectifs et surtout, dans l'exercice de fonction.

En ce qui concerne les organisations économiques paysannes, les femmes sont de plus en plus tenues de respecter les politiques nationales en matière d'égalité des genres, y compris les nombreuses mesures mises de l'avant dans la Loi des organisations économiques paysannes, autochtones et originaires et des organisations communautaires. La principale association de productrices et producteurs de quinoa de Bolivie, l'ANAPQUI, encourage le leadership féminin au sein de son administration et de ses

---

<sup>50</sup> Citation originale : « Hay varias leyes que después de la Nueva Constitución a saliendo. La ley INRA de 96 se ajusta y le da derecho a la tierra. Lo que el presidente ha hecho a través de INRA es, en todo los títulos, darle primero la mujer y después el hombre. La mujer en la primera fila. Esto ha sido protesta en las comunidades cuando han salido los títulos. Y eso de los otros salen, se dicen que no hay para discutir. Ya están consiente. Esto ha ayudado a fortalecer a las organizaciones mismas, al ejercicio de cargo de las mujeres. Como autoridad, tiene que participar. La mujer se preocupa en entender la situación, como puede aportar en la comunidad como autoridad, entender cómo mejorar en el país: amplía sus responsabilidades el mismo ejercicio de cargo. [...] Además las mujeres no tienen derecho a callarse.» (P. Parra, communication personnelle, 22 avril 2014).

organes parallèles. Cependant, des obstacles au leadership féminin se font sentir. Nos entrevues auprès des femmes occupant des postes exécutifs ont permis d'en relever un certain nombre :

Il devrait y avoir une égalité, mais ce n'est pas encore tout à fait atteint. L'ANAPQUI s'est organisée pour que les femmes obtiennent des postes [exécutifs]. Nous travaillons là-dessus, mais nos femmes membres manquent de motivation. Elles manquent d'auto-estime pour s'estimer leader. Plusieurs femmes ne viennent pas aux ateliers, sans doute parce que leurs époux ne comprennent pas<sup>51</sup>.

Certaines femmes qui ont 30-40 ans possèdent les connaissances et pourraient être dirigeantes. Mais elles n'ont pas de formation au niveau supérieur. Cela les limite. Elles disent dans les réunions qu'elles ne savent ni lire ni écrire et qu'elles risquent d'entraîner des ratés institutionnels. Elles ne se sentent pas capables d'aller de l'avant, c'est la peur des femmes. [...] Il faudrait qu'une femme soit directrice d'ANAPQUI. Dans les réunions où j'ai été, les hommes s'exprimaient et ils disaient que les femmes étaient capables. Nous sommes conscientisées<sup>52</sup>.

Si le niveau d'éducation et les perceptions culturelles limitent la participation des femmes, ces citations démontrent que les politiques étatiques exercent tout de même une pression positive sur les organisations économiques paysannes. Selon le directeur d'ANAPQUI, le nombre de femmes au sein de l'administration est presque de 50 % et il s'est considérablement accru au cours des dernières années en raison de l'évolution de la culture politique (J. E. Crispin Canaviri, communication personnelle, 23 mai 2014). De plus, au cours des dernières années, tant l'ANAPQUI que la CECAOT ont élaboré des programmes d'artisanats destinés aux femmes de la zone Périsalar (U. Quispe Salinas,

---

<sup>51</sup> Citation originale : « *Debería haber la igualdad pero todavía no se está cumpliendo. ANAPQUI se ha organizado para que las mujeres tengan cargos. Se está trabajando pero no hay mucha motivación de las compañeras. Falta mucho la autoestima para decidir de ser líderes. Muchas no vienen a talleres, seguramente es porque el tema de que sus esposos no entiendan.* » (M. Cayo Cruz, communication personnelle, 22 mai 2014).

<sup>52</sup> Citation originale : « *Algunas mujeres que tienen 30-40 que podrían ser líderes y tienen conocimientos pero no han tenido una formación al nivel superior. Eso les obstaculiza a las mujeres, incluso ellas dicen en las reuniones ni sé leer ni sé escribir...a la institución voy a llegar un fracaso. O sea no consideran. No se sienten capaces de llevar adelante. Sería un temor de las mujeres. [...] Pero en el directorio de ANAPQUI, tiene que tener una mujer. La perspectiva es este : tiene que haber una mujer en la directora. A las reuniones dónde fui, los hombres se expresaban y decían que las mujeres pueden. Hay esta consciencia.* » (A. Yucra Yucra, communication personnelle, 30 mai 2014)

communication personnelle, 22 mai 2014). Ces initiatives sont également encouragées par des organisations non-gouvernementales boliviennes et étrangères<sup>53</sup>.

En 2010, l'ANAPQUI a d'ailleurs créé ASOMART, une association possédant sa propre personnalité juridique composée de membres d'ANAPQUI ainsi que de femmes et de filles de membres destinées à promouvoir l'artisanat féminin. Monica Cayo Cruz, directrice d'une association régionale d'ANAPQUI, précise les circonstances entourant la création d'ASOMART :

On parle à l'échelle nationale de la nécessité d'organiser les femmes productrices écologiques. Les productrices de châtaigne, de café et de cacao se sont organisées. Le secteur du quinoa devait s'organiser aussi afin de développer des solutions de remplacement à la production de quinoa. Il y a des années où le rendement est faible en raison des facteurs climatiques et il n'y a pas d'autres sources de revenus pouvant substituer la production de quinoa. L'ANAPQUI comme organisation sociale productive devrait remplir ses obligations en matière d'égalité des genres.

De cette manière, nous pouvons capter des ressources provenant d'ONG afin de former les femmes en matière d'artisanat, de leadership et de gastronomie. Plusieurs femmes ont bénéficié de formations en informatique, en leadership, en comptabilité, ainsi que de formations destinées à l'enseignement de la production de vêtements à partir de fibres de lama et d'alpaga. ASOMART se développe peu à peu<sup>54</sup>.

Malgré les obstacles persistants à la participation de femmes dans les organisations économiques paysannes de la zone Périssalar, les politiques agraires nationales semblent effectivement avoir favorisé la formation d'organisations parallèles et l'élection de femmes à des postes exécutifs.

---

<sup>53</sup> À titre d'exemple, l'ANAPQUI et la CECAOT ont bénéficié de l'appui de la fondation FAUTAPO, qui est elle-même titulaire de fonds provenant du gouvernement hollandais (ANAPQUI, 2014).

<sup>54</sup> Citation originale : « *Se habla del nivel nacional que hay la necesidad que se organicen las compañeras productoras ecológicas. Las de castañas, las cafetaleras, de cacao están organizadas. Había la posibilidad que del sector de quinua debían organizarse para desarrollar otras alternativas a la producción de quinua. Porque hay años que baja el rendimiento por los factores climáticos y no hay otro trabajo que podría substituir. ANAPQUI como organización social productiva debería cumpliendo con las leyes de equidad de género de esa manera se capta recursos de los ONG para capacitar las compañeras en las artesanía, liderazgo y gastronomía. En el tema de manejo de computación, de liderazgo, conocimiento contable, producir las prendas de llama y alpaca ahí es donde se inició, se capacito muchas mujeres. Va poco a poco ASOMART* » (M. Cayo Cruz, communication personnelle, 22 mai 2014).

Quant à la participation des femmes dans les syndicats de la région de l'Altiplano Sud, dont la FSUMCAS-BS, elle a certes été influencée par le rôle de plus en plus important joué par les *Bartolinas* à l'échelle nationale. Comme le souligne Rousseau (2014), le président Morales a donné de « *nombreux signaux de la reconnaissance du rôle central des Bartolinas dans le processus de transformation, incluant la nomination de plusieurs dirigeantes à des postes de direction au sein de l'État et du MAS* » (p. 148). L'intégration des *Bartolinas* au sein de la Commission agraire nationale est un signe de cette reconnaissance. La visibilité accrue de l'organisation syndicale fait par ailleurs l'objet de tensions avec d'autres organisations de femmes paysannes, car elles estiment que les *Bartolinas* ont plus de facilité à obtenir du financement pour leurs initiatives (Rousseau, 2014). Une des membres des FSUMCAS-BS confirme en effet qu'il est relativement facile d'obtenir du soutien financier pour leurs projets précisant que « *le compaño Evo peut les aider* »<sup>55</sup>. En bref, si les mécanismes favorisant le leadership féminin varient en fonction des organisations paysannes, les politiques agraires du MAS semblent effectivement avoir encouragé la participation des femmes dans les syndicats paysans, les organisations économiques paysannes et les communautés de la zone Pélisalar.

#### **.... dans un contexte de cooptation et d'affaiblissement des organisations paysannes**

La participation des femmes dans les organisations paysannes se doit par ailleurs d'être analysée en lien avec l'effritement du tissu social dans la zone, un phénomène attribuable à la nouvelle configuration de l'État bolivien depuis l'arrivée au pouvoir du MAS. Le parti d'Evo Morales tente effectivement d'équilibrer les demandes des mouvements sociaux plus progressistes avec celles de la classe dirigeante. La réorganisation de l'État que ce mouvement engendre se traduit par de nouveaux mécanismes de cooptation et d'affaiblissement des organisations paysannes de la région de l'Altiplano Sud, qui jusque-là assuraient la cohésion de la vie sociale et économique (Regalsky, 2010). Comme le précise Webber (2011), la cooptation stratégique et la division des

---

<sup>55</sup> Citation originale : « *El compaño Evo nos puede ayudar en eso.* » (J. Vacillo, communication personnelle, 4 juin 2014).



mouvements paysans et ouvriers en Bolivie visent en fait l'abandon de la lutte des classes et « *la soumission aux impératifs du capitalisme d'exportation dans un marché mondial hautement compétitif* » (p. 10).

## **Les communautés**

Tout d'abord, il est à noter que l'usage plus individualiste et inégalitaire de la terre qui s'observe dans la zone Pétisalar est étroitement lié à la perte de pouvoir des communautés comme instance régulatrice des biens fonciers. Les communautés, dont le fonctionnement interne est régulé par les autorités communales, possèdent plusieurs aires d'actions qui incluent la défense des limites territoriale, la gestion des ressources, la construction des infrastructures productives et le fonctionnement social, dont les fêtes communales et le règlement de conflits (Vassas Toral, 2011). Comme le spécifie le chercheur Pablo Regalsky, la principale fonction régulatrice de la communauté est actuellement altérée :

Contrôler l'accès à la terre est la fonction principale de l'autorité communale. Une fois qu'elle perd ce contrôle, à quoi sert l'autorité communale? Elle ne sert à rien. Elle se réduit à un système de représentation. Nous assistons à une transformation radicale [du rôle des autorités] qui n'est cependant pas irréversible. C'est une transformation produite par la marchandisation<sup>56</sup>.

Certes, les communautés de la zone Pétisalar sont en reconfiguration constante depuis le début du XXe siècle et des processus de tensions, de frictions et de fragmentation sont, dans une certaine mesure, inhérentes à la vie ces organisations paysannes (Laguna 2011). Or, nous estimons que le boom du quinoa et la vision purement mercantile de son développement promue par le MAS entraînent une fragilisation inhabituelle de la forme d'organisation qu'est la communauté qui « *est aujourd'hui peu décisionnaire dans l'ensemble de la zone* » (Vassas Toral, 2011). Par conséquent, les systèmes de rotation des cultures et plusieurs formes de coopération sont en processus de disparition dans

---

<sup>56</sup> Citation originale : « *Es la función principal de la autoridad comunal, controlar el acceso a la tierra. ¿Una vez que lo pierde esta autoridad, para qué sirve la autoridad comunal? No sirve. Como solo sistema de representación. Hay una transformación radical pero no irreversible, es una transformación producto de una mercantilización.* » (P. Regalsky, communication personnelle, 8 avril 2014).

certaines communautés (Ormachea et Ramirez, 2013). Un producteur de quinoa met en relief les dangers liés à la perte de pouvoir des communautés :

Le gouvernement veut augmenter la production. Ceci crée des problèmes sociaux. Les communautés dans toutes les zones ont des problèmes au niveau familial à cause des terres. Chaque personne veut ouvrir sa frontière agricole. On ne respecte plus les autorités, on ne respecte plus l'usage des sols. Les normes communales ne se retransmettent plus. [...] Nous voulons que le gouvernement régisse et protège l'usage des sols. Il faut penser à la nouvelle génération. Nous allons leur laisser des sols improductifs, désertiques et arides. Il faut travailler au niveau du gouvernement et au niveau municipal. Il y a beaucoup de travail à faire<sup>57</sup>.

L'affaiblissement des communautés de la région de l'Altiplano Sud, qui n'est certes pas irrévocable puisque les communautés entretiennent un lien organique avec la population du Périssalar, est néanmoins préoccupant, car il permet que se déploient sans trop d'entraves des mécanismes de marchandisation du développement rural.

### **Les organisations économiques paysannes**

Les principales organisations économiques paysannes de la région font elles aussi face à de nouvelles pressions, tant à l'interne qu'à l'externe. Dans le cas d'ANAPQUI, sa composante politique semble s'atténuer et elle se heurte à davantage de concurrence. Ainsi, bien que l'ANAPQUI ait certainement bénéficié de l'augmentation du prix du quinoa, les politiques agraires du MAS ont fragilisé l'organisation économique paysanne en ce sens où elle doit maintenant faire face à davantage de concurrence de la part d'entreprises privées nationales et internationales. Juan Ernesto Crispin Canaviri, directeur d'ANAPQUI, souligne que la concurrence s'est accrue :

---

<sup>57</sup> Citation originale : « *El gobierno quiere aumentar la producción. Eso crea un problema social, por decir las comunidades en toda la zona, tienen problemas a nivel de familias, por el tema de tierras. Cada quien quiere abrir su frontera agrícola. Ya no se respeta las autoridades, ya no se respeta el uso del suelo, normas comunales no se repitan. [...] Quisiéramos que el gobierno regula el uso de los suelos y prever. Hay que mirar hasta la nueva generación. Que vamos a dejar a la nueva generación suelos improductivos, desérticos áridos. Hay que trabajar al nivel del gobierno y al nivel municipal. Ahí hay que trabajar mucho.* » (T. Lázaro Lutíno, communication personnelle, 27 mai 2014).

Depuis l'Année internationale du quinoa, tout le monde produit du quinoa. Nous faisons face à une grande compétitivité. Nous continuons à affirmer que le quinoa *real* du Périssalar est le meilleur du monde. Ça nous a demandé beaucoup d'efforts de faire du quinoa l'étoile du monde. L'ANAPQUI a dû travailler fort afin de trouver un marché. Le gouvernement a profité de cette promotion pour lancer l'Année internationale. Il nous a créé plus de compétition dans le monde. Evo Morales a tiré un profit politique de nos efforts<sup>58</sup>.

À l'échelle nationale, Ormachea et Ramirez (2013) estiment que la montée en puissance de la Chambre départementale de quinoa « real » du département de Potosí (CADEQUIR), dont les principes sont aux antipodes des us et coutumes communautaires, témoigne de la volonté de mainmise du milieu des affaires sur le secteur quinoa. Un des fondateurs d'ANAPQUI, Francisco Quisbert Salinas, indique que, si la concurrence s'est effectivement intensifiée à l'échelle nationale, l'organisation économique paysanne s'éloigne également de sa mission initiale :

L'ANAPQUI devrait prendre de l'expansion, intégrer tous les producteurs. L'organisation s'est quelque peu refermée. Nous, notre vision était que tous les producteurs à l'échelle nationale deviendraient membres, incluant les exportateurs privés. Mais, dernièrement, la direction s'est refermée : il faut désormais être affilié, il faut remplir certaines conditions...De plus, une chambre de commerce départementale d'exportateur de quinoa a été créée, ils se sont organisés du haut vers le bas. Ce modèle ne fonctionne pas correctement. Ce qui fonctionne est quand on s'organise du bas vers le haut. Aujourd'hui, il y a beaucoup de concurrence<sup>59</sup>.

Outre la compétition accrue provenant d'organisations privées, certains observateurs font valoir que l'identité de classe et la forte politisation qui ont caractérisé les débuts de l'ANAPQUI se sont affaiblies. Ainsi, selon Ormachea et Ramirez (2013), si la flambée

---

<sup>58</sup> Citation originale : « *Con el Año Internacional, producen todo el mundo. Estamos enfrente este senario que es la competitividad. Seguimos diciendo que la quinua Intersalar y real es la mejor en el mundo. A nosotros nos ha costado hacer estrella del mundo. A ANAPQUI le ha cuesto hacer llegar el mercado. Pero al gobierno se aprovecha de esta promoción para lanzar un ano internacional, nos ha crea más competencia en el mundo. Es un provecho político de Evo Morales.* » (J. E. Crispin Canaviri, communication personnelle, 23 mai 2014).

<sup>59</sup> Citation originale : « *ANAPQUI tendría de expandir más, llegar a todos los productores. Se han cerrado un poco. Nosotros, la visión era que todos los productores al nivel nacional eran afiliados, incluidos los privados. Pero últimamente se han cerrado los de ANAPQUI: hay que afiliarse, hay que cumplir ciertas normas. También se ha creado una cámara departamental de exportadores de quinua, que surge de arriba, de arriba se organizan, pero no da funcionalidad eso. Siempre lo que función es cuando los de abajo se organizan y van hacia arriba. Entonces, hay mucha competencia ahora.* » (F. Quisbert Salinas, communication personnelle, 20 mai 2014).

des exportations de quinoa n'a pas éliminé les coopératives en elles-mêmes, les pressions commerciales ont fait en sorte que ces initiatives ont perdu leur caractère social ou se sont transformées en entreprises privées. Depuis les années 90, il y a des tensions entre l'aile technocrate et syndicaliste de l'organisation économique paysanne. Sans pour autant signaler la fin de la collaboration avec les syndicats de la région, Laguna (2011) précise que les nouvelles générations de membres et leaders se distancient du discours centré sur l'affirmation identitaire et la lutte des classes de certains anciens dirigeants.

Francisco Quisbert Salinas explique que le contexte politique dans lequel l'organisation s'est implantée a changé :

C'était durant le règne des gouvernements néolibéraux et ils étaient sous pression. De façon diplomatique, nous avons pris de l'expansion. Nous avons obtenu ce que nous voulions. Ils nous ont autorisés à croître. C'était un peu différent [à l'époque], nous avions plus de force pour réclamer. Maintenant, il y a un gouvernement autochtone et les choses ont changé. Il n'y a pas beaucoup d'attention de la part du gouvernement; nous ne disposons pas beaucoup de pouvoir pour faire des demandes<sup>60</sup>.

Cette citation illustre bien la situation paradoxale à laquelle s'exposent plusieurs organisations paysannes face à l'actuelle réorganisation de l'État bolivien. Elles sont forcées de mettre de côté leur identité de classe et leurs revendications face à la classe dirigeante au profit de la coopération interclasses et d'une certaine intégration à l'ordre capitaliste (Webber, 2011). L'ANAPQUI, qui se trouve affaibli par une concurrence nationale et internationale accrue, est par conséquent moins portée à collaborer avec d'autres organisations formant le tissu social communautaire de la zone Pélisalar.

---

<sup>60</sup> Citation originale : « *Eran gobierno neoliberal era bajo presión. Pero nosotros de manera diplomática hemos conseguido, no estamos pidiendo, hemos conseguido no más. Nos han autorizado no más. Era un poco diferente, había más fuerza para reclamar. Ahora como hay un gobierno indígena las cosas han cambiado no hay mucha atención de parte del gobierno, no hay como reclamar.* » (F. Quisbert Salinas, communication personnelle, 20 mai 2014).

## Les syndicats paysans

Les syndicats paysans de l'Altiplano Sud – comme la FRUTCAS et la FSUMCAS-BS – sont eux aussi influencés par l'effritement du tissu social de la région. Tout d'abord, comme le confirme un membre de la FRUTCAS, le syndicat paysan ne reçoit plus autant d'appui de la part des organisations économiques paysannes :

Avant, il avait un soutien économique de l'ANAPQUI à la FRUTCAS pour ses frais administratifs, mais cet appui a pris fin. Nous cherchons maintenant à collaborer de nouveau afin de contribuer au développement macro de la région, d'évaluer comment améliorer l'usine [de transformation de quinoa] et la production de quinoa. Au départ, la FRUTCAS participait aux commissions d'ANAPQUI, nous étions invités. Les producteurs de quinoa venaient aux événements de la FRUTCAS aussi<sup>61</sup>.

Une militante de la FSUMCAS-BS indique que l'appui économique que recevait son organisation de la part de l'ANAPQUI, qui servait essentiellement à contribuer aux frais de déplacement des femmes de communautés éloignées, a lui aussi été interrompu (L. Quisbert Salvatierra, communication personnelle, 3 juin 2014).

À la différence des communautés et des organisations économiques paysannes, les syndicats paysans du Pélisalar, qui sont des branches régionales de la CSUTCB et des *Bartolinas*, ont essentiellement été cooptés par l'État bolivien. Comme le constatent Brabazon et Webber (2014), l'absorption de plusieurs des leaders syndicaux dans le gouvernement et leur participation dans l'Assemblée constituante limitent aujourd'hui leur marge de manœuvre par rapport à l'État. Depuis l'arrivée au pouvoir d'Evo Morales, les actions des syndicats paysans s'articulent davantage en fonction des politiques étatiques, ce qui fait qu'elles mettent moins l'accent sur leurs activités politiques indépendantes.

---

<sup>61</sup> Citation originale : « Antes había un apoyo económico a la FRUTCAS para sus gastos administrativo, ya no hay este apoyo. Nosotros buscamos este coordinación para ver el desarrollo macro de la región, para ver cómo se puede mejorar la planta y la producción de la quinua. Al inicio, la FRUTCAS participa en comisiones de ANAPQUI, estaban invitados. También los quiñoneros venían a los eventos de la FRUTCAS. » (T. Lázaro Lutíno, communication personnelle, 27 mai 2014).

Selon Pablo Regalsky, si la cooptation des femmes a été plus difficile, tant les dirigeants que les dirigeantes sont aujourd'hui subordonnés aux différents paliers administratifs de l'État :

Dans le secteur paysan, les femmes ont davantage résisté au processus de marchandisation jusqu'à ce qu'elles ne puissent plus le faire. Les hommes se sont dit : c'est notre tour, nous sommes au pouvoir [avec l'élection du MAS]. Nous ne savons pas combien de temps cela peut durer, profitons-en. Les femmes ont résisté. Mais la pression a été trop forte et même les dirigeantes les plus résistantes ont dû se plier<sup>62</sup>.

L'influence de l'État sur le mouvement syndical est telle que de nouveaux mécanismes favorisant le leadership féminin, qui sont par ailleurs étroitement liés à l'allégeance politique, s'implantent dans les communautés rurales. À titre d'exemple, une jeune femme nous explique s'être jointe aux *Bartolinas* afin d'accéder plus facilement à l'université. Selon la chercheuse Elsa Suarez Coronel, ces mécanismes non écrits et clientélistes sont de plus en plus fréquents depuis l'élection du MAS. Elle précise :

En ce qui concerne la solidité des organisations, nous assistons actuellement à une diminution de leadership, tant féminin que masculin. Ceux qui intègrent les organisations, en raison de la conjoncture, participent puisqu'ils les considèrent comme un mécanisme pour accéder à des espaces plus grands. Les organisations sont instrumentalisées pour obtenir des bénéfices plus personnels, ce qui n'était pas le cas avant. Ces organisations ont pour ainsi dire perdu leur raison d'être. L'objectif n'est plus de contribuer par des propositions ou de renforcer l'organisation. Il y a une crise au niveau des organisations et un manque de leadership<sup>63</sup>.

---

<sup>62</sup> Citation originale : « *En el sector campesino, son las mujeres que resistieron más el proceso de mercantilización hasta que no pudieron. Los hombres se dieron, es nuestro turno de aprovechar, estamos arriba [con el MAS]. No sabemos cuánto tiempo puede durar, aprovechemos. Las mujeres resistieron. Pero la presión era demasiado grande hasta que las dirigentes más duras han tenido que acomodar.* » (P. Regalsky, communication personnelle, 8 avril 2014)

<sup>63</sup> Citation originale : « *En cuanto a la solidez de la organización, actualmente hay una carencia de liderazgo, femenina y masculina. Los que están ingresando, por la conjuntura que tenemos, ahora participan porque lo ven como un mecanismo para acceder a espacios más grande. Las organizaciones están instrumentalizadas para un beneficio más personales, lo que no era eso. Por lo tanto estas organizaciones han perdidos razón de ser. La meta ya no es devolver en propuestas y fortalecer a la organización. Hay una crisis al nivel de las organizaciones et una falta de liderazgos.* » (E. Suárez Coronel, communication personnelle, 19 avril 2014).

Le degré de cooptation et de clientélisme dans les syndicats paysans de la zone Périssalar est difficile à soupeser, car plusieurs militantes et militants hésitent à critiquer ouvertement les actions et les stratégies adoptées par le MAS. Notre collecte de donnée semble par ailleurs indiquer que les syndicats paysans ont diminué leur collaboration avec les autres organisations paysannes et réduit leurs activités politiques indépendantes.

En résumé, les politiques agraires mises de l'avant par le gouvernement Morales ont agi à divers niveaux sur les organisations paysannes de l'Altiplano Sud. D'une part, l'incorporation du thème de la participation des femmes au sein des organisations paysannes dans les politiques publiques, notamment dans la nouvelle Constitution, a favorisé le leadership féminin. Dans certaines communautés du Périssalar, les femmes sont plus visibles dans l'exercice de fonction, ce qui signifie que leur participation ne se limite plus à leur rôle de co-autorité ou à leur présence dans les assemblées communales. Similairement, les organisations économiques paysannes de la zone ne considèrent plus la participation indirecte des femmes, via l'homme-chef de ménage, comme l'équivalent de la participation féminine. Si des espaces dédiés à l'*empowerment* de femmes – comme l'association d'artisanat ASOMART – ont été créés, le défi reste de mettre de l'avant des projets qui ne constituent pas une extension du rôle domestique des femmes. Comme l'indique Deere (1985), trop souvent les projets spéciaux de coopératives « *échouent à reconnaître le rôle des femmes comme des productrices agricoles et servent à reproduire une division sexuée du travail idéalisée où les femmes sont avant tout des mères et des ménagères* » (p. 1047). Nos entrevues avec des responsables de l'ANAPQUI indiquent par ailleurs qu'une volonté d'intégrer les femmes aux postes de direction au sein de l'organisation économique paysanne existe. Quant aux femmes paysannes provenant de syndicats de la zone Périssalar, qui historiquement ont eu peu d'opportunités, elles sont maintenant au centre de l'arène politique nationale (Wanderley, 2010).

D'autre part, les efforts du MAS afin de faire évoluer les organisations paysannes vers une plus grande égalité des genres s'inscrivent dans un contexte plus large d'affaiblissement et de cooptation des communautés, des organisations économiques paysannes et des syndicats. Les processus de fragmentation des mouvements sociaux et

de légitimation de l'État observés à l'échelle nationale depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement Morales (Regalsky 2010), sont visibles dans la zone Périssalar. Il ne s'agit certes pas de processus irrévocable et la force des organisations paysannes de la zone ne saurait être sous-estimée. À titre d'exemple, plusieurs communautés tentent actuellement de mettre sur pied de nouveaux règlements internes afin de résister à la marchandisation et réanimer la vie communale comme le rapporte cette productrice de quinoa :

Nous avons toujours respecté les us et coutumes et maintenant qu'ils ne sont plus honorés, la communauté a créé des règles, un règlement interne. Avant, c'était seulement un consentement oral. [...] Une fois que le règlement interne va être approuvé, chaque nouveau résident va devoir signer un document. S'il ne le respecte pas, il va devoir redonner sa terre à la communauté. Nous allons débiter avec de petites quantités de terre. Les nouveaux arrivants vont devoir semer modérément et exercer des fonctions. Les familles qui reviennent vont devoir envoyer leurs enfants à l'école communautaire. Pour donner de la vie à la communauté<sup>64</sup>.

Or, comme le signale Metais (2011), le principe d'égalité au cœur du fonctionnement communautaire sera difficile à atteindre puisqu'il impliquera le questionnement de droits acquis et la rupture de relations sociales. Bien que les organisations paysannes disposent toujours de certains espaces de contestation et d'action par rapport à l'État, nous assistons à une crise de l'organisation fort préoccupante.

De plus, cette crise amène à se questionner par rapport au type de leadership encouragé dans les organisations paysannes. La chercheuse Elsa Suárez Coronel note par exemple que l'arrivée au pouvoir du MAS a coïncidé avec la mise en place d'un nouveau mécanisme d'invitation à l'échelle municipale (communication personnelle, 19 avril 2014). Ce nouveau mécanisme consiste à faire élire à des postes de direction dans les municipales des femmes qui ont préalablement participé à la campagne politique nationale du MAS. Ce mécanisme clientéliste, également observé dans les syndicats, entraîne de

---

<sup>64</sup> Citation originale : « *Siempre ha sido con uso y costumbre y ahora como no hacen caso, están poniendo reglas, reglamento interno. Antes era con la palabra no más. [...] Una vez que se aprueba el reglamento interno, cada comunario que entra como nuevo, debe firmar, si no va a cumplir, se van a revertir a la comunidad la tierra. Van a empezar con pequeña cantidades. Sembrara un poco, tienen que pasar cargo. A las familias que vuelvan a la comunidad, deben llevar sus hijos a la escuela en la comunidad. Para dar vida a la comunidad.* » (L. Quisbert Salvatierra, communication personnelle, 3 juin 2014).



nombreux questionnements par rapport au leadership féminin. Dans quelle mesure pouvons-nous saluer l'augmentation de la participation des femmes dans les organisations paysannes si cette hausse est directement liée à l'allégeance politique et que les femmes disposent d'une marge de manœuvre réduite par rapport aux décisions étatiques? De même, dans quelle mesure pouvons-nous traiter d'un renforcement du leadership féminin si les femmes qui ont accédé à des postes de direction l'ont fait uniquement pour obtenir des avantages personnels? En somme, la participation de femmes dans les organisations de l'Altiplano Sud doit être analysée à la lumière de la relative perte de pouvoir et d'autonomie de ces organisations paysannes, qui représentaient autrefois d'importants pôles de contestation de la condition de la classe paysanne.

#### **4.4 Conclusion de chapitre**

À la veille de l'élection du MAS en Bolivie, le peu d'accès à la terre des femmes et leur participation limitée dans les organisations paysannes représentaient deux axes importants de l'inégalité des genres en milieu rural. Comme l'explique Fraser (1995), le caractère bivalent de l'injustice de genre implique que s'y attaquer correctement requiert des changements à la fois dans l'économie politique et la valorisation culturelle. Or, notre étude de cas portant sur l'inégalité des genres dans la zone Pélisalar suggère que si certains efforts ont été faits par l'État bolivien afin de valoriser la spécificité de genre, les structures politico-économiques générant les modes d'exploitation et de marginalisation de la petite production paysanne et attribuant aux femmes la lourde charge du travail domestique sont demeurées largement inchangées.

En ce qui concerne l'injustice de reconnaissance, les politiques agraires du MAS sont parvenues à aller au-delà de simples représentations culturelles et de discours. Tant les réformes agraires que les politiques de souveraineté alimentaire mettent en relief l'importance de transformer les institutions sociales qui régulent les normes culturelles (Fraser, 2000). À titre d'exemple, les politiques agraires portant sur la participation des

femmes dans les organisations paysannes témoignent de la volonté de l'État de faire évoluer ces institutions vers une plus grande égalité de genre.

Or, en ce qui a trait à l'injustice de la redistribution, l'État bolivien peine à mettre en place des solutions transformatrices. Notre étude de cas démontre que, dans l'Altiplano Sud, le gouvernement Morales n'a pas réussi à élaborer des politiques qui réduiraient les inégalités sociales sans pour autant « *stigmatiser les classes sociales inférieures afin de les représenter comme des bénéficiaires des largesses de l'État* » (Fraser, 1995, p.85). Ainsi, les politiques agraires du MAS n'ont pas réellement encouragé la socialisation des moyens de production et le renforcement des capacités d'autogestion des organisations économiques paysannes de la zone Pélisalar. À contrario, les politiques agraires étatiques semblent avoir fragilisé ces organisations et les avoir éloigné de leur mission sociale initiale.

Si les politiques agraires n'ont pas réussi à réduire les inégalités socio-économiques dans la zone Pélisalar, il importe de mettre en évidence le rôle actif de l'État dans l'accentuation de ces inégalités. Le boom du quinoa illustre bien le processus d'« *accumulation par dépossession* » décrit par Harvey (2003, p. 145), c'est-à-dire le besoin constant du capitalisme de conquérir de nouveaux espaces les soumettant notamment à une marchandisation des droits collectifs, à une dégradation de biens environnementaux communs (terres, air, eau) et à une suppression des formes alternatives de production et de consommation. Ainsi, même si les productrices et producteurs de quinoa sont dans une certaine mesure soumis aux dynamiques du marché international, il importe de rappeler que l'État bolivien conserve un rôle crucial en ce sens, car il appuie et promeut ces dynamiques d'accumulation.

En somme, notre étude de cas démontre que si les politiques agraires du MAS s'attèlent à déconstruire l'injustice de la reconnaissance avec un certain succès, elles échouent à prendre en compte l'injustice de la redistribution. Il ne s'agit pas de minimiser les progrès accomplis par le gouvernement Morales en ce qui concerne l'intégration croissante de la dimension genre aux politiques agraires étatiques. Notre analyse vise plutôt à mettre en

relief que le choix du gouvernement de ne pas s'attaquer aux inégalités socio-économiques en milieu rural entraîne, en autres effets, un certain malaise chez les femmes ou les organisations de femmes. Dans certains cas, les femmes sont amenées à choisir entre les avantages que leur procure leur identité de genre, comme leur droit à la terre, par rapport à leur appartenance à des ménages et des communautés, qui ne reconnaissent pas toujours le droit individuel à la terre afin d'assurer une division plus équitable des terres. Ainsi, comme le conclut Rao (2012), « *si la reconnaissance explicite de la place des femmes dans les déclarations de politique publique paraît globalement marquer un progrès, l'abandon des objectifs de justice ou d'équité sociale au profit de motifs purement instrumentaux paraît quelque peu inquiétant.* »

## CONCLUSION

« *D’où provient la patate? D’où provient le maïs?* »<sup>65</sup>, s’enquiert la maîtresse d’école pointant un à un les aliments rassemblés sur une nappe déposée sur le sol, en plein centre de sa classe. « *De la campagne* »<sup>66</sup>, répondent en cœur les jeunes élèves de l’école Eduardo Avaora d’Uyuni, municipalité située au sud-est du Salar d’Uyuni. L’Apthapi, célébration aymara durant laquelle les paysannes et les paysans de communautés rurales partagent les aliments provenant de leur récolte annuelle, est aujourd’hui commémorée dans les écoles primaires et secondaires d’Uyuni. L’intégration de la fête traditionnelle à l’agenda scolaire, peu après l’arrivée au pouvoir du MAS, est hautement symbolique comme nous le précise une élève d’une école secondaire : « *Si nous la célébrons aujourd’hui, c’est grâce à notre président Morales, qui nous fait avancer* »<sup>67</sup>.

Comme cette thèse l’a fréquemment souligné, le caractère paysan et autochtone du MAS ainsi que les manifestations culturelles associées au monde paysan sont une composante intégrante et essentielle du processus de décolonisation et dé-patriarchie de l’appareil d’État bolivien. Outre ces manifestations culturelles, le gouvernement Morales a également réussi à remettre à l’avant-plan des thèmes controversés comme la nécessité d’implanter de nouvelles réformes agraires, des politiques de souveraineté alimentaire et des politiques innovantes en matière d’égalité des genres en milieu rural. Or, ainsi que le souligne Fabricant (2012), la stratégie de la gauche bolivienne consistant à utiliser l’appartenance commune autochtone et la mémoire historique n’a pas engendré la transformation de la structure agraire tant espérée, en ce sens où « *les multinationales et les élites agraires continuent de détenir le pouvoir économique* » (p. 187).

---

<sup>65</sup> Citation originale : « *La papa, dónde producen? El maíz, dónde producen?* » (communication personnelle, 21 juin 2010).

<sup>66</sup> Citation originale : « *¡En el campo!* » (communication personnelle, 21 juin 2010).

<sup>67</sup> Citation originale : « *Que lo vivimos ahora es por nuestro presidente Evo Morales, que nos lleva adelante.* » (communication personnelle, 21 juin 2010).

Cette thèse s'est plus particulièrement intéressée à la dimension genre des politiques agraires, s'efforçant d'évaluer dans quelle mesure les réformes agraires et les politiques de souveraineté alimentaire du MAS ont favorisé l'égalité des genres en milieu rural. À la lumière de notre étude de cas réalisée dans la région de l'Altiplano Sud, il semble que les politiques agraires ont effectivement eu une influence positive sur la position relative des femmes par rapport aux hommes. Toutefois, dans la mesure où l'égalité des genres est aussi imbriquée dans la vaste lutte que mènent les paysannes et les paysans afin de s'émanciper de leur condition de classe, les paysannes de classes sociales inférieures ne voient pas nécessairement leurs conditions de vie s'améliorer.

Notre problématique de recherche a été abordée à travers le prisme des théories féministes socialistes – décrites dans un premier chapitre – qui mettent en évidence l'importance d'explorer l'impact des réformes agraires sur les femmes tout en considérant le segment de classe auquel appartiennent ces femmes (Deere, 1985). En Bolivie, les femmes pauvres de milieu rural et les organisations de femmes paysannes développent souvent des revendications liées à leur différenciation de classe (Farah Henrich et Sánchez García, 2008), d'où l'intérêt de se référer à ces théories. Nous avons vu par la suite que les politiques agraires étatiques étaient en mesure d'influencer deux composantes clés de l'égalité des genres en milieu rural : l'accès à la terre des femmes et la participation des femmes dans les organisations paysannes. Notre deuxième chapitre a consisté en une revue des moments clés de l'histoire agraire bolivienne. Cet historique qui porte à la fois sur les impacts des politiques agraires sur les populations rurales et sur la dimension genre de ses politiques, a notamment mis en relief le flou entourant le droit à la terre des femmes dans les terres-territoires collectifs.

C'est justement afin de pouvoir mieux appréhender l'impact des réformes agraires dans les terres-territoires collectifs que nous nous sommes intéressés à une région où la propriété foncière collective prédomine : la zone Périssalar de la région de l'Altiplano Sud. C'est ainsi que dans notre troisième chapitre, nous avons dressé les bases de notre étude de cas, soulignant qu'avant l'arrivée au pouvoir d'Evo Morales, les femmes de la zone disposaient d'un accès à la terre très limité et que leur participation dans les

organisations paysannes était peu visible. S'appuyant sur nos entretiens menés dans la zone Pétisalar, notre dernier chapitre a mis en évidence les avancées récentes en matière d'accès à la terre pour les femmes et de leur participation dans les organisations rurales. Les politiques portant sur l'égalité femmes-hommes du MAS ont donc été en mesure d'influencer les us et coutumes communautaires. En parallèle à ces progrès, nous avons établi que les politiques agraires implantées par le gouvernement Morales avaient aussi engendré des inégalités en matière d'accès à la terre et de nouveaux processus d'affaiblissement des organisations paysannes dans notre zone d'étude.

### **Réflexions finales sur la dimension genre du changement agraire**

Un des principaux apports de cette thèse est qu'elle contribue aux débats portant sur l'accès à la terre des femmes dans les terres-territoires collectifs, un thème qui demeure somme toute peu théorisé dans le contexte latino-américain. Si plusieurs chercheuses ont récemment fait valoir que l'octroi de titres fonciers ne pouvait pas faire abstraction de la recherche de coopération des femmes avec leur ménage (Jackson, 2003 ; Razavi, 2007; Rao, 2012), elles se sont peu penchées sur le lien qui unit les femmes à leurs communautés.

En Bolivie, l'Institut national de réforme agraire (INRA) a publié en 2008 une vaste étude portant sur les droits à la terre des femmes décrivant en détail les avantages socioculturels, économiques et légaux liés à l'obtention de titres fonciers. Les avantages que procure la titularisation collective pour les femmes ainsi que les tensions entre droits autonomes et droits collectifs sont cependant très peu traités dans l'étude (INRA, 2008a). Un récent rapport portant sur les droits fonciers de l'ONG bolivienne *Coordinadora de la Mujer* indique quant à lui que si les femmes rencontrent beaucoup d'obstacles à la revendication de leur droit à la terre, c'est en raison du peu d'informations dont elles disposent sur les avancées en termes de norme et de la faible reconnaissance de leurs droits dans leur entourage. Cette situation « *est en grande partie attribuable aux mauvaises pratiques en matière d'us et coutumes, par exemple en ce qui concerne le droit à l'héritage de la femme* » (Ramírez Carpio, 2010, p. 24).

À la lumière des résultats de notre recherche, deux points méritent ici d'être soulignés relativement à la littérature sur le droit à la terre des femmes, en Bolivie notamment. Dans un premier temps, sans dénier que les us et coutumes sont généralement peu favorables à l'égalité des genres, notre étude de cas indique que plusieurs communautés ne sont pas insensibles aux revendications foncières des femmes. Il ne s'agit pas ici de laisser entendre que l'État bolivien ne devrait pas investir davantage dans des programmes destinés à sensibiliser des communautés rurales à l'égalité des genres et à l'égalité foncière – au contraire ces programmes sont nécessaires. Il s'agit plutôt d'encourager les études sur le droit à la terre des femmes et les programmes de développement rural à adopter un point de vue nuancé qui reconnaisse que les us et coutumes ne sont pas *invariablement* défavorables aux revendications de femmes. De plus, la littérature portant sur les liens conceptuels entre les droits à la terre des femmes et les règles coutumières se réfère souvent aux études menées en Afrique saharienne (Jacobs, 2009; Razavi, 2012). Or, la lutte pour la reconnaissance des terres-territoires collectifs et le retour au coutumier en Amérique latine possède une signification distincte. En effet, la majorité des politiques publiques latino-américaines adoptées relativement à la reconnaissance des terres-territoires au courant des 30 dernières années ont été élaborées dans un contexte de néolibéralisme multiculturel, influençant la configuration du lien à la terre des femmes et des hommes du sous-continent (Radcliffe, 2014).

Ensuite, notre étude relève le malaise que ressentent plusieurs femmes de terres-territoires collectifs par rapport à la promotion de titres fonciers individuels pour les femmes, car elles recherchent une certaine collaboration avec leur communauté. Ainsi, plusieurs femmes de la zone Périssalar estiment qu'obtenir quelques hectares de terre ne suffira pas à assurer leur bien-être financier et que la titularisation individuelle peut se solder en une perte de terres pour la communauté tout entière. Cette recherche de collaboration ne peut être interprétée comme l'absence d'intérêts de genre. Certaines femmes défendant les avantages liés à la titularisation collective dans la zone Périssalar expriment d'ailleurs être favorables à l'obtention de titres individuels pour les femmes dans d'autres régions du pays, où le droit à la terre possède une signification distincte et où la pression foncière est moindre. Plus d'études devraient donc être réalisées

relativement aux avantages que procure la titularisation collective pour les femmes, dans la mesure où les us et coutumes visent en principe à établir une répartition plus équitable de richesse dans les communautés. À titre d'exemple, il semble que la titularisation collective puisse – dans certaines circonstances – accroître l'autonomie des femmes par rapport à leur époux, en ce sens où la coopération communautaire leur procure une certaine sécurité sociale.

Rappelons par ailleurs que notre interprétation des us et coutumes provient d'un échantillon réduit et qu'elle peut difficilement être généralisée à l'ensemble du pays, ni même à l'ensemble de la zone Pétisalar. Comme il a été fréquemment souligné dans cette thèse, il existe une gamme d'us et coutumes fort variée d'une région à l'autre en Bolivie (Arnold et Spedding, 2005). Dans le même sens, nous ne pouvons généraliser les avancées en matière d'accès à la terre et de participation des femmes observées dans les terres-territoires de la zone Pétisalar. Il importe cependant de spécifier que les entrevues que nous avons conduites dans la zone Pétisalar ont été menées auprès d'individus occupant (ou ayant occupé) des postes de direction dans des organisations paysannes. Ces femmes et ces hommes possèdent par conséquent une influence importante dans leurs cercles sociaux respectifs et c'est en ce sens que notre échantillon de recherche demeure significatif.

Une autre des limites de cette thèse est de ne pas s'être penchée sur l'impact des politiques agraires du MAS sur le travail reproductif des femmes en milieu rural, un des axes importants de la recherche féministe socialiste. Comme le spécifie Verschuur (2012), c'est en maintenant des « *liens organiques entre économie capitaliste et domestique que la première assure sa croissance et sa prospérité* » (p.19). Dans le cas de l'Altiplano Sud comme ailleurs, il ne fait aucun doute que la lourde charge de travail des femmes en milieu rural – et particulièrement des paysannes pauvres – est accentuée par l'inégal partage du travail reproductif. Lorsque questionnée sur ses tâches, une femme de la région confie par exemple :



Les deux nous travaillons, mais je pense que la femme travaille toujours plus. En plus de notre travail, nous devons préparer nos repas. Je vois que je travaille plus que mon époux. Parfois, je n'ai même pas le temps de me nourrir. Je mange rapidement pendant que mon mari s'assoit. Je travaille dans les champs et aussi dans la cuisine<sup>68</sup>.

Si les politiques agraires du MAS semblent avoir eu un impact positif sur la reconnaissance du travail productif des femmes, leur incidence sur le travail reproductif demeure difficile à mesurer. Nous aurions voulu aborder davantage ce thème dans le cadre de notre recherche, mais en raison de contraintes liées à la durée de notre recherche terrain et notre méthodologie, nous n'avons pu qu'effleurer le sujet lors de nos entretiens. De nombreuses questions restent donc en suspens: est-ce que le fait de faciliter l'accès à la terre aux femmes accroît leur travail (re)productif? Dans quelle mesure les tâches reproductives des femmes limitent-elles leur participation dans les organisations paysannes? Les politiques agraires du MAS ont-elles eu une incidence sur la pratique, largement féminisée, de l'agriculture vivrière<sup>69</sup>?

Il ne fait aucun doute que le vaste champ de recherche de la dimension genre du changement agraire – qui s'intéresse au droit à la terre, à la participation des femmes dans les organisations paysannes, mais aussi aux liens entre travail productif et reproductif – mériterait d'être labouré davantage. Dans le cas des changements agraires introduits par le MAS en Bolivie, les progrès en matière d'accès à la terre et de participation des femmes dans les organisations rurales ne devraient pas masquer la nécessité pour l'État bolivien de s'attaquer aux inégalités de classe dans le monde rural.

---

<sup>68</sup>Citation originale : « *Ambos trabajamos pero yo creo que una mujer siempre trabaja más. Al mismo trabajamos y hay que preparar alimentación. Yo veo que más trabajo que mi esposo. A veces ni siquiera tengo tiempo para alimentarme. Rápido como mientras mi esposo se sienta. Trabajo en el campo y también en la cocina.* » (T. Condori Beltrán, communication personnelle, 24 avril 2014).

<sup>69</sup> L'agriculture vivrière, c'est-à-dire la production agricole produite pour l'autoconsommation ou vendue dans les marchés locaux, participe aussi au travail de reproduction social en milieu rural. L'agriculture vivrière est par ailleurs difficilement quantifiable et les femmes qui la pratiquent sont peu portées à la décrire comme du travail (Federici, 2013).

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Apentiik, C. R. et Parpart, J. L. (2006). Working in different cultures: issues of race, ethnicity and identity. Dans V. Desai, et R. Potter (dir.), *Doing development research* (p. 34-44). Londres, Grande-Bretagne : Sage.
- Agarwal, B. (2003). Gender and land rights revisited: exploring new prospects via the state, family and market. *Journal of Agrarian Change*, 3(1-2), 184-224.
- Agarwal, B. (2012). Un champ à soi. Pour la reconnaissance des droits des femmes à la terre en Asie du Sud. Dans C. Verschuur (dir.), *Genre, changements agraires et alimentation. Cahiers genre et développement* (vol. 8, p. 129-166). Paris, France : L'Harmattan.
- Albó (2008). The "long memory" of ethnicity in Bolivia and some temporary oscillations. Dans J. Crabtree et L. Whitehead (dir.), *Unresolved tensions Bolivia: past and present* (p. 13-34). Pittsburgh, États-Unis : University of Pittsburgh Press.
- Arnold, D. Y. et Spedding, A. (2005). *Mujeres en los movimientos sociales en Bolivia 2000-2003*. La Paz, Bolivie : CIDEM.
- Assies, W. (2006). Land tenure legislation in a pluri-cultural and multi-ethnic society: the case of Bolivia. *The Journal of Peasant Studies*, 33(4), 569-611.
- Banque mondiale. (2001). *Engendering development through gender equality in rights, resources, and voice*. New York, États-Unis : Oxford University Press.
- Banque mondiale. (2011). *Gender dynamics and climate change in rural Bolivia* (Rapport no 71736). Washington, États-Unis : Banque mondiale.
- Baranyi, S., Deere, C. D. et Morales, M. (2004). *Land and development in Latin America: openings for policy research*. Ottawa, Canada : IDRC.
- Barragán, R. (2007). Comunidades poco imaginadas: poblaciones envejecidas y escindidas. Dans Fundación Tierra-CIPCA (dir.), *Los nietos de la Reforma Agraria: Tierra y comunidad en el altiplano de Bolivia* (p. 1-26). La Paz, Bolivie : Fundación Tierra.
- Beaud, J. (2010). L'échantillonnage. Dans B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données* (5e éd., p. 251-283). Québec, Canada : Presses de l'Université du Québec.

- Bebbington, A. et Bebbington, D. H. (2011). An Andean avatar: post-neoliberal and neoliberal strategies for securing the unobtainable. *New Political Economy*, 16(1), 131-145.
- Benería, L. et Roldán, M. (1987). *The crossroads of class and gender: industrial homework, subcontracting, and household dynamics in Mexico City*. Chicago, États-Unis : University of Chicago Press
- Bórquez, R. (2011). Mujeres indígenas, campesinas y su organización por el acceso a la tierra. Dans Anderson, J., Belaunde, L. E., Borquez, R., Castro Bernardini, M. R., Cuadros Falla, J., Cuví Sanchez, M.,... Ruiz Bravo, P.(dir.), *Mujer rural: cambios y persistencias en América Latina* (1e éd., p. 59-84). Lima, Pérou : CEPES.
- Bottazi, P. et Rist, S. (2012). Changing land rights means changing society: the sociopolitical effects of agrarian reforms under the government of Evo Morales. *Journal of Agrarian Change*, 12(4), 528-551.
- Burman, A. (2011). Chachawarmi: silence and rival voices on decolonisation and gender politics in Andean Bolivia. *Journal of Latin American Studies*, 43(1), 65–91.
- Butler, J. (1997). Merely cultural. *Social Text*, (52), 265-277.
- Brabazon, H., et Webber, J. R. (2014). Evo Morales and the MST in Bolivia: continuities and discontinuities in agrarian reform. *Journal of Agrarian Change*, 14(3), 435-465.
- Brenner, J. (2014). 21<sup>st</sup> century socialist-feminism. *Revue de la Société d'études socialistes*, 10(1) 31-49.
- Brenner, J. et Holmstrom, N. (2013). Socialist-feminist today. *Socialist Register*, 49, 266-287.
- Cartagena, P. (2012). Posibles efectos de la Ley de revolución productiva comunitaria agropecuaria sobre la economía campesino indígena. *Umbrales*, 23, 149-180.
- CEDLA. (2012). Reconducción comunitaria de la reforma agraria y producción agrícola. *Control ciudadano: Boletín de seguimiento a políticas públicas*, 19, 1-16.
- CEDLA. (2013). Cultivo de la quinua y producción capitalista en las comunidades del altiplano sur de Bolivia. *Control ciudadano: Boletín de seguimiento a políticas públicas*, 22, 1-8.
- Chilcote, R. H. (1990). Post-marxism: the retreat from class in Latin America. *Latin American Perspectives*, 17(2), 3-14.
- CIPCA. (2012). *Análisis de la ley n° 300 “marco de la madre tierra y desarrollo integral para vivir bien”*. Repéré à [http://cipca.org.bo/index.php?option=com\\_content&vi](http://cipca.org.bo/index.php?option=com_content&vi)

[ew=article&id=2685:ley-de-la-madre-tierra-propuestas-y-documentos-de-analisis&catid=147:modulos](#)

- Colque, G. et Soria Galvarro, F. (2014). *Inclusión en contextos de exclusión: acceso de las mujeres campesinas e indígenas a la tierra*. La Paz, Bolivie : Fundación Tierra.
- D'Atri, A. (2013). *Pertenencia de género y antagonismo de clase en el capitalismo*. Buenos Aires, Argentine : Ediciones IPS.
- Dávalos Saravia, A. (2013). *Políticas públicas de seguridad alimentaria con soberanía en Bolivia*. La Paz, Bolivie : Fundación Tierra.
- Deere, C. D. (1985). Rural women and state policy: the Latin American agrarian reform experience. *World Development*, 13(9), 1037-1053.
- Deere, C. D. (2011). Tierra y autonomía económica de la mujer rural: avances y desafíos para la investigación. Dans P. Costas (dir.) *Tierra de mujeres: reflexiones sobre el acceso de las mujeres rurales a la tierra en América Latina* (p.41-69). La Paz, Bolivie : Coalición Internacional para el Acceso a la Tierra.
- Deere, C. D. et León, M. (2001). Institutional reform of agriculture under neoliberalism: the impact of the women's and indigenous movements. *Latin American Research Review*, 36(2), 31-63.
- Deere, C. D. et León, M. (2003). The gender asset gap: land in Latin America. *World Development*, 31(6), 925-947.
- Desmarais, A. A. (2012). Les paysannes de la Vía Campesina et la souveraineté alimentaire. Dans C. Verschuur (dir.), *Genre, changements agraires et alimentation. Cahiers genre et développement* (vol. 8, p. 443-450). Paris, France : L'Harmattan.
- DeVault, M. L. (1996). Talking back to sociology: distinctive contributions of feminist methodology. *Annual Review Sociology*, 22, 29-50.
- Dosh, P., & Kligerman, N. (2010). Women's voices on the executive council. *Latin American Perspectives*, 37(4), 214-237.
- Eckstein, S. (1983). Transformation of a "revolution from below": Bolivia and international capital. *Comparative Studies in Society and History*, 25(1), 105-135.
- Enzina, W. (2008). All we want is the earth: agrarian reform in Bolivia. *Socialist Register*, 44, 217-236.
- Escobar, A. (2010). Latin America at a crossroads: alternative modernization, post-liberalism, or post-development? *Cultural Studies*, 24(1), 1-65.

- Fabricant, N. (2010). Between the romance of collectivism and the reality of individualism: ayllu rhetoric in Bolivia's landless peasant movement. *Latin American Perspectives*, 37(4), 88-107.
- Fabricant, N. (2012). *Mobilizing Bolivia's displaced: indigenous politics and the struggle over land*. Chapel Hill, États-Unis : The University of North Carolina Press.
- Falquet, J. (2007). Le mouvement féministe en Amérique latine et aux Caraïbes. Défis et espoirs face à la mondialisation néo-libérale. *Actuel Marx*, 42(2), 36-47.
- FAO. (2011). *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture : le rôle des femmes dans l'agriculture*. Rome, Italie : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.
- Farah Henrich, I. et Sánchez García, C. (2008). *Pérfil de género Bolivia*. La Paz, Bolivie : CIDES-UMSA.
- Federici, S. (2013). *Revolución en punto cero: trabajo doméstico, reproducción y luchas feministas*. Madrid, Espagne : Traficantes de Sueños.
- Fornillo, B. (2012). ¿Existe una reforma agraria en la Bolivia del Movimiento al Socialismo? *Íconos. Revista de Ciencias Sociales*, 42, 153-166.
- Fraser, N. (1995). From redistribution to recognition? dilemmas of justice in a ' post-socialist' age. *New Left Review*, 212, 68-93.
- Fraser, N. (1997). Heterosexism, misrecognition, and capitalism: a response to Judith Butler. *Social Text*, 52, 279-289.
- Fraser, N. (2000). Rethinking recognition. *New Left Review*, 3, 107-120.
- Fraser, N. (2007). Feminist politics in the age of recognition: A two-dimensional approach to gender justice. *Studies in Social Justice*, 1(1), 23-35.
- Fraser, N. (2009). Feminism, capitalism, and the cunning of history. *New Left Review*, 56, 97-117.
- García Linera, A. (2008). *Pour une politique de l'égalité : communauté et autonomie dans la Bolivie contemporaine*. Paris, France : Prairies ordinaires.
- González, A. C. (2012). Mujeres indígenas constructoras de región: desde América Latina hasta Abya Yala. *The Scientific Journal of Humanistic Studies*, 4(6), 12-24.
- Graf, W. (1995). The state in the third world. *Socialist Register*, 31, 140-162.

- Hartmann, H. (1981). The unhappy marriage or Marxism and feminism: towards a more progressive union. Dans L. Sargent (dir.) *Women and revolution: a discussion of the unhappy marriage of Marxism and feminism* (p. 1-40). Boston, États-Unis : South End Press.
- Harvey, D. (1995). Globalization in question. *Rethinking Marxism*, 8(4), 1-17.
- Harvey, D. (2003). *The new imperialism*. Toronto, Canada : Oxford University Press.
- Henshall Momsen, J. (2006). Women, men and fieldwork: gender relations and power structures. Dans V. Desai, et R. Potter (dir.), *Doing development research* (p. 44-51). Londres, Grande-Bretagne : Sage.
- Hernández Castillo, R. A. (2010). Comparative perspectives symposium: indigenous feminisms. *Journal of Women Culture and Society*, 35(3), 540-545.
- Hertzler, D. (2005). Campesinos and originarios! class and ethnicity in rural movements in the Bolivian Lowlands. *Journal of Latin American Anthropology*, 10(1) 45-71.
- Holmstrom, N. (2003). The socialist feminist project. *Monthly Review*, 54(10), 38-48.
- Jackson, C. (2003). Gender analysis of land: beyond land rights for women? *Journal of Agrarian Change*, 3(4), 453-480.
- Jacobs, S. (2009). Gender and land reforms: comparative perspectives. *Geography Compass*, 3(5), 1675-1687.
- Jaldín Quintanilla, R. (2010). *Producción de quinua en Oruro y Potosí*. La Paz, Bolivie : Fundación PIEB.
- Kerssen, T. (2013). *Food Sovereignty and the Quinoa Boom in Bolivia*. Communication présentée à Food sovereignty: a critical dialogue: international conference Yale University, New Haven, États-Unis.
- Laclau, E. et Mouffe, C. (1985). *Hegemony and socialist strategy*. Londres, Grande-Bretagne : Verso.
- Lacroix, L. (2012). Territorialité autochtone et agenda politique en Bolivie 1970-2010. *Quaderns-e. Institut Català d'Antropologia*, 17(1), 60-77.
- Laguna, P. (2002). Competitividad, externalidades e internalidades: un reto para las organizaciones económicas campesinas. *Debate Agrario*, 34, 95-169.
- Laguna, P. (2011). *Mallas y flujos: acción colectiva, cambio social, quinua y desarrollo regional indígena en los Andes Bolivianos*. (Thèse de doctorat, Wageningen University ). Repéré à <http://edepot.wur.nl/188049>

- Lastarria-Cornhiel, S. (2009). Land tenure, titling, and gender in Bolivia. *Saint Louis Public Law Review*, 29, 193-242.
- Lastarria-Cornhiel, S. (2011). Las mujeres y el acceso a la tierra comunal en América Latina. Dans P. Costas (dir.) *Tierra de mujeres: reflexiones sobre el acceso de las mujeres rurales a la tierra en América Latina* (p.19-34). La Paz, Bolivie : Coalición Internacional para el Acceso a la Tierra.
- Laslett, B. et Brenner, J. (1989). Gender and social reproduction: historical perspectives. *Annual Review of Sociology*, 15, 381-404.
- Lind, A. (2003). Feminist post-development thought: "women in development" and the gendered paradoxes of survival in Bolivia. *Women's Studies Quarterly*, 31(3/4), 227-246.
- Mamani Machaca, E. F. (2007). *FRUTCAS, 25 años de vida: en defensa permanente de los recursos naturales, la tierra y el territorio*. La Paz, Bolivie : Fundación Solón
- Martinez, A. (2008). Les contributions féministes d'Amérique latine et des Caraïbes à l'approche intersectionnelle : traits d'union et lignes de fracture. *Les Cahiers de l'IREF, UQAM*, 19(4), 5-22.
- Metais, S. (2011). La vivencia de Salinas, en el altiplano sur de Bolivia. Dans M. Morales (dir.), *Hablemos de tierra: minifundio, gestión territorial, bosques e impuesto agrario en Bolivia* (p. 139-153). La Paz, Bolivie : Plural.
- Mohanty, C. M., et Miraglia, S. (2012). Gendering justice, building alternatives futures. Dans D. McDonald et G. Ruiters (dir), *Alternatives to privatization: public options for essential services in the global south* (p. 99-132). Cape Town, Afrique du Sud : HRSC Press.
- Molyneux, M. (1985). Mobilisation without emancipation? Women's interests, state and revolution in Nicaragua. *Feminist Studies*, 11(2), 227-254.
- Molyneux, M. et Thomson, M. (2011). Cash transfers, gender equity and women's empowerment in Peru, Ecuador and Bolivia. *Gender & Development*, 19(2), 195-212.
- Monasterios, K. (2007). Bolivian women's organizations in the MAS era. *NACLA-Report on the Americas*, 40(2), 33-37.
- Motta, S. C. (2012). Reinventing revolutionary subjects in Venezuela. *La manzana de la Discordia*, 7(1), 49-59.

- Nagels, N. (2014). Programmes de transferts conditionnés au Pérou et en Bolivie : entre ciblage et universalisation de l'assistance sociale. *Revue Internationale de Politique Comparée*, 21(1), 111-132.
- Nash, J. (1979). *We eat the mines and the mines eat us: dependency and exploitation in Bolivian tin mines*. New York, États-Unis : Columbia University Press.
- Nina, P. (2009). *Participación de las mujeres indígenas/campesinas en el acceso y tenencia de la tierra en el altiplano boliviano: un balance inicial*. La Paz, Bolivie : Fundación Tierra.
- Ormechea, E.S. (2007). *¿Revolución agraria o consolidación de la vía terrateniente? El gobierno del MAS y las políticas de tierras*. La Paz, Bolivie : CEDLA.
- Ormachea, E. S., et Ramirez F., N. (2013). *Propiedad colectiva de la tierra y producción agrícola capitalista: el caso de la quinua en el Altiplano Sur de Bolivia*. La Paz, Bolivie : CEDLA.
- Pape, I. S. R. (2008). "This is not a meeting for women": the sociocultural dynamics of rural women's political participation in the Bolivian Andes. *Latin American Perspectives*, 35(6), 41-62.
- Petras, J. (2008). Social movements and alliance-building in Latin America. *The Journal of Peasant Studies*, 35(3), 476–528.
- Potter, G. A. et Zurita, L. (2009). The peasant women's movement in Bolivia:"Bartolina Sisa" and COCAMTROP. Dans C. D. Deere et F. S. Royce (dir.), *Rural social movements in Latin America: organizing for sustainable livelihoods* (p. 229-246). Gainesville, États-Unis : University Press of Florida.
- Purseigle, F. et Hervieu, B.(2009). Pour une sociologie des mondes agricoles dans la globalisation. *Études rurales*, 183(1), 177-200.
- Radcliffe, S. A. (2014). Gendered frontiers of land control: indigenous territory, women and contests over land in Ecuador. *Gender, Place and Culture*, 21(7), 854–871.
- Ragonese, N. V. et Quisbert Salinas, F. (2005). *Grano de oro y asalto: primeras experiencias de comercialización de la quinua*. Cochabamba, Bolivie : CENDA.
- Ramírez Carpio. M. G. (2010). *Acceso y titularidad de las mujeres a la tierra. Estado de la situación actual en Bolivia*. La Paz, Bolivie : Coordinadora de la Mujer.
- Rao, N. (2012). Droits à la terre, égalité de genre et sécurité alimentaire : exploration des liens conceptuels en Inde. Dans C. Verschuur (dir.), *Genre, changements agraires et alimentation. Cahiers genre et développement* (vol. 8, p. 167-186). Paris, France : L'Harmattan.



- Razavi, S. (2007). Liberalisation and the debates on women's access to land. *Third World Quarterly*, 28(8), 1479-1500.
- Razavi, S. (2012). Intégrer la perspective de genre dans l'économie politique du changement agraire. Dans C. Verschuur (dir.), *Genre, changements agraires et alimentation. Cahiers genre et développement* (vol. 8, p. 103-126). Paris, France : L'Harmattan.
- Regalsky, P. (2010). Political processes and the reconfiguration of the state in Bolivia. *Latin American Perspectives*. 37(3). 35-50.
- Rivera Cusicanqui, S. (1984). *Oprimidos pero no vencidos: luchas del campesino aymara y quechwa, 1900-1980*. La Paz, Bolivie : Instituto de Historia Social Boliviana y Confederación Sindical Única De Trabajadores Campesinos de Bolivia.
- Rojas, J. C. (2012). Ley de revolución productiva comunitaria agropecuaria. Abriendo brecha en la construcción del Estado Plurinacional: entre los deseos y la realidad. *Umbrales*, 23, 121-148.
- Rosset, P. (2009). Agrarian Reform and Food Sovereignty: An Alternative Model for the Rural World. Dans C. D. Deere et F. S. Royce (dir.), *Rural social movements in Latin America: organizing for sustainable livelihoods* (p.56-77). Gainesville, États-Unis : University Press of Florida.
- Rousseau, S. (2009). Genre et ethnicité racialisée en Bolivie : pour une étude intersectionnelle des mouvements sociaux. *Sociologie et sociétés*, 41(2), 135-160.
- Rousseau, S. (2011). Indigenous and feminist movements at the constituent assembly in Bolivia: locating the representation of indigenous women. *Latin American Research Review*, 46(2), 5-28.
- Rousseau, S. (2014). Disputando la indigenidad: las organizaciones de mujeres indígenas-campesinas bolivianas en el escenario postconstituyente. *Decursos. Revista de Ciencias Sociales*, 24, 139-162.
- Ruiz Bravo, P., & Castro Bernardini, M. R. (2011). La situación de las mujeres rurales en América Latina. Dans Anderson, J., Belaunde, L. E., Borquez, R., Castro Bernardini, M. R., Cuadros Falla, J., Cuví Sanchez, M.,... Ruiz Bravo, P.(dir.), *Mujer rural: cambios y persistencias en América Latina* (1e éd., p. 1-36). Lima, Pérou : CEPES.
- Saisari, S. (2009). Toward a real agrarian reform in Bolivia: the perspective of the landless movement. Dans C. D. Deere et F. S. Royce (dir.), *Rural social movements in Latin America: organizing for sustainable livelihoods* (p. 123-137). Gainesville, États-Unis : University Press of Florida.

- Salazar, R. (2003). *Tierra en la tierra, las mujeres ¿dónde están?* La Paz, Bolivie : Fundación Tierra.
- Sánchez García, M. C. (2012). *Mujeres, tierra y territorio: nuestros andares y sentires*. La Paz, Bolivie : Fundación Xavier Albó.
- Sangster, J. et Luxton, M. (2013). Feminism, co-optation and the problem of amnesia: a response to Nancy Fraser. *Socialist Register*, 49, 288-308.
- Sanjinés Delgadillo, E. (2009). Los rostros femeninos de la reforma agraria: retos inconclusos en el tema de género. Dans J. P. Chumacero (dir.), *Informe 2009: reconfigurando territorios: reforma agraria, control territorial y gobiernos indígenas en Bolivia* (p. 49-71). La Paz, Bolivie : Fundación Tierra.
- Savoie-Zaic, L. (2010). L'entrevue semi-dirigée. Dans B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données* (5e éd., p. 337-360). Québec, Canada : Presses de l'Université du Québec.
- Spence, C., et Shenkin, M. (2008). The rebirth of politics in Bolivia: the role of popular resistance to business. *Critical Perspectives on International Business*, 4(4), 344-366.
- Spronk, S. (2013). Twenty-first century socialism in Bolivia: the gender agenda. *Socialist Register*, 49, 255-265.
- Svampa, M et Stefanoni, P. (2007). Entrevista a Álvaro García Linera: 'Evo simboliza el quiebre de un imaginario restringido a la subalternidad de los indígenas'. *OSAL*, 22, 142-164.
- Svampa, M. (2011). Néo- «développementisme » extractiviste, gouvernements et mouvements sociaux en Amérique Latine. *Problèmes d'Amérique latine*, 81(3), 101-127.
- Tripp, A. M. (2004). Women's movements, customary law, and land rights in Africa: the case of Uganda. *African Studies Quarterly*, 7(4), 1-18.
- Undurraga, R. (2012). Interviewing women in Latin America: some reflections on feminist research practice. *Equality, Diversity and Inclusion: An International Journal*, 31(5/6), 418-434.
- Uriona Crespo, P. (2010). *Dueñas de nuestra vida, dueñas de nuestra tierra: Mujeres indígena originario campesinas y derecho a la tierra*. La Paz, Bolivie : Coordinadora de la Mujer.
- Urioste, M. (2004). Bolivia: la reforma agraria abandonada: los valles y el altiplano. *Debate Agrario*, 37, 161-182.

- Urioste, M. (2005). *El conflicto por la tierra es el conflicto por el poder*. La Paz, Bolivie : Fundación Tierra.
- Urioste, M. (2009). La «revolución de Evo Morales»: desafíos de un proceso complejo. *Nueva Sociedad*, 223(1), 113-127.
- Urioste, M. (2010). *Land governance in Bolivia*. La Paz, Bolivie : Fundación Tierra.
- Vassas Toral, A. et Vieira Pak, M. (2010). *La production de quinoa dans l'altiplano sud de la Bolivie : entre crises et innovations*. Montpellier, France : Cirad-Inra-SupAgro.
- Vassas Toral, A. (2011). Ruralité et agriculture au prisme des mobilités spatiales. L'Altiplano Sud de la Bolivie à l'heure du boom de la quinoa. (Thèse de doctorat, Université Paul Valéry, Montpellier III). Repéré à <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00668162>
- Verschuur, C. (2012). *Genre, changements agraires et alimentation. Cahiers genre et développement* (vol. 8). Paris, France : L'Harmattan.
- Vía Campesina. (2012). Déclaration de la 3<sup>e</sup> Assemblée des femmes de la Vía Campesina. Dans C. Verschuur (dir.), *Genre, changements agraires et alimentation. Cahiers genre et développement* (vol. 8, p. 440-441). Paris, France : L'Harmattan.
- Viezzler, M. (1980). *Si me permiten hablar. Testimonio de Domitila, una mujer de las minas de Bolivia* (5e éd.). Mexico City, Mexique : Siglo XXI.
- Walsh-Dilley, M. (2013). Negotiating hybridity in highland Bolivia: indigenous moral economy and the expanding market for quinoa. *The Journal of Peasant Studies*, 40(4). 659-682.
- Wanderly, F. (2010). La participación política de las mujeres y la agenda de equidad de género en Bolivia. *T'inkazos*, 28, 9-31.
- Webber, J. R. (2011). *From rebellion to reform in Bolivia*. Chicago, États-Unis : Haymarket Books.
- Webber, J. R. et Carr, B. (2013). *The new Latin American left: cracks in the empire*. Londres, Grande-Bretagne : Rowman & Littlefield.
- Weisbrot, M., Ray, R. et Johnston, J. (2009). *Bolivia: the economy during the Morales administration*. Washington, États-Unis : Center for Economic and Policy Research.
- Whitehead, A. et Tsikata, D. (2003). Policy discourses on women's land rights in Sub-Saharan Africa: the implications of the re-turn to the customary. *Journal of Agrarian Change*, 3(1), 67-112.

Willis, K. (2006). Interviewing. Dans V. Desai, et R. Potter (dir.), *Doing development research* (p. 144-152). Londres, Grande-Bretagne : Sage.

### Articles de journaux

Chávez, F. (2009, 10 décembre). Q&A: Bolivian women a force behind power, but still powerless. Inter Press Service. Repéré à <http://www.ipsnews.net/2009/12/qa-bolivian-women-a-force-behind-power-but-still-powerless/>

Osorio, J. et Suruco, J. C. (2013, 25 août). "Estamos cosechando los frutos del auge económico". *Los Tiempos*. Repéré à [http://www.lostiempos.com/diario/actualidad/nacional/20130825/%E2%80%9CEstamos-cosechando-los-frutos-del-auge-economico%E2%80%9D\\_225826\\_487685.html](http://www.lostiempos.com/diario/actualidad/nacional/20130825/%E2%80%9CEstamos-cosechando-los-frutos-del-auge-economico%E2%80%9D_225826_487685.html)

### Documents officiels

État plurinational de Bolivie. (2014). *Informe del Estado plurinacional de Bolivia en el contexto del 20° aniversario de la Cuarta Conferencia Mundial sobre la Mujer y la aprobación de la Declaración y Plataforma de Acción de Beijing*. Repéré à [www.cepal.org/](http://www.cepal.org/)

Institut national de statistiques (INE). (2014, novembre). Información Estadística. Repéré à <http://www.ine.gob.bo/>

Institut national de réforme agraire (INRA). (2008a). *Breve historia del reparto de tierras en Bolivia: De la titulación colonial a la reconducción comunitaria de la reforma agraria: certezas y proyecciones*. La Paz, Bolivie : INRA.

Institut national de réforme agraire (INRA). (2008b). *La tierra tiene nombre de mujer: equidad y género en el proceso de saneamiento de tierras*. La Paz, Bolivie : INRA.

Ministère des Communications. (2014). Discurso del Presidente Evo Morales: 10Tareas del G77+China para construir un mundo justo, hermando y feliz en armonía con la Madre Tierra. Repéré à <http://comunicacion.gob.bo/?q=20140108/13937>

Ministère du Développement rural et des Terres (MDRyT). (2009). *Politica nacional de la quinua*. La Paz, Bolivie : MDRyT.

## **Législation**

*Constitución Política del Estado* (2009). Congreso Nacional, Asamblea Constituyente de Bolivia, 7 février 2009.

*Decreto supremo*, no.3464, 2 août 1953.

*Decreto supremo*, no.1927, 13 mars 2014.

*Ley contra el Acoso y Violencia Política hacia las Mujeres*, no. 243, 28 mai 2012.

*Ley de la Madre Tierra y Desarrollo Integral para Vivir Bien*, no. 300, 15 octobre 2012.

*Ley de la Revolución Productiva Comunitaria Agropecuaria*, no. 144, 26 juin 2011.

*Ley de las Organizaciones Económicas Campesinas Indígenas Originarias y de Organizaciones Económicas Comunitarias para la Integración de la Agricultura Familiar Sustentable y la Soberanía Alimentaria*, no. 338, 26 janvier 2013.

*Ley del Régimen Electoral*, no. 026, 30 juin 2010.

*Ley del Servicio Nacional de Reforma Agraria*, no.1715, 18 octobre 1996.

*Ley de Reconducción Comunitaria de la Reforma Agraria*, no. 3545, 28 novembre 2006.

*Ley Marco de Autonomías y Descentralización "Andrés Babiáñez"*, no. 031, 19 juillet 2010.

## ANNEXE 1. LISTE DES ENTREVUES RÉALISÉES

- Alejandra Ramirez – Professeure à l’UMSS-CESU , Cochabamba, 9 avril 2014.
- Alejandro Bonifacio – Agronome à PROINPA, La Paz, 24 avril 2014.
- Alicia Canaviri Mallcu – Fondatrice du CDIMA-El Alto, El Alto, 24 avril 2014.
- Angelina Yucra Yucra – Responsable des finances, SOPPROQUI, Uyuni, 30 mai 2014.
- Antonia Cabrera – Directrice exécutive de la FSUMCAS, Uyuni, 4 juin 2014.
- Celia Arcayre – Ex-directrice des Bartolinas-Ladislao Cabrera, Challapata, 23 mai 2014.
- Elsa Suárez Coronel – Chercheuse, Cochabamba, 19 avril 2014.
- Felipa Huanca – Membre de la FSUMCAS, Uyuni, 4 juin 2014.
- Francisco Quisbert Salinas – Fondateur d’ANAPQUI et ex-directeur exécutif de la FRUTCAS, Calcha « K », 20 mai 2014.
- Genaro Aroni Janco – Agronome à PROINPA, Uyuni, 27 mai 2014.
- Heriberto Copa – Responsable de la production à la CECAOT, Uyuni, 7 mai 2014.
- Juan Carlos Alarcón – Directeur du CIPCA-Cochabamba, Cochabamba, 17 avril 2014.
- Juan Ernesto Crispin Canaviri – Directeur exécutif d’ANAPQUI, Challapata, 23 mai 2014.
- Julieta Vacillo – Secrétaire à l’artisanat de la FSUMCAS, Uyuni, 4 juin 2014.
- Lourdes Quisbert Salvatierra – Membre de la FSUMCAS, Uyuni, 3 juin 2014.
- María Esther Pozo Vallejo – Professeure à l’UMSS-CESU , Cochabamba, 17 avril 2014.
- Monica Cayo Cruz – Directrice de SOPPROQUI, Uyuni, 22 mai 2014.
- Melinda Belin – Agronome à Real Andina, Uyuni, 28 mai 2014.
- Pablo Regalsky – Chercheur au CENDA, Cochabamba, 8 avril 2014.
- Pascuala Parra – Chercheuse au CIPCA-El Alto, El Alto, 22 avril 2014.

Prima Quispe – Autorité communale, Calcha « K », 21 mai 2014.

Rosemary Pizarro – Chercheuse au CENDA, Cochabamba, 2 avril 2014.

Stéphanie Rousseau – Professeure à l'Université Laval, Cochabamba (via skype), 3 avril 2014.

Teresa Condori Beltrán – Directrice du CDIMA-El Alto, El Alto, 24 avril 2014.

Teresa Salvatierra – Autorité communale, Uyuni, 30 mai 2014.

Tomás Lázaro Lutíno – Vice-président de la FRUTCAS, Uyuni, 27 mai 2014.

Urbano Quispe Salinas – Ex-directeur exécutif de la CECAOT, Uyuni, 22 mai 2014.

## ANNEXE 2. GUIDE D'ENTREVUE (FRANÇAIS)

Voici le guide d'entrevue qui nous a permis d'encadrer nos entretiens auprès de dirigeantes et de dirigeants d'organisations paysannes de la zone Périsalar de l'Altiplano Sud lors du deuxième volet de notre recherche.

### Agriculture et production de quinoa

1. Quel est le rôle de votre organisation?
2. Pourriez-vous me parler de l'organisation de la production agricole dans l'Altiplano Sud? Par exemple, quel pourcentage de productrices et producteurs font partie de coopératives? Quel pourcentage de productrices et de producteurs engagent des travailleuses ou des travailleurs temporaires?
3. Comment la production agricole a-t-elle évolué au courant des dernières années?
4. Est-il juste de supposer que les familles de votre communauté ont bénéficié du boom des exportations de quinoa? Certaines familles bénéficient-elles davantage que d'autres de la hausse des prix du quinoa?
5. Que pensez-vous des politiques étatiques en matière d'agriculture? Et que pensez-vous de celles portant sur la production du quinoa?
6. Selon vous, quels sont les principaux défis en matière de redistribution de terre dans l'Altiplano Sud?

### Genre et accès à la terre

7. Comment s'organise la division du travail agricole dans les familles de l'Altiplano Sud? Comment les femmes et les hommes se répartissent-ils les tâches lors des diverses étapes de la production?
8. Les organisations de femmes paysannes en Bolivie ont des positions divergentes en matière d'accès à la terre des femmes : *les Bartolinas* militent en faveur de la titularisation individuelle alors que d'autres organisations favorisent la titularisation collective. Selon vous, pourquoi ces divergences d'opinions existent-elles? Et vous, favorisez-vous la titularisation individuelle ou collective?
9. Selon vous, comment peut-on faciliter l'accès à la terre des femmes dans l'Altiplano Sud?

### Leadership féminin

10. Malgré les progrès législatifs, certains obstacles au leadership féminin dans les organisations paysannes persistent. Selon vous, quels sont les obstacles au leadership féminin dans votre organisation?
11. Comment encourager la participation des femmes dans les espaces politiques?

### Autres questions

12. Avez-vous des questions par rapport à l'entrevue ou aux thèmes abordés durant l'entrevue? Souhaiteriez-vous ajouter quelque chose?